CLUB ULTIMA
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
Le magasin-entrepôt qui offre la plus grande sélection de linge de maison et d'articles de cuisine à Montréal
ST-LÉONARD 6755, bd Métropolitain Est
WEST ISLAND 3205, boul. des Sources
NP42
1

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
OPTOMÉTRISTES
336-4444



• MONTRÉAL, SAMEDI 25 MARS 1995 111e ANNÉE Nº 153 204 PAGES, 14 CAHIERS
Miami : 2 $ US
Îles-de-la-Madeleine : 2 $
1,50 $ Taxes en sus

Météo

Ensoleillé avec quelques nuages
max 5 / min -4
page G12

Cinéma



Oscars: pourquoi Forrest Gump?
page C1

Spectacles



Raymond Devos: un classique de l'humour
page D1

Vacances



Le Sud tunisien
page I1

Index

Annonces classées	
- immobilier	E1 à E9
- marchandises	E9, E10
- emplois	E10 à E12, G8
- automobiles	G9, G10
- propositions d'affaires	F2
Arts et spectacles	
- informations	cahiers C et D
- horaires/spectacles	D14
- télé-horaires	D2
- télévision	D3
Avis	B8, C12, F4, F8
Bridge — Timbres	A26
Carrières-professions	cahier I
Décès	G10, G11
Économie	F1 à F8
Editorial	B2
Encans	B8 et B9
Êtes-vous observateur?	E2
Feuilleton	H14
Habitat	cahier J
Horoscope	H14
Jardiner	J10
Le monde	A23 à A25
Loteries	G12
Maisons d'enseig.	A29 à A31
Mots croisés	E7, H14
«Mot mystère»	G9
Politique	A21
Restaurants	D18
Vacances/voyage	cahier H
Vins	D19

L'Aide juridique s'étendra à ceux qui gagnent 20 000 $ par année

100 000 Québécois auront ainsi droit aux services gratuits d'un avocat

YVES BOISVERT

Pour la première fois en 12 ans, l'admissibilité à l'Aide juridique sera augmentée pour les familles à faible revenu.

D'après les informations recueillies par *La Presse*, le ministre de la Justice Paul Bégin est sur le point de faire approuver par le Conseil des ministres du Québec une mini-réforme de l'Aide juridique.

Plus de familles pourront avoir accès aux services d'un avocat aux frais de l'État, mais certains actes juridiques ne seront plus «couverts» par l'Aide juridique.

Le ministère prévoit qu'avec les modifications envisagées, 100 000 personnes de plus seront admissibles à l'Aide juridique.

Parmi les faits saillants de la réforme que proposera le ministre Bégin, on note que:

— l'Aide juridique couvrira les familles qui ont un revenu annuel d'environ 20 000 $, au lieu du maximum actuel de quelque 13 000 $;

— les personnes seules ne verront pas leur admissibilité augmenter: si leur salaire annuel dépasse 8840 $ par année, elles n'ont pas droit à l'Aide juridique;

— en matière de droit carcéral, qui coûte quelque 2 millions à l'Aide juridique, un tiers des recours des prisonniers, jugés non essentiels, ne seront plus couverts;

— les personnes poursuivies pour une infraction au Code de la sécurité routière n'auront plus accès à l'Aide juridique;

— une plus grande discrétion sera accordée aux directeurs de l'Aide juridique pour refuser l'accès à des récidivistes dont on

VOIR AIDE EN A 2

LE PÉNIS DE PHOQUE, UN SUJET DÉLICAT

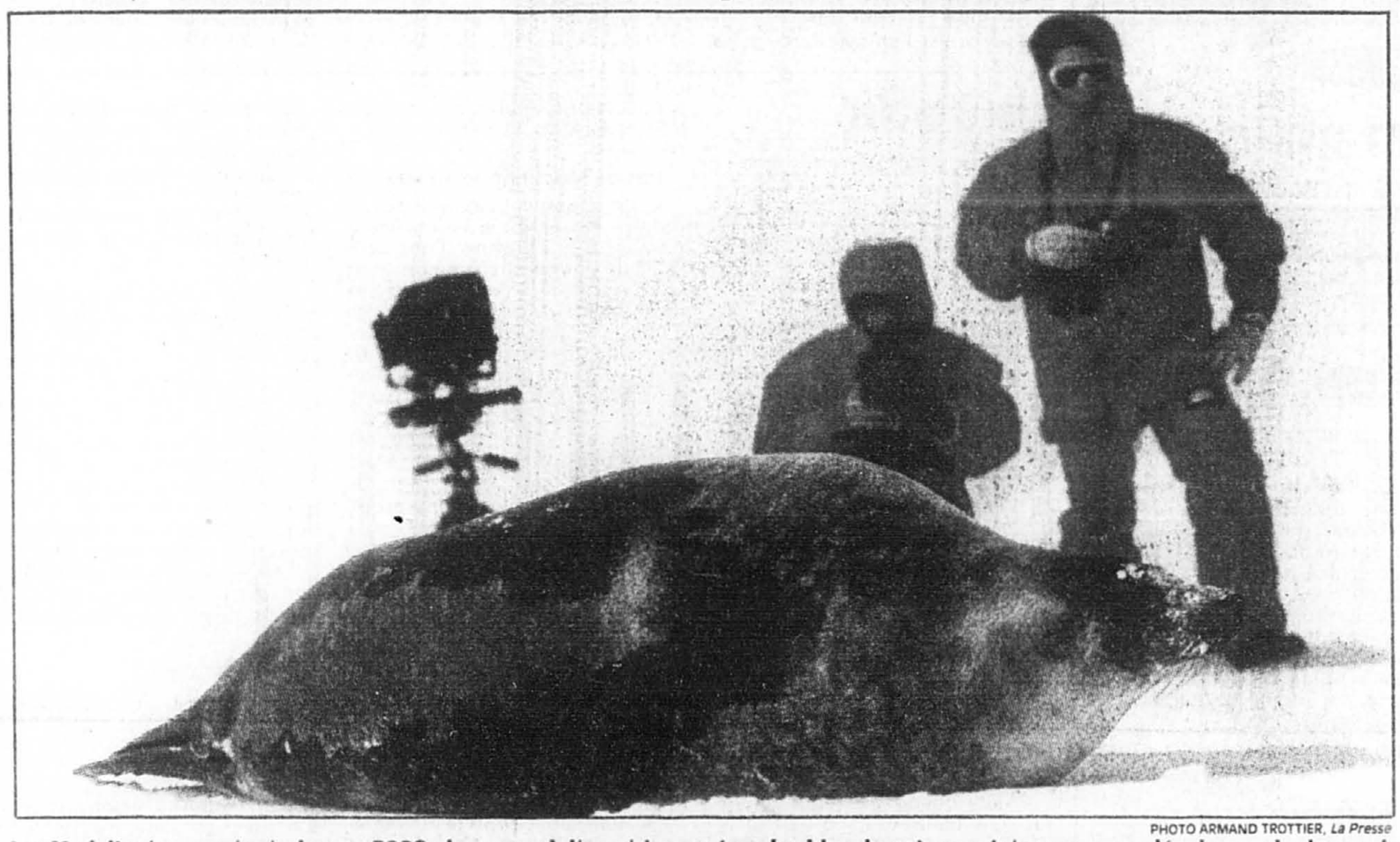


PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Les Madelinots comptent chasser 5000 phoques adultes et jeunes (pas les blanchons), ce printemps, pour développer la demande de viande dans les restaurants. Certains abattis se retrouveront sur le marché asiatique des potions aphrodisiaques.

«Si certains Asiatiques sont prêts à payer 35 $ pour une quéquette, pourquoi on leur en vendrait pas?»

DENIS ARCAND
envoyé spécial

HÂVRE-AUX-MAISONS, Îles de la Madeleine

Jean-Guy Arseneau, le propriétaire de l'Abattoir des Îles de la Madeleine, dit qu'il n'a pas à se cacher de faire le commerce «à petite échelle» d'une coupe de boucherie plutôt inhabituelle, ici.

«Nous, on vise à exploiter l'ensemble de l'animal — viande, peau, graisses —, dit-il. Mais si certains Asiatiques sont assez bizarres pour payer 30 $ ou 35 $ pour une quéquette de loup-marin, je ne vois pas pourquoi on ne leur en vendrait pas.»

La chasse aux organes génitaux de phoques, destinés aux marchés des aphrodisiaques d'Asie, est un sujet délicat aux Îles. Même si, selon M. Arseneau, il est «ridicule» de penser que cet organe puisse soutenir à lui seul l'économie de la chasse au phoques aux Îles.

«C'est un sujet avec lequel on fait toujours attention parce qu'on est toujours vulnérables devant les publicités trompeuses de certains organismes écologistes, affirme-t-il.

«Par exemple, en mars 1994, l'IFAW (International Fund for Animal Welfare) a diffusé une annonce selon laquelle nous avions l'intention de tuer 50 000 blanchons dans le golfe du Saint-Laurent juste pour le commerce des pénis. C'est tellement stupide, il s'en est tué 250 l'an dernier aux Îles...

«Mais pour nous protéger, on a adopté une règle absolue, qui est de ne jamais acheter seulement la quéquette, a noté M. Arseneau. Le chasseur nous apporte tout l'animal, ou rien du tout.

VOIR PHOQUE EN A 2

■ **Le malheur frappe fort aux îles de la Madeleine.**
Page A7

NATHALIE PÉTROWSKI
Derrière le hijab

La femme asexuée

1. ■ Je porte le *hijab* depuis une semaine. Tous les jours de 9 à 5. Je le porte partout sauf à la maison. Je le porte de façon orthodoxe: rabattu sur le front, les cheveux complètement cachés, le cou couvert, l'ovale du visage encastré dans les pans du foulard comme un médaillon.

Mon foulard est blanc. D'un blanc pur et musulman. D'un blanc qui flashe. Impossible de passer inaperçue.

Le *hijab*, c'est l'idée de mes patrons. Ils m'ont demandé de le porter pendant une semaine pour voir la réaction des gens sur mon passage. Ils vont être déçus.

Les gens de la rue, du métro et des centres commerciaux ne réagissent presque pas. Parfois ils ne le voient pas ou ne veulent pas le voir. Parfois ils détournent les yeux ou alors regardent à travers moi comme si j'étais un trou noir dans leur champ de vision. Aucun pourtant ne m'a pointée du doigt, traitée de folle ou renvoyée chez les ayatollahs.

Lundi matin, en enfilant mon *hijab* pour la première fois, j'étais sur les dents. On m'avait prévenue qu'il y aurait des extrémistes des deux côtés. Que certains Montréalais ne se gêneraient pas pour m'insulter. Les musulmans eux-mêmes n'affirment-ils pas qu'ils sont victimes de racisme tous les jours à Montréal?

Rien de tout cela n'est arrivé. Les Montréalais de la rue semblent se ficher éperdument du *hijab*. Un béret blanc ou un chapeau de paille leur ferait le même effet.

Le débat qui fait rage présentement dans les médias sur l'interdiction du *hijab* dans les écoles secondaires n'a pas encore rejoint le niveau de la rue. La liste des femmes assassinées en Algérie parce qu'elles rejettent le *hijab*, non plus.

À Montréal, les gens de la rue ne manifestent aucune hostilité à l'endroit du fameux foulard. La plupart ne savent même pas comment prononcer correctement son nom: un jib, un jab, un hij. Ils bafouillent et butent sur le mot bizarre.

Comme il y a au plus 2000 femmes voilées sur les 60 000 mulsulmans de Montréal et qu'elles restent pour la plupart cloîtrées chez elles «à s'épiler» comme disent leurs détracteurs, les Montréalais sont plus que tolérants.

Ils sont tolérants par ouverture d'esprit et par défaut. La plupart — ai-je cru deviner —, prennent ce symbole de l'intégrisme religieux pour lequel des femmes sont mortes et meurent encore, pour un turban qui protège des rhumes de cerveau.

VOIR FEMME EN A 2

Vins et spiritueux vont coûter plus cher à partir de lundi

JACQUES BENOIT

Les prix des vins et des spiritueux augmenteront lundi de 2,2 pour cent en moyenne, toutes catégories confondues, à la suite de la remontée des prix de gros de certains fournisseurs et de la révision trimestrielle par la SAQ des taux de change qu'elle utilise pour l'établissement de ses prix de détail.

En règle générale minime, la hausse sera toutefois très forte dans le cas de deux vins rouges espagnols très appréciés des consommateurs... sans que cela ait quelque chose à voir avec la guerre du flétan noir!

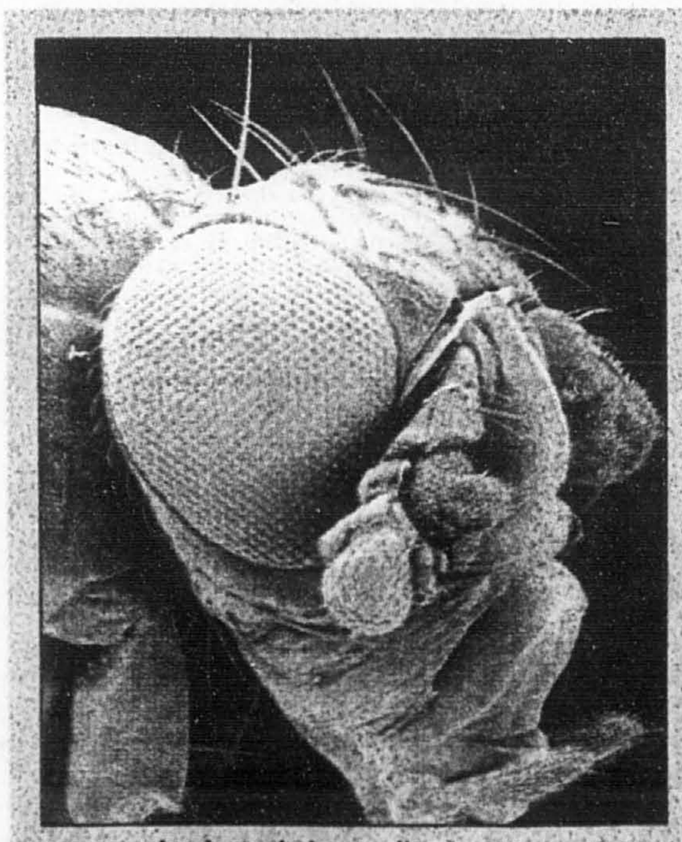
Les deux vins en question: le Cabernet-Sauvignon Penedes Masia Bach, dont le prix montera à 11,24 dollars, comparé à 8,55 dollars en ce moment, et, de la même maison, le Penedes Masia Bach, qui coûtera 8,59 dollars la bouteille, contre 7,53 à l'heure actuelle.

«L'augmentation n'est pas très importante, compte tenu du mouvement des monnaies étrangères depuis quelques mois. Mais ça risque d'être plus fort au prochain ajustement en juin si la situation ne change pas», a déclaré à *La Presse* M. Claude Marier, vice-président aux affaires publiques.

Tous les types de produits coûteront plus cher à partir de lundi, bien que les hausses varient en importance selon les produits.

Les trois augmentations les plus marquées touchent les spiritueux québécois et canadiens vendus en formats de 750 millilitres et de 1,14 litre, et dont les prix monteront respectivement de 3,7 pour cent et de 3,4 pour cent, avec au troisième rang les vins de

VOIR VINS EN A 2



Une mouche drosophyle, que l'on nomme aussi mouche du vinaigre. PHOTO AP

Des mouches avec des yeux aux pattes

d'après PC et AP

WASHINGTON

Des chercheurs de l'Université de Bâle (Suisse) ont produit par manipulations génétiques des mouches drosophyles (mouches du vinaigre) dotées d'yeux supplémentaires sur les ailes, les pattes et au sommet des antennes.

Les Suisses Georg Halder, Patrick Callaerts et Walter Gehring publient le résultat de leurs travaux dans la revue Science. Ils notent que les yeux supplémentaires contiennent tous les éléments structurels de l'oeil, notamment la cornée, le pigment et les photorécepteurs. La structure des yeux apparus sur les pattes est en moyenne plus petite que pour les yeux des antennes ou des ailes, mais leur organisation apparait autrement relativement normale, notent les chercheurs.

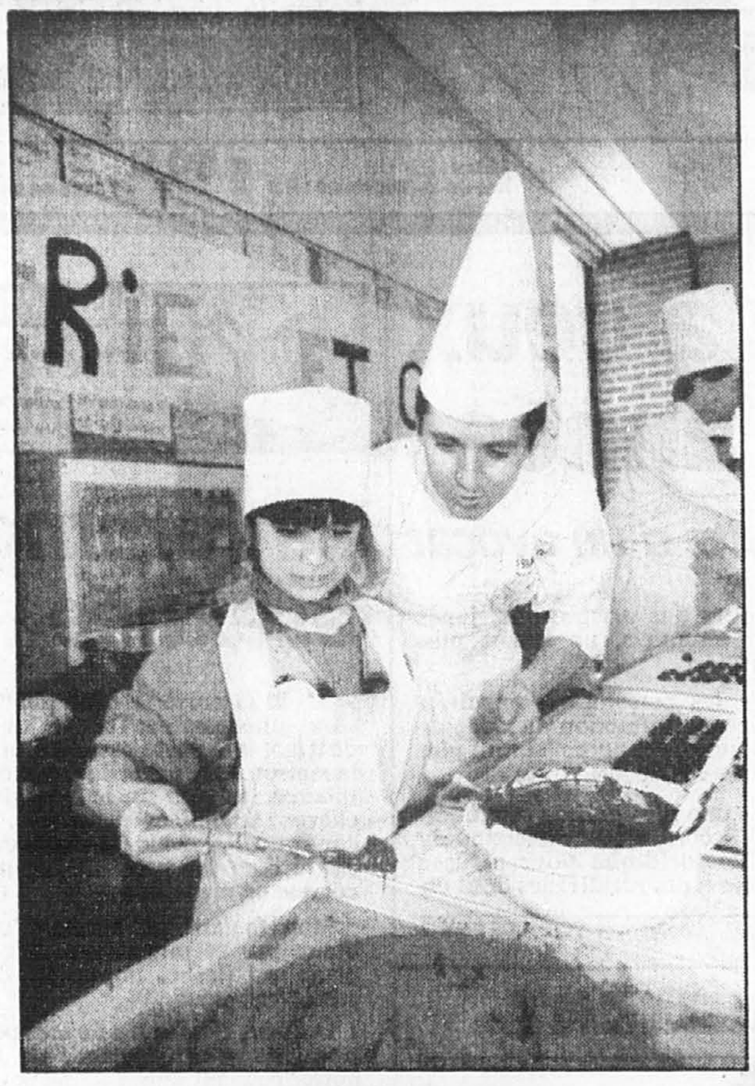
Toutefois, on ignore si ces yeux fonctionnent et envoient des informations au cerveau.

Pour les chercheurs, ces travaux montrent qu'un gène doit commander toute la formation de l'oeil. Ce gène a un équiva-

VOIR MOUCHES EN A 2

portes & fenêtres
VERDUN ltée
PAYEZ et EMPORTEZ
Interac
MasterCard
VISA
MONTRÉAL 1525, MOREAU (près de Prefontaine) 524-6383
VERDUN 3032, BOUL. LASALLE (près Atwater) 769-1725
LAVAL 4525, BOUL. SAMSON (Chomedey près aut. 13) 681-1547
RIVE-SUD 139, BOUL. LAURIER route 116 (St-Basile) 653-2265
PRIX À BATTRE 408$
CUISINE BUDGET INCLUANT:
7 modules
Caissons et portes de 5/8"
Modules assemblés et prêts à installer
Autres grandeurs disponibles
(Comptoirs, poignées et acc. vendus séparément)

Demain dans *La Presse*



Santé

Apprendre en goûtant

■ Dans le cadre du Mois de la nutrition, des cuisiniers et des pâtissiers sont retournés à l'école pour partager, avec les enfants, leurs connaissances d'un métier voué à nourrir les autres. À l'aide d'ateliers pratiques, ils ont organisé une fête gourmande pour faire toucher, sentir, goûter, découvrir, éveiller le sens du goût... et le sens critique. À lire demain dans le cahier Santé.

Mort stupide d'un touriste

Agence France-Presse

BONFIELD, Ontario

■ Un touriste français est mort hier en tombant de l'autobus qu'il avait pris pour traverser le Canada, à la suite d'une dispute avec le conducteur.

Jugeant que le véhicule ne roulait pas assez rapidement, l'homme de 26 ans, dont l'identité n'est pas encore connue, est devenu fou de colère et a tenté de s'emparer du volant en apprenant que le voyage entre Ottawa et Vancouver prenait plus de deux heures...

La vingtaine de passagers a été saisie de panique lorsque le chauffeur, qui tentait de lui résister par tous les moyens, a dû effectuer une manoeuvre très brusque pour redresser le véhicule qui se dirigeait vers un ravin. C'est à ce moment précis que l'individu, qui avait par inadvertance actionné le mécanisme ouvrant la porte, est tombé du véhicule, se tuant sur le coup.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour :

Pour éponger son déficit de 5,7 milliards le gouvernement provincial devrait-il augmenter l'impôt des particuliers?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell — La Presse

Le gouvernement fédéral devrait-il permettre aux Canadiens munis d'une petite antenne parabolique de capter les réseaux de télévision américains provenant d'un satellite américain? À cette question posée hier, 70% des intervenants ont répondu oui.

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **878**

à quatre chiffres **9379**

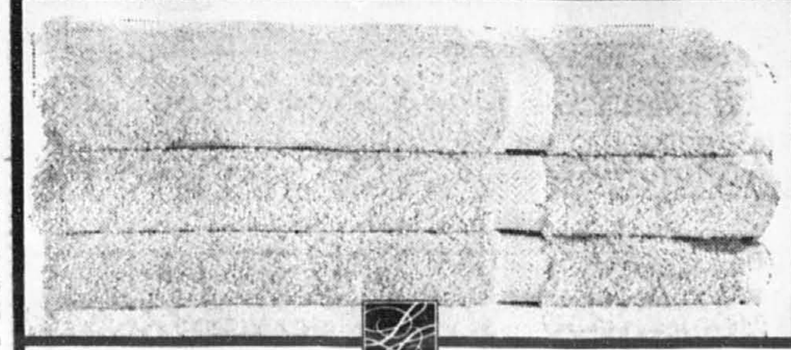
ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

12-6 — **CODE DU JOUR** — **SAMEDI 25 MARS 1995**



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Suite de la Une

AIDE

L'Aide juridique s'étendra à ceux qui gagnent 20 000 $ par année

soupçonne des sources de revenu illégales (trafic de drogue, etc.);

— certains recours devant des organismes administratifs non judiciarisés, où la présence d'un avocat n'est pas nécessaire, ne seront plus couverts;

— les recours « non fondamentaux » en droit de l'immigration ne seront plus couverts;

— les affaires matrimoniales, criminelles et celles devant des tribunaux administratifs quasi-judiciaires seront encore couverts.

Quand elle fut créée en 1972 sous la gouverne de Jérôme Choquette pour faciliter l'accès à la justice de ceux n'ayant pas les moyens de se payer un avocat, l'Aide juridique « couvrait » 25 pour cent la population québécoise. Environ 11 pour cent de la population y a droit présentement, car les seuils d'admissibilité sont gelés depuis le début des années 1980. À toutes fins utiles, seuls les prestataires de l'Aide sociale y ont droit en ce moment.

Décourager l'abus de procédure

L'Aide juridique est un système « mixte »: on peut avoir recours aux services des avocats permanents employés de l'Aide juridique, ou bien, avec un « mandat » démontrant qu'on est admissible, se faire représenter par un avocat de pratique privée — à condition qu'il accepte d'être payé aux tarifs très humbles de l'Aide juridique.

À l'heure actuelle, environ la moitié des gens qui ont recours à l'Aide juridique passent par le public, l'autre moitié par le privé.

Le ministre, semble-t-il, n'entend éliminer aucun des quelque 375 postes d'avocats de l'Aide juridique au Québec.

Pour une poignée d'avocats de pratique privée, cependant, les nouvelles sont moins bonnes.

Tout d'abord, il y aura un plafond de réclamations pour les avocats de pratique privée. Une douzaine d'avocats au Québec réussissent en effet en faisant du « volume » à facturer largement au-dessus de 100 000 $ à l'Aide juridique en une année, certains même plus de 250 000 $. Une limite leur sera imposée.

Le tarif de l'Aide juridique, par ailleurs, sera modifié de façon à décourager l'abus de procédure. Personne n'aura avantage à multiplier les remises, comme c'est le cas à présent, car une somme forfaitaire sera accordée à l'avocat pour un ensemble d'actes, peu importe le nombre d'étapes qu'il a prises pour se rendre à l'étape finale.

Actuellement, un avocat touche 20 $ pour une remise. S'il a un volume de dossiers important, cela peut valoir la peine.

Le gouvernement n'escompte pas économiser en honoraires payés aux avocats de pratique privée de cette façon. On prévoit cependant y gagner en efficacité, en faisant baisser le volume de dossiers traités par le « système ».

L'ensemble de ces mesures, qui seront précisées, sont censées être soumises au Conseil des ministres au milieu de la semaine. □

FEMME

La femme asexuée

Comment on se sent dans la rue avec un *hijab*? On se sent étrange surtout si on n'est pas musulmane. On se sent protégée, enveloppée mais aussi en retrait de la société, le regard obstrué par une bande de tissus qui barre l'horizon.

On sent surtout qu'on est invisible, anonyme, asexuée et confondue avec les murs.

Le paradoxe du *hijab*, c'est qu'il attire l'attention tout en faisant disparaître celle qui le porte.

Toutes les femmes derrière le *hijab* finissent par se ressembler. À preuve quand je suis entrée dans la salle de rédaction, tout le monde, y compris la vice-première ministre Sheila Copps de passage au journal, m'a pris pour une musulmane égarée. Il a fallu qu'ils y regardent par deux fois, pour me replacer.

On ne remarque plus le visage des femmes en *hijab*, ni la couleur de leurs yeux. Elles sont éclipsées, écrasées par la force du symbole. Elles sont ombres. Pas des êtres de chair ni des femmes à part entière.

C'est donc en ombre de moi-même que je me suis baladée à Montréal cette semaine. À la mosquée verte et blanche de Ville Saint-Laurent, j'ai failli me trahir. Je me suis déchaussée comme le veut la coutume mais je suis entrée par erreur dans la mosquée des hommes. La section des femmes était cachée par un rideau. Encore fallait-il le voir!

Quand j'ai tiré le rideau, une poignée de musulmanes assises en demi-cercle m'ont fusillé du regard. Je suis sortie tellement vite que j'ai failli en perdre mon hijab.

Je suis allé me calmer dans un restaurant vietnamien. J'ai fait la gaffe de commander une bière et de m'allumer une cigarette toujours avec mon *hijab*. Le serveur en a presque perdu son vietnamien.

Plus le temps passait et plus je me sentais poussée par une irrésistible envie d'arracher ce foulard qui me tombait dans les yeux et me pesait sur la conscience.

Il faisait beau et doux à Montréal. J'ai regardé la tête nue des femmes dans la rue et leur chevelure cascadant librement au vent.

Ma première journée derrière le *hijab* n'était pas encore terminée. La semaine, allait être longue... □

Demain: Ce que nous sommes bons!

PHOQUE

Le pénis de phoque, un sujet délicat

« Personne ne chasse le phoque juste pour ça aux Îles », dit-il. M. Arseneau verse au chasseur 35 sous la livre pour la carcasse. Le chasseur vend aussi la peau à des tanneurs.

« On espère récolter 5000 phoques en 1995 pour la viande, qui est très tendre et qui peut constituer un marché très intéressant chez les gens qui aiment le gibier, dit-il. Notre objectif éventuel est d'atteindre le quota permis pour la région du golfe du Saint-Laurent (37 800 bêtes, cette année). C'est dans le commerce de la viande, au Canada et à l'étranger, que se trouve notre avenir commercial. Outre la viande de coupe, il y a des charcuteries étonnantes. Mais il y a aussi la graisse de l'animal, qui peut donner de l'huile. Je ne suis pas optimiste pour le marché de la fourrure, mais la peau fait un cuir magnifique. D'ailleurs, Rolls Royce a déjà fait ses banquettes de cuir de loup-marin.

« Mais quand on nous amène un gros mâle, oui, on achète le pénis et on le revend. C'est surtout une plus-value pour le chasseur, qui reçoit 35 $ ces jours-ci. »

Pas de MacPhoque en vue

Cette semaine, l'Abattoir régional des Îles emploie huit personnes, après la livraison d'une centaine de phoques récemment tués sur la banquise. « Si on atteint notre objectif de 5000 bêtes cette année, ce sera 25 employés durant 20 à 26 semaines », dit le directeur des ventes et de la production, Louis Diament, qui affirme que le principal problème du marché du phoque au Québec est « l'approvisionnement, pas la demande ».

— Les gens vont vraiment adopter le phoque?

— C'est sûr que Ti-Pet qui a peur de manger du chevreuil ne mangera pas de loup-marin, répond-il. Le MacPhoque n'est pas pour demain. Mais dans les restaurants où on fait de la bonne cuisine, il y a de la place pour le phoque. Et c'est suffisant pour faire de l'argent », a déclaré M. Diament.

Un autre usage possible est celui des graisses du phoque. « Nous avons une subvention de 91 800 $ de Pêches et Océans Canada pour tirer 20 000 litres d'huile de la graisse de 1500 phoques ce printemps, a indiqué Ghyslain Cyr, président de Biocen, une compagnie locale. Ce serait pour usage médical, ce qui permettrait d'aller chercher une plus-value considérable. »

C'est du toxicologue Éric De Wailly, du Centre de santé publique de Québec, qu'est venue l'idée: « Ces graisses contiennent une substance appelée Oméga 3, qui réduit de beaucoup les risques d'infarctus. Les Inuit, dont la diète est très forte en phoque, ont un taux d'infarctus de 12 par 100 000 habitants, comparé à 150 par 100 000 à Montréal. À l'Université Laval, on cherche un moyen de traiter ces graisses pour en tirer un produit utilisable à des fins médicales. Ça a l'air de fonctionner », dit M. De Wailly.

Visite en Chine

Malgré tout, M. Arseneau et plusieurs associés partent « d'ici 15 jours » en visite commerciale en Chine « et dans d'autres pays d'Asie », une région où la préparation d'aphrodisiaques à partir d'organes génitaux d'animaux est une industrie florissante. M. Diament affirme que la tournée au pays de Mao et des testicules séchées/broyées vise surtout à explorer le marché des viandes. « Il y a un éleveur de Beauce qui rentre six conteneurs de porc par mois à Hong Kong, dit-il. Nous, si on revient avec des commandes pour un seul conteneur de viande de phoque, on sera satisfait de ce premier essai. »

M. Arseneau est demeuré dans un flou artistique au sujet des éventuelles démarches qu'il pourrait faire là-bas pour tâter le marché chinois du pénis de phoque.

Par contre, il a discuté sans gêne apparente de ses ventes passées et de son inventaire actuel. « C'est marginal, dit-il. J'ai vendu 36 quéquettes en 1992. À l'heure actuelle, j'en ai 58 dans le frigo. Et plusieurs parmi elles sont de l'année dernière. »

Cette balance de stock, si on peut dire, s'explique, selon M. Arseneau, par un affaissement soudain du cours du pénis: « À un moment donné, ils m'en donnaient juste 25 $. Et à 25 $, je trouvais que je me faisais fourrer. Alors j'en ai congelé durant un an. Là, j'attends. »

L'affaire est en suspens. □

VINS

Vins et spiritueux vont coûter plus cher a partir de lundi

table importés, dont les prix grimperont de 2,2 pour cent.

Quelques exemples: le Bordeaux Mouton-Cadet qui coûtera lundi 13,93 dollars (13,79 en ce moment), le Bordeaux Maître d'Estournel, dont le prix passe à 14,78 dollars (14,62 à l'heure actuelle), le Champagne Charles Heidsieck, qui sera vendu 39,75 dollars plutôt que 39,07, etc.

Inversement, les prix de certains produits diminueront, le Bordeaux Beau-Mayne devant coûter ainsi 10,92 dollars à partir de lundi, contre 12,33 aujourd'hui... signe que ses ventes avaient sans doute reculé.

D'autres, enfin, restent aux mêmes prix: Cabernet-Sauvignon Antiguas Reservas, du Chili (13,99 dollars), le champagne Philipponnat (29,56) nouvellement arrivé sur le marché, etc.

Les règlements en francs français de ses comptes-fournisseurs représentent, en valeur, 38 pour cent des débours faits par la SAQ pour l'achat de produits importés, contre 6 pour cent seulement en ce qui regarde la lire italienne.

La valeur du franc par rapport au dollar canadien influe beaucoup de la sorte sur les prix de détail.

Or, à ce trimestre-ci, la société d'État n'a que légèrement augmenté le taux standard de la devise française qu'elle emploie pour fixer ses prix de détail, et qui est passé de 26,12 cents à 26,53 cents. Alors que le franc coûte 28,08 cents au taux officiel.

En janvier, enfin, les prix avaient augmenté en moyenne de 1,3 pour cent. □

MOUCHES

Des mouches avec des yeux aux pattes

lent chez la souris et chez les humains, ce qui pourrait indiquer que les gènes qui jouent un rôle clé dans la formation de l'oeil ont peut-être eu un ancêtre commun dans l'évolution. Chez l'homme, ce gène se nomme Aniridia. Des mutations de sa copie provoquent des défauts dans diverses parties de l'oeil, notamment dans l'iris, le cristallin et la cornée.

Chez la souris, ce gène est appelé « petit oeil » parce que des études antérieures ont démontré que, lorsqu'il est manipulé, la souris nait avec des petits yeux ou sans yeux.

Le Dr Gerald Rubin, de l'Université de Californie à Berkeley, s'est émerveillé devant les résultats obtenus par les chercheurs suisses.

« Il est remarquable de constater qu'en prélevant un tissu qui se transformerait normalement en une aile ou une antenne et en lui greffant un gène, vous obtenez une chose aussi complexe qu'un oeil, écrit-il dans Science. C'est comme si on découvrait un gène qui transformerait un rein en un foie. »

Durant le développement d'un embryon, les principaux gènes d'un organisme transmettent des messages chimiques à des gènes particuliers, leur ordonnant de former les différents organes et membres de l'organisme. □



Signature des conventions collectives à « La Presse »

La Presse vient de renouveler, jusqu'au 1er janvier 1997, ses conventions collectives avec ses syndicats FTQ. Sur la photo, on reconnaît dans l'ordre, première rangée, Francine Poirier (Annonces classées), Serge Cadieux (représentant du local 57), Me Jacques Tousignant, vice-président aux Ressources humaines à La Presse, Jean-Marc Bellemare (Expédition), Gilles Cardin, directeur des Ressources humaines à La Presse; deuxième rangée: Serge Comtois, Denis Bélanger, Louis Jean, (représentants la partie patronale), Mario Boutin, Serge Turgeon, Réal Huneault (Publicité), Roger Cholette et Pierre Paquin (Expédition), Nicole Courtemanche (Distribution).

Solde de serviettes

Jusqu'à 60 % de rabais sur nos serviettes de qualité. Choisissez parmi des centaines de styles, de couleurs et de motifs!

Excalibur de **MARTEX**

Bain	8,95 $
Essuie-main	5,95 $
Débarbouillette	3,95 $

les promenades de la CATHÉDRALE 282-9525 — ROCKLAND 341-7810 — NOS PRIX SONT IMBATTABLES • COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU — DÉCOR DÉPOT Les Galeries Laval 681-9090

La Presse

Un congrès des Hell's: de la bière, du hasch et des filles

ANDRÉ NOËL

SHERBROOKE

■ Des grooms bien particuliers accueillaient les visiteurs à l'hôtel Delta de Sherbrooke, hier. Des grooms au visage bouffi, des têtes de mort tatouées sur les bras, le tee-shirt tendu par la bedaine, des chaines à la ceinture et des bottes de cuir dans les pieds.

Les Hell's Angels, les Rockers de Montréal, les Devil Ones et autres bandes criminelles ont pris le contrôle de l'hôtel pour le week-end. Raison officielle: c'est la cinquième édition annuelle du Sherbrooke Bike Show, une exposition de rutilantes Harley-Davidson.

Vendredi dernier, une bombe a soufflé le local des Rockers, rue Gilford, à Montréal. Un autre attentat parmi d'autres, qui ponctuent la guerre des motards. Alors les Anges de l'Enfer étaient plutôt nerveux, hier. Les gros bras tenaient des talkie-walkie derrière chaque porte. N'entrait pas qui voulait.

Au rez-de-chaussée, la grande salle des congrès a été transformée en foire de motards. Au premier plan, une Harley vert pomme. Un joli écriteau donne les explications — il s'agit d'une FXRS Pro-Sheet, munie d'un moteur de 95 pouces cubes, valant 35 000$ — et le nom du propriétaire: Guy Boucher. Mieux connu sous le surnom de «Mom», le dit Boucher dirige la guerre pour éliminer la bande rivale des Rock Machines. On apprenait d'ailleurs hier soir qu'il a été arrêté hier par des policiers de la Sûreté du Québec.

Le motard de 41 ans a d'abord été intercepté, rue Frontenac, en rapport avec une affaire de stupéfiants, mais la police a découvert qu'il portait un arme à feu chargée.

Dans un coin: le «Defense Fund». Les vendeuses, nombril à l'air, tee-shirt et jeans moulés, vendent des chandails pour la bonne cause. On peut lire dessus, en lettres jaunes sur fond noir, «Free Snake!». Snake, c'est Robert «Snake» Tremblay, qui a abattu de sang froid cinq motards de Laval dans le local de Lennoxville, à côté de Sherbrooke, en 1985. Les cinq motards se sont retrouvés enveloppés dans des sacs de couchage et jetés dans le fleuve avec des blocs de ciment. Le pauvre Snake purge une peine de 25 ans.

«Notre Defense Fund sert à faire sortir nos gars de prison», explique un gros motard (pardon pour le pléonasme) accoudé au comptoir, le chapeau noir enfoncé jusqu'aux oreilles d'où dépassent de longs cheveux également noirs, et qui dit s'appeler «Canard». N'essayez pas d'en savoir plus, Canard n'aime pas parler. Ses amis non plus.

À côté se trouve la boutique de vêtements Il Bolero, de la rue Saint-Hubert, à Montréal. Un peu plus loin, Sylvain Meunier, de la boutique Solid Rock, a monté un kiosque de couteaux et de poignards bien effilés, à double lame ou à manche ciselé. Des armes de collection, dit-il. Et les Hell's, vous les aimez? «C'est du bien bon monde», répond Meunier.

Un autre kiosque retient l'attention, celui de l'atelier de motos Bob Chopper, de Longueuil, qui se spécialise dans l'assemblage de motos «sur mesure». Le mécanicien «Charlie» chante les louanges d'une méga Harley bleu acier, exposée à l'entrée. Il s'agenouille pour nous montrer les petits détails: les lettres HA



De belles motos, il y en avait plein dans le hall d'entrée de l'hôtel Delta.

PHOTOS ARMAND TROTTIER, *La Presse*

(Hell's Angels) moulées entre deux tuyaux chromés; la selle de cuir finement travaillée; les longues fourches surélevées; et surtout, le moteur de 104 pouces cubes.

Bière, mari et filles

Les motards se promènent entre les motos et les kiosques, une bière à la main. Beaucoup d'entre eux ont les cheveux gris. Ils ont le ventre pansu, les muscles de leurs gros bras pendent un peu. Ils ont le visage fermé. Parfois, ils se prennent par l'épaule, dans un beau geste de camaraderie. L'odeur âcre de la marijuana flotte par endroits.

Le clou de la journée, hier soir, c'était la finale du concours «Miss Sherbrooke Bike». Une trentaine de très, très jeunes filles, qui paraissaient tout droit sorties des écoles secondaires, ont défilé sur l'estrade en petite tenue sexy, pour le grand plaisir des motards.

Nathalie Dion, l'organisatrice, reconnaissait que certaines d'entre elles pouvaient être mineures. «Mais les hôtels sont ouverts aux mineurs», a-t-elle dit avec candeur. Des dizaines de jeunes filles ont paradé dans une vingtaine de bars de la province, toute l'année, et ont été sélectionnées pour le concours final. Quels étaient les critères? «25 pour cent pour la démarche et le maintien; 25 pour cent pour l'allure générale; 50 pour cent pour l'allure physique», a répondu Nathalie Dion.

Cathy Chartrand était du lot. Elle avait l'air bien jeune, mais assurait qu'elle avait 19 ans. Elle aussi aime bien les Hell's. «C'est pas des criminels!» s'est-elle écriée, avant qu'un malabar aux cheveux gris coupés en brosse ne mette fin à l'entrevue.

Les employés de l'hôtel étaient dans leurs petits souliers. Sous le sceau de la confidentialité, certains d'entre eux disaient ne pas comprendre comment la direction du Delta a pu louer tout l'hôtel à des bandes criminelles. «C'est de l'argent sale, a dit une employée. Nos patrons devraient avoir honte.»



De gros bras tatoués, une marque de commerce.

Le propriétaire de la chaine Delta, c'est le groupe Hervé Pomerleau inc., la plus grosse compagnie de construction et de travaux publics au Québec. «Si on portait un jugement sur chaque association qui loue nos chambre, on aurait un problème, a dit Hervé Pomerleau, le vice-président aux filiales. On sait qu'il y a des Hell's qui se présentent aujourd'hui. Mais il n'y a rien qui nous dit que l'argent de nos clients a des origines illicites.»

Pierre Bilodeau, un chauffeur de taxi de la ville, soulignait que le Sherbrooke Bike Show amenait bien de l'argent. «Ces gens-là sont nombreux. Ils se promènent d'hôtel en hôtel. Ils sont accompagnés de maudites belles filles. Tout ce que je peux dire, c'est que ça nous donne de l'ouvrage!»

Seule une superescouade peut combattre les motards

ÉRIC TROTTIER

■ Une commission d'enquête sur les bandes de motards criminalisés serait inappropriée, inefficace et trop coûteuse. Pour combattre les organisations criminelles, les policiers privilégient plutôt la formation d'une superescouade d'enquêteurs regroupant les meilleurs éléments de la GRC, de la SQ et de la CUM.

C'est en tout cas ce qu'affirment plusieurs enquêteurs et spécialistes des trois corps policiers affectés au dossier des motards interrogés par *La Presse* depuis quelques jours.

Selon ces policiers, la CECO (Commission d'enquête sur le crime organisé) a permis à bien du monde, au milieu des années 70, d'en apprendre beaucoup sur un phénomène relativement nouveau à l'époque. «La situation est tout à fait différente aujourd'hui, puisque la police connait déjà très bien les motards. Nous savons ce qu'ils font, avec qui ils le font. Ne reste plus qu'à passer à l'action.»

Des enquêteurs affectés aux différents dossiers de motards font également valoir que la loi du silence qui règne dans ce milieu ferait en sorte qu'une commission d'enquête se retrouverait sans doute à court de témoins valables. «Et ça nous obligerait à ouvrir nos livres, à révéler aux motards nos méthodes d'enquête, poursuit un autre. N'oubliez pas que la CECO a permis à la mafia de découvrir ses lacunes et de se rajuster. Par la suite, les organisations criminelles sont devenues beaucoup plus raffinées, au point que certaines d'entre elles sont pratiquement parvenues à se faire oublier.»

«Je ne suis pas totalement contre, dit un autre enquêteur. Mais je crois que c'est beaucoup trop tôt. Faut être drôlement bien préparé pour mener une vaste enquête publique sur une organisation criminelle aussi puissante que les Hell's Angels.»

Plusieurs policiers soulignent qu'une commission d'enquête, telle que demandée par plusieurs politiciens depuis une semaine, entrainerait des débours de plusieurs millions de dollars. Il serait de loin préférable d'utiliser cet argent pour former une *task force* avec les principaux corps policiers du Québec, suggèrent-ils.

«Actuellement, expliquent les policiers, la CUM a sa propre *task force*, la SQ a la sienne et la GRC a la sienne. Mais personne ne peut venir à bout des motards tout seul. Il faut créer une vraie *task force*, une superescouade indépendante qui regrouperait les meilleurs éléments des trois corps policiers. Ils mettraient en commun leurs ressources, leurs renseignements et ils pourraient coordonner leurs actions. Avec une telle *task force*, les Hell's Angels ne résisteraient pas longtemps...»

Les policiers croient évidemment qu'une loi antimafieuse aurait tout un effet de déstabilisation sur les bandes. Mais ils estiment qu'il faut davantage qu'une loi: que les villes, Douanes Canada, les ministères du Revenu, les corps policiers, les médias et les juges talonnent sans relâche les organisations criminelles comme les Hell's.

«Quand on pense qu'aux États-Unis, un trafiquant qui se fait prendre avec un kilo de cocaine se retrouve derrière les barreaux pour une période de 25 ans fermes, alors qu'ici, un gars peut se faire arrêter avec 550 kilos de coke, écoper d'une sentence de huit ans... et se faire libérer au bout de deux ans! C'est complètement absurde!»

L'EXPRESS DU MATIN

AUCUNE PLAINTE CONTRE LE CHAUFFEUR D'AUTOBUS

■ Aucune plainte ne sera portée contre le chauffeur de l'autobus d'écoliers qui a écrasé à mort une petite fille jeudi après-midi à Westmount. Échappant à la surveillance de sa gardienne, Claudia Coletti, âgée de trois ans, a traversé la rue pour rejoindre sa soeur ainée qui revenait de l'école. Le chauffeur de la compagnie Transco surveillait les enfants descendant de son véhicule, mais n'a pas vu la petite qui s'est retrouvée devant l'autobus au moment où il redémarrait. Le décès de Claudia Coletti, qui a roulé sous le véhicule, a été constaté à l'Hôpital de Montréal pour enfants. «Le chauffeur ne sera pas tenu responsable. Il n'y a pas eu négligence de sa part», a indiqué hier le lieutenant Jean Athot, du poste 23 du Service de police de la CUM, signalant que l'enquête policière était terminée. Mais puisqu'il y a eu une mort violente, le coroner Yves Lambert mènera sa propre enquête pour établir les circonstances exactes du décès. Il se pourrait aussi que le coroner fasse des recommandations, comme l'a fait son collègue Marc-André Bouliane avant lui, pour tenter d'éviter une autre tragédie du genre.

KANESATAKE; LES HABITANTS QUITTENT UNE MAISON HABITÉE ILLÉGALEMENT

■ Les occupants de l'une des quatre maisons habitées illégalement au sud de la route 344 dans le quartier Kanesatake, à Oka, l'ont quittée hier, se conformant ainsi à une directive du ministère des Affaires indiennes. Le chef négociateur pour le gouvernement fédéral dans ce dossier, Me Michel Robert, n'a pas pu préciser quelle maison avait été libérée. Il a dit que dans la lettre envoyée aux occupants illégaux, il leur était demandé de quitter immédiatement, mais n'a pas voulu dire combien de temps il attendrait avant de demander de les déloger. Par contre, au bureau de Travaux publics Canada, à Oka, on était occupé hier à signer des ententes pour l'attribution de maisons à des familles de la communauté autochtone locale.

DEUX ARBRES EN MOINS SQUARE PHILLIPS

■ La Ville de Montréal a fait abattre, hier, deux vieux ormes chinois du square Phillips dans le but d'y entreprendre d'importants travaux de réaménagement l'automne prochain. Les deux ormes qui avaient été plantés dans les années 1960 étaient devenus trop gros et nuisaient aux autres arbres.

UN DOUANIER DÉCOUVRE DE LA COCAÏNE AU CHOCOLAT

■ Un agent de douane perspicace a découvert 5,5 kilos de pâte de cocaïne dissimulés dans des sachets de chocolat provenant du Venezuela. Le colis d'une valeur de 200 000 $ a mis la section de Lutte antidrogue de la GRC sur la piste de trois individus qui ont été arrêtés dans la nuit de jeudi à vendredi. Les trois hommes, Luis Manuel Alvarez Perez, 30 ans; Alcantara Ramon Veloz, 29 ans et Victoria Corcino Polanco, 44 ans, ont comparu au Palais de justice de Montréal, hier, pour répondre à des accusations de possession et de trafic de stupéfiants.

Participez au concours VACANCES AIR CANADA
CKOI QUE NORMAND FREDONNE?
À gagner 12 voyages pour deux personnes au nouveau SuperClubs Breezes à Nassau aux Bahamas, d'une valeur de 42 000$





Comment participer:

Participez au concours «CKOI QUE NORMAND FREDONNE» en remplissant le coupon de participation jusqu'au 28 avril.

Tous les matins à compter du 6 mars, jusqu'au 28 avril 1995 du lundi au jeudi vers 7h05, Normand Brathwaite fredonnera l'air d'une chanson populaire et vers 7h25 l'équipe de «Y'E TROP D'BONNE HEURE!» pigera un coupon de participation.

L'équipe appellera le participant qui devra répondre en chantant la chanson fredonnée par Normand Brathwaite.

Si le participant a la bonne réponse, nous gardons son coupon de participation pour l'attribution des deux voyages doubles qui seront tirés tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Si tous les voyages ne sont pas attribués le vendredi, ils seront transférés le vendredi suivant et seront attribués parmi les gagnants de cette même semaine.

Les règlements sont disponibles à CKOI. Les facsimilés fait à la main sont acceptés.

GOÛTEZ À LA FRAÎCHEUR DU NOUVEAU SUPERCLUBS Breezes

Nous vous souhaitons la bienvenue au Nouveau SuperClubs, *BREEZES*. **Le seul et unique club de vacances Super-Inclus® aux Bahamas!** Venez découvrir la plus belle plage de Nassau à Cable Beach. Ici, boissons, bouffe et activités sont comprises dans le prix! C'est aussi simple que cela. Sports nautiques, sports terrestres, disco du tonnerre, boissons de marques internationales à volonté, des bars qui ferment seulement quand vous partez, des spectacles enlevants tous les soirs...**sans jamais sortir un pourboire de votre poche!**

CKOI FM
«CKOI QUE NORMAND FREDONNE»
211, rue Gordon, Verdun (Quebec)
H4G 2R2
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____
CODE POSTAL: _____
Numéros de téléphone où l'on peut vous rejoindre à:
7h25: ( ) _____
8h25: ( ) _____

CKOI 96,9 FM · La Presse · AIR CANADA · SuperClubs® Les seuls Super-Inclus dans les Caraïbes® · Breezes BAHAMAS

La défense des droits individuels est-elle menacée ?

Plus de la moitié des plaintes adressées au Tribunal des droits de la personne finissent aux oubliettes

FRANÇOIS BERGER

■ Il devient de plus en plus difficile de faire valoir les droits individuels au Québec, au moment où le gouvernement conteste la compétence du Tribunal des droits de la personne et sabre dans le budget de la Commission du même nom.

Peu d'individus bénéficient des dispositions de la Charte des droits et libertés, adoptée il y a 20 ans, parce que la Commission, l'organisme chargé de son application, rejette tout simplement la grande majorité des plaintes pour lesquelles il a accepté de mener des enquêtes approfondies. Au moins une fois sur quatre, ces plaintes rejetées étaient pourtant fondées, selon des jugements rendus depuis 1991 par le Tribunal, révèlent des données obtenues par *La Presse* sur le fonctionnement de tout l'appareil judiciaire et administratif chargé de l'application de la Charte.

La Commission des droits, qui a accepté d'enquêter sur plus de 15 000 plaintes depuis sa création en 1976, décide de ne pas donner suite à plus de la moitié des enquêtes ouvertes. Quand elle ouvre une enquête, la Commission a pourtant de bonnes raisons de croire qu'il y a eu discrimination, puisqu'elle retient seulement le tiers des plaintes initiales.

L'an dernier, 61 p. cent des enquêtes complétées — dans un délai de 18 mois en moyenne — ont été reléguées aux oubliettes, selon des données non publiées obtenues par *La Presse*. Les plaintes sont carrément rejetées dans 47 p. cent des cas, et 14 p. cent font l'objet de désistements.

Le comité des plaintes de la Commission a décidé de « fermer », en 1994, 386 dossiers et de ne pas acheminer ces cas devant le Tribunal des droits, un tribunal judiciaire autonome complètement indépendant de la Commission. Pourtant, ce tribunal donne une fois sur quatre raison aux plaignants rejetés par la Commission, quand ces derniers ont le courage (et les moyens financiers) de s'adresser directement à l'instance judiciaire, comme le permet la Charte.

Ce recours individuel, qui ne peut être exercé qu'après un refus de la Commission, est actuellement contesté par le procureur général du gouvernement devant la Cour supérieure, qui entendra la contestation en mai. Québec veut que seule la Commission puisse s'adresser au Tribunal des droits, malgré le taux déjà élevé de plaintes rejetées par l'organisme administratif.

Le tiers des 98 jugements rendus par le Tribunal des droits, depuis 1991 (sur 174 causes déposées), concernaient des causes écartées par la Commission des droits. Des causes présentées individuellement, de 25 à 30 p. cent obtiennent des jugements favorables, selon Me Sylvie Gagnon, porte-parole du Tribunal. Cela signifie que la Commission des droits a erré dans ces cas. Quand la Commission pilote elle-même un dossier devant le Tribunal, elle a gain de cause trois fois sur quatre.

En 1993, la Commission n'avait pas donné suite à 58 p. cent des plaintes ayant fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme. En fait, « l'efficacité » de la Commission diminue d'année en année : l'an dernier, elle a obtenu des règlements, sans intervention du Tribunal, dans 20 p. cent des plaintes, comparativement à 25 p. cent en 1993 et à 31 p. cent en 1992.

Le taux de règlement des plaintes est en chute libre depuis la mise en place d'une réforme administrative en 1992, quand le budget de la Commission a commencé à décliner. De 8,3 millions de dollars cette année-là, le budget de l'organisme est passé à 7,6 millions en 1994-95, et son personnel a fondu de 12 p. cent (125 employés actuellement).

Les nouveaux crédits budgétaires présentés cette semaine par la ministre Pauline Marois réduisent encore considérablement les ressources allouées à la défense des droits de la personne. Ainsi, le budget de la Commission ne sera plus que de 6,9 millions, en 1995-96, mais on y fusionnera, en plus, l'actuelle Commission des droits de la jeunesse, dont le budget était l'an dernier de 3,4 millions. Finalement, la Commission des droits aura un budget réduit malgré l'augmentation de ses responsabilités.

Le président de la Commission, M. Yves Lafontaine, n'a pas commenté hier la réduction budgétaire, mais il a indiqué, dans une entrevue accordée cette semaine, que « la tâche est grosse » et que « la pression est de plus en plus forte » contre les politiques de défense des droits.

« La Commission peut avoir l'air en difficulté, a dit M. Lafontaine, car la défense des droits est un domaine piégé où il n'existe pas de consensus social. Nous sommes le déversoir des choses qui ne sont pas réglées dans la société. »

Le mandat de M. Lafontaine est venu à échéance en juin dernier, comme celui des sept commissaires de l'organisme. La loi leur permet de rester en poste jusqu'à avis contraire de l'Assemblée nationale.

Le fort taux de rejet des plaintes s'explique, selon le président, par plusieurs facteurs, comme le manque de collaboration des plaignants eux-mêmes et des auteurs des actes de discrimination, le mécanisme de « filtration » des plaintes utilisé par la Commission, ou encore tout simplement l'insuffisance de preuves (dans les deux tiers des cas).

« Il faut cependant donner la chance au plaignant », dit-il, admettant par ailleurs que certaines plaintes sont non fondées et même frivoles, malgré que la Commission ait accepté d'ouvrir une enquête. Il y a bien sûr des plaignants à répétition, que M. Lafontaine qualifie d'« assoiffés de justice », qui s'adressent à plusieurs instances différentes.

« Je suis content qu'il y ait le Tribunal des droits », ajoute-t-il en soulignant que la Commission n'est pas infaillible dans ses décisions.

La crédibilité de la Commission, mise à mal par les jugements du Tribunal des droits, est également secouée par des « causes célèbres » où l'organisme est lui-même malmené par ses employés qui l'accusent de discrimination. Le Tribunal des droits a déjà donné raison à M. Jérôme Di Giovanni, qui s'est vu refuser une promotion à la Commission à cause d'un handicap visuel. La Commission a porté la cause devant la Cour d'appel du Québec. Un autre cas implique Mme Esmeralda Thornhill, une avocate noire de la Commission qui accuse son employeur de lui interdire de militer dans d'autres organisations. Le Tribunal des droits attend le mémoire de défense de la Commission.

Il est aussi arrivé que la Commission se trouve en situation de conflit d'intérêts, quand une citoyenne d'origine chilienne, Mme Bernarda Espinoza, avait présenté en 1990 une plainte impliquant la conjointe du président de l'époque, M. Jacques Lachapelle. La plainte a été écartée en 1993, sous la présidence de M. Lafontaine qui y avait affecté des commissaires ignorant l'existence du conflit d'intérêts. La Commission avait d'ailleurs retenu les services d'un enquêteur indépendant dans ce cas. Mme Espinoza, qui avait perdu son emploi dans une agence du ministère de la Justice, s'était par la suite adressée au Tribunal des droits, mais elle avait dépassé le délai de 90 jours prévu par la loi après un refus de la Commission.

« L'âgisme » fait des ravages dans les milieux de travail

FRANÇOIS BERGER

■ L'âge jugé trop avancé est l'un des principaux motifs de discrimination parmi les plaintes logées l'an dernier auprès de la Commission des droits de la personne du Québec.

Ce que la Commission appelle « l'âgisme », ou la discrimination au travail contre les personnes de plus de 50 ans, semble en progression rapide, au moment où, paradoxalement, il n'existe plus d'âge obligatoire de la retraite.

Selon des données non publiées obtenues par *La Presse*, les enquêtes ouvertes par la Commission des droits en 1994 ont augmenté uniquement pour les plaintes concernant l'âge et pour celles relatives à la condition sociale (le fait, par exemple, d'être assisté social).

La Commission a ouvert des enquêtes dans 102 cas de discrimination à cause de l'âge, en particulier des cas de mise à la retraite anticipée et forcée. C'est 32 p. cent de plus que l'année précédente.

Selon l'organisme chargé de l'application de la Charte des droits et libertés, les employeurs croient souvent, à tort, qu'une personne de plus de 50 ans est moins productive ou incapable de s'adapter à l'évolution du travail. La Commission embauche d'ailleurs elle-même une secrétaire âgée de... 90 ans !

La Commission cite, dans son bulletin d'octobre dernier, un avis de l'Association médicale canadienne disant qu'il n'existe « pas de lien direct entre le vieillissement biologique et le fait d'atteindre un âge précis ». Selon la Commission, le vieillissement ne signifie pas automatiquement qu'une personne est devenue incapable d'occuper un emploi déterminé, sauf, prévient-elle, dans des cas particuliers lorsque la sécurité du public est en jeu.

La Commission des droits a ouvert 758 enquêtes sur des plaintes de discrimination, l'an dernier, moins que les 840 de 1993. La discrimination pour handicap arrive en tête de liste, avec 174 plaintes. Viennent ensuite les plaintes liées au sexe des personnes, surtout des femmes (169 enquêtes ouvertes). L'âge se place en troisième position.

Les plaintes relatives à la race, la couleur de la peau, l'origine ethnique ou nationale ont totalisé 99 cas en 1994, moins que les 133 de l'année précédente.

Suivent 50 plaintes concernant l'état civil (des employés mariés ensemble, par exemple), 49 la condition sociale, 27 la grossesse, 26 l'orientation sexuelle, 22 le fait de posséder des antécédents judiciaires, 14 la religion et 9 les convictions politiques. La Commission a relevé neuf cas d'exploitation des personnes âgées ou handicapées tandis que huit plaintes concernent l'usage de l'une ou l'autre des langues officielles.

Les plaintes pour harcèlement ont totalisé 122 cas, dont 78 pour harcèlement sexuel.

La Commission des droits ne limite pas ses interventions aux seules plaintes de discrimination ou de harcèlement, a tenu à préciser le président de l'organisme, M. Yves Lafontaine. « Nous sommes des éveilleurs de conscience », a-t-il dit en citant notamment les interventions de la Commission dans le domaine policier, où un code de déontologie a été adopté. La Commission s'occupe également de la mise sur pied de programmes d'accès à l'égalité (pour les femmes et les minorités) dans les entreprises.

L'organisme s'est aussi prononcé, cette année, en faveur du port du foulard islamique (*hijab*) dans les écoles publiques et a souligné l'importance de tenir un débat sur le pluralisme religieux dans la société québécoise.

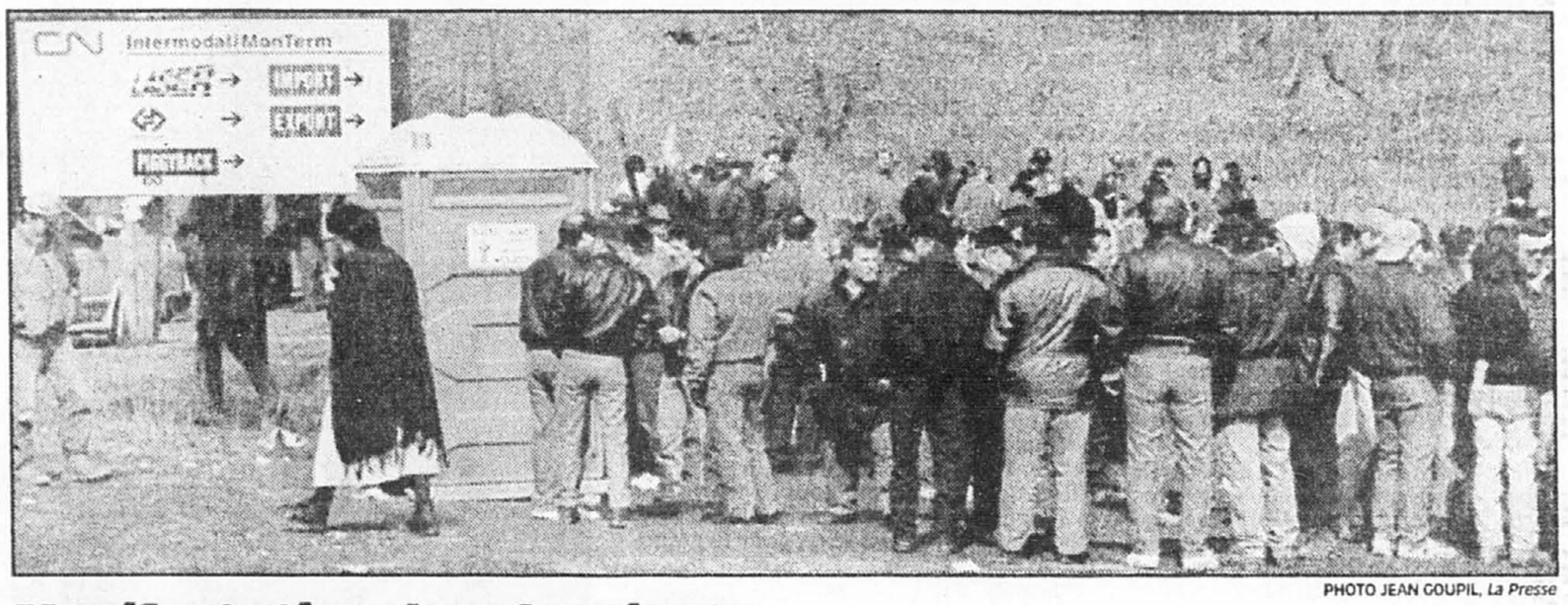


PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Manifestation des cheminots

En attendant que le gouvernement fédéral adopte sa loi spéciale pour forcer le retour au travail, plus de 500 travailleurs du CN ont manifesté hier à la cour de triage Turcot, dans le sud-ouest de la ville. Les employés, affiliés au syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile, section locale 4334, voulaient également démontrer leur appui au Bloc québécois qui s'oppose à ce que le gouvernement soumette les parties à l'arbitrage. Un porte-parole du Bloc, M. Osvaldo Nunez, était présent pour adresser quelques mots d'encouragement aux travailleurs qui disent « non à l'ingérence gouvernementale dans les négociations ».

Un criminologue dénonce l'étude fédérale sur les agressions sexuelles

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Un sondage sur les agressions sexuelles rendu public par Statistique Canada plus tôt cette semaine proposerait une image déformée du drame vécu par les femmes victimes d'assauts sauvages.

Un crimiminologue de l'université Simon Fraser, en Colombie-Britannique, Neil Boyd, soutient que l'étude fait fi de la gravité des cas de viols en les classant avec les cas de femmes n'ayant subi que des attouchements.

« L'étude néglige de faire la distinction entre les agressions graves et d'autres types de problèmes qui surviennent dans la vie de tous les jours », affirme-t-il.

Basée sur des données colligées en 1993, l'étude démontre qu'une femme sur quatre, âgée entre 18 et 45 ans, a été agressée sexuellement par un inconnu depuis l'âge de 16 ans et qu'elle vit depuis lors dans l'insécurité.

Certains groupes féministes trouvent ces interprétations plutôt alarmantes.

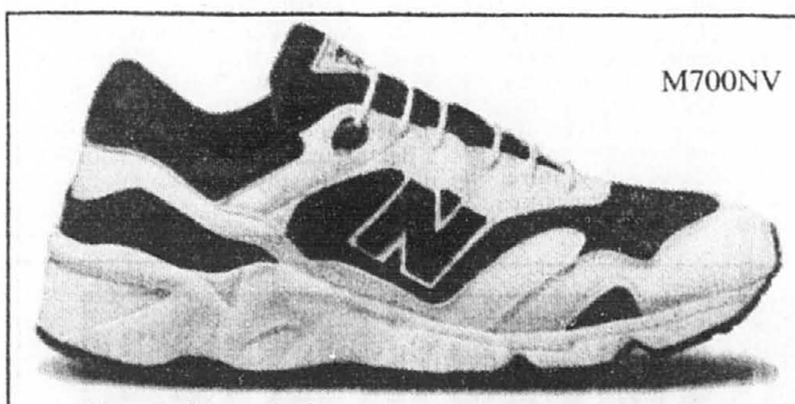
D'aucuns ont dénoncé l'étude parce qu'elle concluait notamment que plus de la moitié des femmes âgées de plus de 18 ans avaient subi des agressions physiques ou sexuelles de la part d'hommes.

Pour M. Boyd et plusieurs autres, cette étude, qui a coûté 1,9 million, est à toutes fins pratiques inutile.

Statistique Canada s'appuie sur le code criminel en vertu duquel les agressions sexuelles vont des simples attouchements non désirés aux assauts violents pouvant blesser ou tuer.

De plus, l'agence fédérale affirme avoir consulté les services de police, les groupes de femmes et les universités.

« Si ces gestes sont décrits par le code criminel, c'est parce que la société a dit que ces comportements étaient mauvais, dit Karen Rodgers de Statistique Canada. Quand une femme se fait empoigner, elle ignore totalement comment cela va se terminer. Sa pire crainte est souvent le viol... et l'impact est réel. Ce ne sont pas toutes les femmes qui ont peur, mais c'est le cas de plusieurs. »



M700NV

Très léger: sans une once de compromis

Chez New Balance, développer une chaussure supérieure très légère veut dire ajouter matériaux et technologie de pointe, non pas enlever des éléments de performance.

new balance

Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

LARGEURS DISPONIBLES		MODÈLES ▼ LARGEURS ▶	2A	B	D	2E	4E
HOMMES		M998 COURSE					
		MK560 TOUT-ALLER					
		MX650 MULTI-SPORTS					
		MK907 DE VILLE					
FEMMES		W998 COURSE					
		WK740 MARCHE					
		WX650 MULTI-SPORTS					

En magasin Disponible avec plaisir sur commande rapide

Certains modèles pour hommes jusqu'à pointure 16, femmes 13.

BOUTIQUE COURIR

LAVAL 2524 Daniel -Johnson (face au Carrefour Laval) 978-9822

MONTRÉAL 4452 Saint-Denis (angle Mont-Royal) 499-9600

LONGUEUIL 1745 Chemin-Chambly (angle Curé Poirier) 674-4436

N0468 - 3248

VENEZ CHOISIR PARMI NOS 60 ESCORT LX EN INVENTAIRE

TAUX DE CRÉDIT 6.9% Disponible jusqu'à 48 mois



ESCORT 5 PORTES



3 PORTES «SPORT»

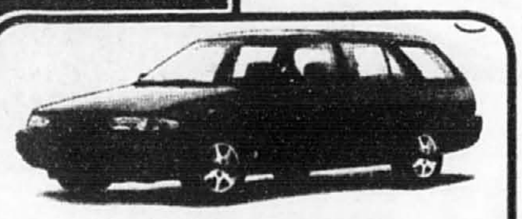
- Radio avec lecteur de disque compact ;
- Jantes d'aluminium ;
- Moteur 4 cyl. ;
- Boîte 5 vitesses ;

249 $* 24 MOIS AVEC COMPTANT DE 399 $

- Vitres teintées ;
- Déflecteur arrière ;
- Et plusieurs autres équipements.



ESCORT LX 4 PORTES



ESCORT FAMILIALE

Ford LOCATION Vos spécialistes de la location commerciale

*Location-bail 24 mois, 50 000 km inclus, excédent pré-déterminé à 4 ¢ du km, transport et préparation 750 $, comptant requis de 399 $, dépôt de sécurité remboursable de 300 $.

S2220098

50 VOITURES DE REMPLACEMENT DISPONIBLES

2128373;815

Circuit MERCURY

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2h30 DU MATIN

6300, BOUL. HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD - TÉL.: 325-4700

Plus que 2 jours
6e ÉDITION!
MICRO EXPO 95
PRINTEMPS
24, 25 et 26 MARS • PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL
Vendredi de 10h à 21h, samedi et dimanche de 10h à 18h
Présenté par
COMPUTER PAPER
PLUS Marché international multimédia International Market

NE MANQUEZ PAS
Le Pavillon des Manufacturiers, avec :
Microsoft IBM OS2/WARP
SÉMINAIRES INTERNET
• Le Centre des Présentations • Pavillon du portatif Ultrasoft • Multimédia • Musique MIDI • Réalité virtuelle • Logiciel éducatif québécois • La Table de consultation gratuite
PRÉSENTATIONS EXCLUSIVES!
« L'évolution du micro-ordinateur »
« Comment acheter un ordinateur »
« Le babillard électronique : un monde à découvrir »
« L'impôt et votre ordinateur »
ET BIEN D'AUTRES!
LE SALON DE L'ORDINATEUR POUR TOUS!
LA LIGNE INFO-FAX SUR DEMANDE
(514) 846-7405 PAR DECATHLON
PLUS DE 100 EXPOSANTS VOUS OFFRENT LA MEILLEURE SÉLECTION ET LES MEILLEURS PRIX!
MICRO EXPO 95 PRINTEMPS • 24, 25 ET 26 MARS • PLACE BONAVENTURE, HALL EST • MONTRÉAL
COÛT D'ENTRÉE AVEC CE COUPON 7$ Limite de 1 coupon par personne par jour
ÉDUCATEURS Samedi seulement 5$ Enseignants et étudiants de moins de 18 ans avec preuve d'identité et ce coupon
ADMISSION FAMILIALE 20$ Pour 2 adultes et 2 enfants de moins de 17 ans
VENDREDI DE 10H À 21H, SAMEDI ET DIMANCHE DE 10H À 18H

4000 nouveaux vidéopokers

ÉRIC TROTTIER

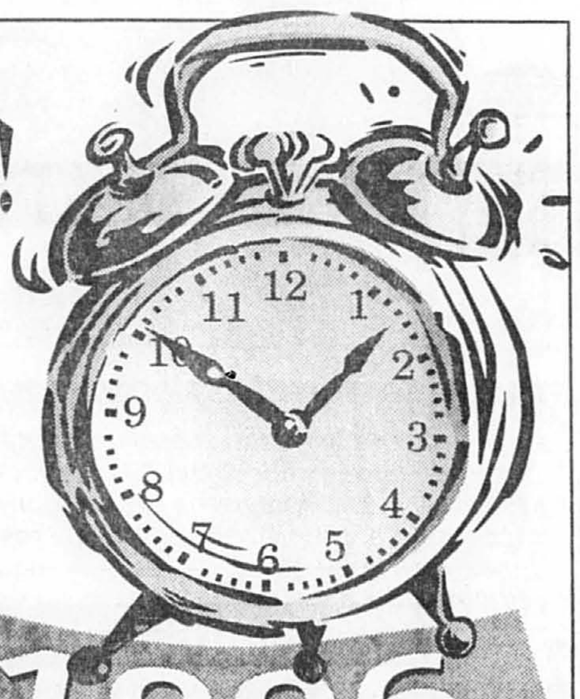
■ Sans tambour ni trompettes, Loto-Québec vient d'octroyer à trois fournisseurs, dont l'un est Montréalais, un contrat de 24 millions pour la fabrication de 4000 nouveaux appareils vidéopokers qui seront installés dans les bars et brasseries de la province d'ici la fin de l'année.

C'est la compagnie américaine Video Lottery Technologies (VLT), de Boseman, au Montana, qui a obtenu la plus importante part du gateau. VLT, qui a fabriqué les 2000 premiers appareils de jeu utilisés par Loto-Québec, en produira 2000 autres, à 6000 $ pièce. C'est également cette entreprise qui a fourni à la société d'État son système central de loterie-vidéo.

La deuxième compagnie à récolter une part du nouveau contrat est de Montréal : ETI, une firme d'une centaine d'employés qui a déjà vendu des terminaux de 6 / 49 à Loto-Québec, fabriquera 1000 appareils de loterie-vidéo de son crû. Pour l'entreprise dirigée par Cherif Benchalal, qui se spécialise également dans les télécommunications bancaires (réseau Interac, etc), il s'agit d'un premier contrat de jeux vidéopokers.

La troisième firme retenue par Loto-Québec est Spielo Gaming, du Nouveau-Brunswick, qui devra aussi produire 1000 appareils. Lors des premières commandes de Loto-Québec, il y a un an, Spielo avait obtenu un contrat de 3000 appareils. Son usine est à Sainte-Anne-des-Monts, en Gaspésie.

Quelques 6600 appareils de loterie-vidéo sont actuellement en marche dans différents établissements licenciés du Québec. Un peu plus de 2000 appareils dorment dans des entrepôts, mais Loto-Québec espère pouvoir les installer tous d'ici peu : « Depuis janvier, les demandes pour obtenir des appareils de Loto-Québec affluent, explique le porte-parole de la Société de loterie-vidéo du Québec, Marc Beauchesne. Nous en installons à peu près 350 nouveaux chaque semaine et nous devrions avoir 15 000 appareils en marche avant la fin de l'année. »

Du 25 mars au 8 avril 1995
Le temps c'est de l'argent!

AUCUN DÉPÔT
AUCUN INTÉRÊT
AUCUN PAIEMENT
même sur les taxes
DUMOULIN vous offre du temps: PAYEZ EN 1996 ou de l'argent: NE PAYEZ PAS DE TPS.
Payez en 1996 ou Pas de TPS*
Panasonic 1799$

SUPPORT GRATUIT (valeur 250 $)
CT-31XF31 Téléviseur GA00
~ Image sur image ~ 2 syntonisateurs
~ 700 lignes résolution ~ Filtre peigne
~ Télécommande universelle
~ Système Dome acoustique
~ 2 entrées a/v ~ Sortie audio variable
Était: 1999 $
SONY 899$

OBTENEZ une valise et pile rechargeable GRATUITE
CCD-FX 330 Caméra vidéo 8 mm
~ Objectif 10 X ~ Viseur couleur
~ Mise au point automatique
~ Indicateur de temps écouler pour la pile et la cassette ~ Têtes d'effacement flottantes pour transitions d'images sans bruit
~ Télécommande
HITACHI 699$

26AX10 Téléviseur stéréo
~ Télécommande
~ 600 lignes de définition
~ Entrée audio/vidéo
~ Sortie audio variable
JVC 799$

AV27BM5 Téléviseur stéréo
~ Télécommande universelle
~ Tube écran noir
~ 500 lignes résolution
~ Entrées audio/vidéo
~ Sortie audio variable
TOSHIBA 1299$

TV32C50 Téléviseur
~ Télécommande universelle
~ Fonction image sur image
~ Filtre en peigne
~ 700 lignes de résolution
~ 5 prises audio/vidéo
~ Sortie audio variable
IMPRIMANTES LASER
EPSON 649$

Idéales pour votre bureau!
AL 1100
~ 4 PPM
~ 1 Mo
~ 300 dpi
~ PCL5

420 Mo à 730 Mo
Assemblé au Québec
Windows INCLUS
Moniteur INCLUS
Micor 2000
486 DX2-66, 4 Mo/420 Mo 1799$
486 DX2-66, 8 Mo/420 Mo 2199$
586 Pentium 60 2699$
486 SLC 66 Mhz 1699$
PORTATIFS COULEUR

TEXAS INSTRUMENTS SX25 ~ 120 Mo 1999$
EPSON SLC 2 ~ 50 Mo/120 Mo ~ Fax-modem 1799$
SLC 2 ~ 50 Mo/180 Mo 1899$
DX2 ~ 50 Mo/260 Mo 2895$
NEC Versa 33/200 Mo 2299$
* LA PROMOTION S'APPLIQUE SUR PLUSIEURS PRODUITS SÉLECTIONNÉS
PLUS DE DÉTAILS EN MAGASIN.
Dumoulin
Électronique
8390, rue St-Hubert 388-4777
1599, autoroute 440 ouest 681-7770
2203, chemin de Chambly 468-1993
MONTRÉAL LAVAL LONGUEUIL
Informatique
8251, rue St-Hubert 385-1777
1533, autoroute 440 ouest 688-1001
2203, chemin de Chambly 468-5651
12-PRS-A5-25/03/95

PIERRE FOGLIA



La différence

Il y a un monde de différence entre Ben Johnson et moi, s'est empressée de dire Silken Laumann, l'avironneuse canadienne dépossédée de sa médaille d'or, aux Jeux Panam, pour apparence de doping.

Effectivement, un monde de différence.

Première grande différence : la presse qui s'était dépêchée de traiter Ben Johnson comme un criminel à Séoul (lui aussi disait qu'il était innocent) se dépêche de traiter Silken Laumann comme une victime.

Rappelons que Silken Laumann est la darling du sport amateur canadien. Elle s'est signalée jusqu'ici par son courage et sa force tranquille, en remportant une médaille de bronze aux Jeux de Barcelone, alors qu'elle était très sérieusement blessée.

Silken Laumann s'est-elle dopée aux Jeux Panam ?

Je n'en sais rien. Et je ne veux pas dire autre chose. Je n'en sais VRAIMENT rien.

Contrairement à mes confrères, ses explications ne me convainquent pas entièrement de son innocence. Elle aurait voulu prendre du Bénadryl décongestionnant, en assurant ses arrières, qu'elle n'aurait pas agi autrement. Elle se serait trompée de Bénadryl.

Mais je ne trouve pas de mobile. Pourquoi se serait-elle dopée ? Une médaille d'or en aviron aux Jeux Panam, c'est une médaille en chocolat. L'opposition vient d'Europe. Dans cette compétition, les Canadiennes étaient fin seules. Les filles ont gagné par plus de dix secondes. Une joke. Pas besoin de dope.

Alors je la crois innocente ?

J'ai un doute. Silken Laumann avait la grippe, bon. Mais on nous dit aussi qu'elle est asthmatique.

L'asthme !

L'asthme est la dernière grande mode chez les athlètes de haute compétition.

« De la folie, confiait Christiane Ayotte, médecin à l'INRS de Pointe-Claire, à mon confrère Gilles Blanchard en septembre dernier. Depuis que le CIO accepte les médicaments pour les asthmatiques reconnus comme tels, c'est fou le nombre d'athlètes qui se déclarent asthmatiques. »

Les deux meilleurs cyclistes du monde sont asthmatiques, Indurain et Rominger. Soixante p. cent de l'effectif de certaines équipes de ski de fond au Jeux de Lillehammer étaient asthmatiques. Au Canada, des nageurs, des cylistes, des patineurs de vitesse, des joueurs de soccer ont été curieusement frappés par l'épidémie d'asthme.

Il faudra être asthmatique pour gagner une médaille à Atlanta l'an prochain. Le médicament en cause : le Ventolin. Un bronco-dilatateur qui n'a qu'un très lointain rapport avec le Bénadryl qu'a pris Mme Laumann. Mais le même principe décongestionnant, la même idée d'ouvrir, de dégager le souffle. Le souffle : la victoire.

Silken Laumann s'est-elle dopée aux Jeux Panam ?

Je n'en sais rien. Et je ne veux pas dire autre chose. Je n'en sais VRAIMENT rien.

Mais je trouve l'empressement des institutions et de la presse sportive canadiennes à blanchir Mme Laumann un peu intempestif. Un monde de différence entre madame Laumann et Ben Johnson ?

Assurément.

Mme Laumann est une grande blonde. Ben Johnson est un gros nègre.

La Floride

■ Vous ai-je déjà parlé de cette jeune femme, venue m'engueuler au bureau, un midi ? Il y a longtemps de cela. Je venais justement de terminer un reportage sur les Québécois en Floride où j'étais allé avec le photographe Michel Gravel. Nous avions travaillé comme des fous. Beaucoup de stock. L'information était là, et la couleur. Une bonne job, je crois. Le ton ? Baveux un peu, c'est sûr. Sans le dire expressément, je tenais évidemment la Floride pour le point d'achèvement de la quétainerie balnéaire.

Quelques semaines après la publication du reportage, il y a donc cette jeune femme qui m'appelle : « Avez-vous quelques minutes, M. Foglia ? ». Je l'ai reçue à la cafétéria de *La Presse*. Je la revois déplier sur la table un de mes articles sur la Floride. La photo qui l'illustrait représentait un couple dans la soixantaine, un Elvis Gratton et sa Grattonne. Un rôti de porc frais en bermudas, et sa gousse d'ail en gougounes.

— Mes parents, me dit la jeune femme.

— Mes sympathies, que je lui réponds. Elle se lève pour partir. Je la retiens : « C'est pour rire. Je vous en prie, dites ce que vous êtes venue me dire... »

La jeune femme et ses trois soeurs avaient offert ce voyage en Floride à leurs parents pour leur 30e anniversaire de mariage. Leur premier voyage. Leur baptême de l'air. La jeune femme s'est mise à me raconter la vie toute simple de ses parents. Une vie où les enfants sont arrivées par deux : « Ma mère a eu deux fois des jumelles ». Les soucis par cent : « On n'était pas riches ». Les petits bonheurs par mille : « On était heureux, on était bien avec rien ». La jeune femme parlait beaucoup de son père. Comment il s'endormait, quelques minutes tous les soirs, devant la télévision, la tête renversée sur le dossier du sofa, les jambes écartées.

— Notre mère l'excusait : Votre père est si fatigué, nous disait-elle. Ou encore : C'est sa façon de s'évader...

— Savez-vous ce qu'était la plus grande peur de mes parents ? m'a demandé la jeune femme sans me laisser le temps de répondre : l'imprévu. Et ce qui leur manquait le moins dans la vie : l'aventure. Quand nous leur avons offert ce voyage, ils ont commencé par refuser. « On ne parle même pas anglais », disait mon père. « Et si on tombe malade ? » paniquait ma mère. On les a convaincus petit à petit.

— Quand vous les avez rencontrés là-bas, ils étaient sur la lune, au Sahara, au coeur de la Chine. Tout fiers et tout étonnés de s'y trouver bien, mais quand même pressés de revenir nous raconter. « Et puis j'ai peur que votre père tombe malade », nous a dit maman au téléphone...

— Je vous croyais sensible M. Foglia. Capable de ressentir la bonté, la simplicité, la modestie, la vulnérabilité, toutes ces moindres vertus qui font la grandeur des petites gens. Mais vous n'avez vu que leurs bermudas ridicules. Je suis déçue. Je voulais vous le dire. Voilà. Ne me raccompagnez pas. Je vous remercie pour le café.

Elle est partie.

J'ai filé cheap quelques heures. Quelques jours peut-être. Je l'ai oubliée.

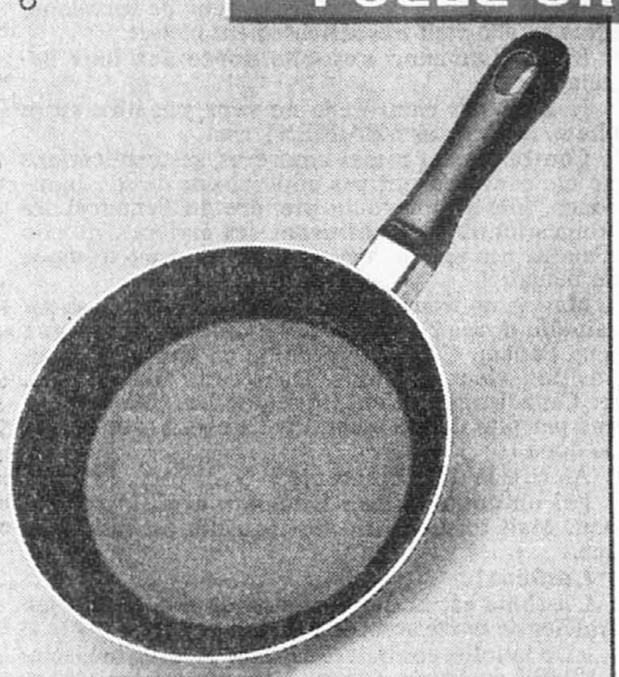
Je n'avais jamais repensé à cette jeune femme et à son père jusqu'à l'autre soir. Je me suis endormi devant la télé, et comme la tête me partait en arrière, j'ai entendu ma fiancée dire à ma fille : « Ton père est fatigué »...

Je pars pour la Floride demain.

CLUB ULTIMA MD

PRINTEMPS EN FOLIE POUR LA MAISON

POÊLE GRATUITE!



OFFRE EXCLUSIVE CLUB ULTIMA
POÊLE 20 CM
GRATUITE!
VALEUR 20$
PAR
T-FAL
AVEC ACHAT D'UNE VALEUR 50$* DE PRODUITS
T-FAL
* EXCLUANT LES TAXES.

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.
QUANTITÉ : 75 PAR MAGASIN.
NE PEUT ÊTRE COMBINÉE À AUCUN AUTRE RABAIS, NI AVEC LES PRODUITS TEFAL.
ULTIMA

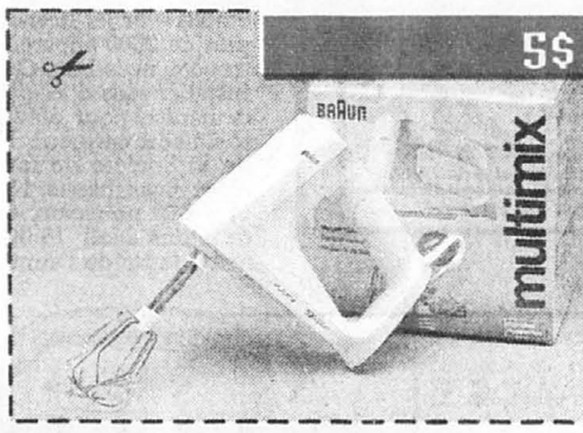
15$ DE RABAIS



Moulinex
EXTRACTEUR DE JUS
PICHET, 750 ML/24 OZ
MODÈLE #864
34,99 AVEC COUPON-RABAIS

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.
QUANTITÉ : 50 PAR MAGASIN.
PAS DE COMMANDE SPÉCIALE.
ULTIMA

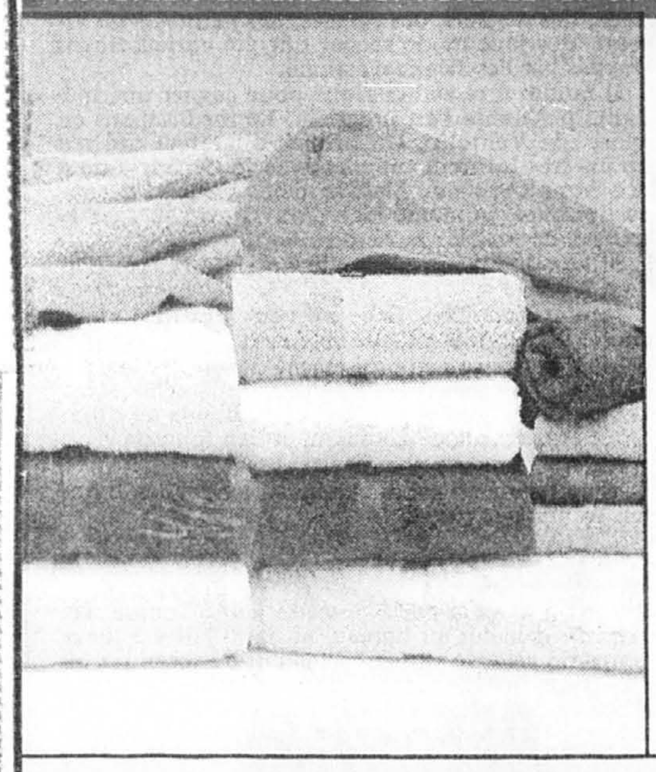
5$ DE RABAIS



BRAUN
MULTI-MIX
MÉLANGEUR À MAIN
MODÈLE #M800
29,99 AVEC COUPON-RABAIS

QUANTITÉ LIMITÉE.
PAS DE COMMANDE SPÉCIALE.
OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.
ULTIMA

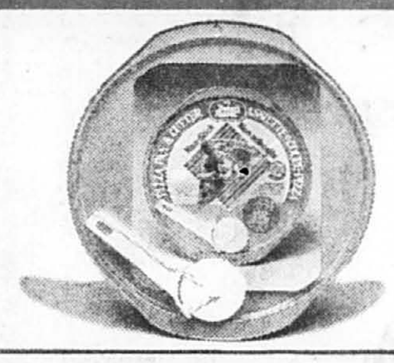
ACHETEZ 1 ENSEMBLE ET RECEVEZ-EN UN AUTRE À 1/2 PRIX!



Fieldcrest
ROYAL VELVET
ACHETEZ UN ENSEMBLE DE SERVIETTES
(SERVIETTE DE BAIN, MAIN ET DEBARBOUILLETTE)
34,97
2IÈME ENSEMBLE
17,47
DANS UNE GAMME DE 24 SUPERBES COULEURS!

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.

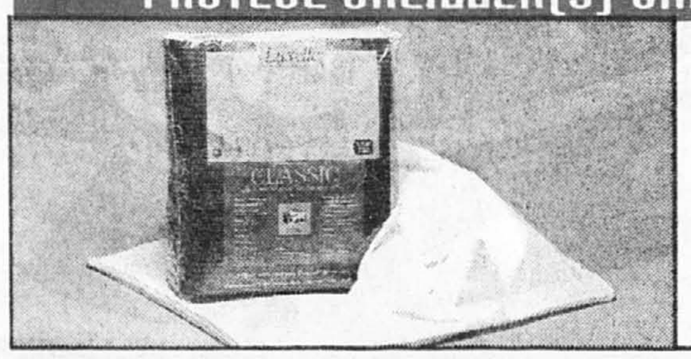
OFFRES SPÉCIAL



Baker's Secret
ASSIETTE À PIZZA AVEC COUPE-PIZZA EN PRIME ET COUPON
BAS PRIX JOUR APRÈS JOUR
4,49

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.
QUANTITÉ LIMITÉE.
PAS DE COMMANDE SPÉCIALE.
ULTIMA

PROTÈGE OREILLER[S] GRATUIT AVEC ACHAT



CLASSIC LUXELLE
COUVRE-MATELAS PIQUÉ, CERTIFIÉ DUPONT
JUMEAU 22,99 (RECEVEZ 1 PROTÈGE-OREILLER RÉGULIER)
DEUX-PLACES 29,99 (RECEVEZ 2 PROTÈGE-OREILLERS RÉGULIER)
GRAND 32,99 (RECEVEZ 2 PROTÈGE-OREILLERS GRAND)
QUANTITÉ LIMITÉE

TAPIS FIELDCREST COORDONNÉS

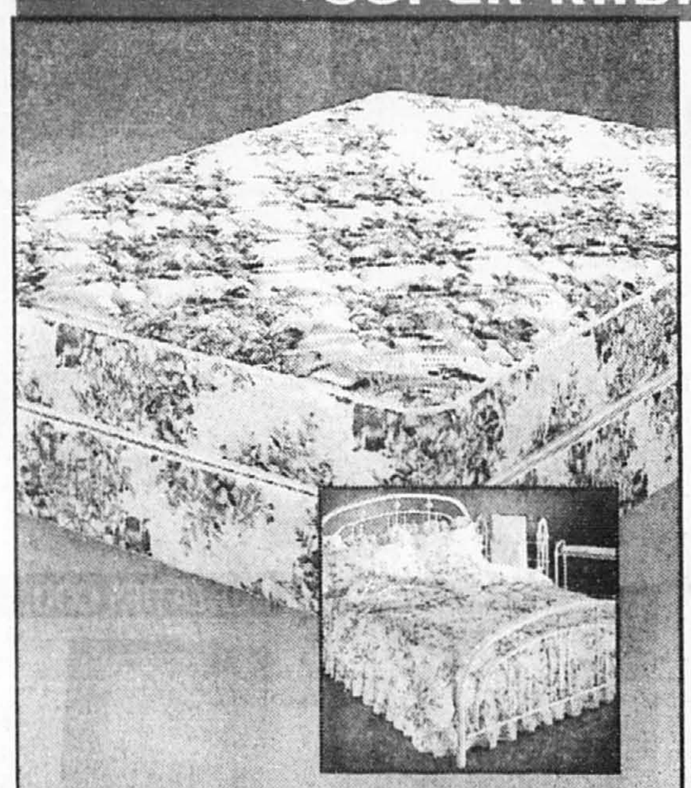


Fieldcrest
ACHETEZ-EN UN À PRIX RÉGULIER, RECEVEZ-EN UN AUTRE DE MÊME VALEUR OU MOINS À
50% DE RABAIS

TAPIS (17"X24")	21,99
TAPIS (24"X36")	29,99
CONTOUR	29,99
COUVRE-SIÈGE	15,99

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.

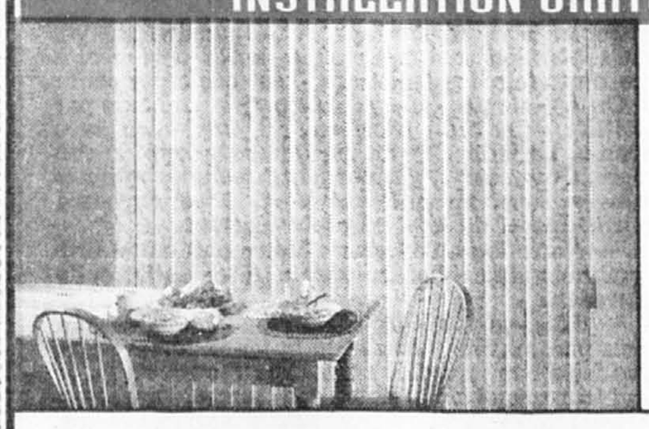
SUPER RABAIS



ACHETEZ UN MATELAS
Serta Perfect Sleeper
ULTIMA II, CASHMERE OU SENSATION
ET RECEVEZ DE SUPER RABAIS SUR DES LITS ET TÊTES DE LITS
PAR
TRILLIUM FIFTH AVENUE FURNITURE
Amisco
INTERIOR IMAGE PAR SALTERINI
RABAIS/GRANDEUR :
$45 DE RABAIS (JUMEAU)
$50 DE RABAIS (DEUX-PLACES)
$60 DE RABAIS (GRAND)
$75 DE RABAIS (TRÈS GRAND)
PLUS 30 MODÈLES DIFFÉRENTS.

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.
ULTIMA

INSTALLATION GRATUITE



SUR TOUS LES STORES
SHADE-O-MATIC®

OFFRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1995.

LITERIE & COORDONNÉS
SERVIETTES DE BAIN & ACCESSOIRES
ARTICLES DE CUISINE

GARANTIE DE PRIX 200% de la différence en $

ST-LEONARD
6755, boul. Métropolitan, EST
(coin nord de Langelier)
Tél.: 322-2000
WEST ISLAND
3205 blvd. des Sources
(Galeries des Sources)
Tél.: 685-6565
CLUB ULTIMA

REGISTRE CADEAUX
DESIGNER SERVICE À DOMICILE
MATELAS & LITS

L'émeute de la Coupe Stanley lui vaut six mois de prison

RAYMOND GERVAIS

■ Andrew Fuller, ce jeune homme de 24 ans reconnu coupable le 14 octobre dernier d'avoir participé à la désormais célèbre émeute de la Coupe Stanley en 1993, de vol d'un panneau de signalisation et de méfait, a été condamné hier à six mois de prison et à 150 heures de travaux communautaires par le juge Denis Laliberté, de la Cour municipale de Montréal.

Fuller, ainsi que quelque 115 autres personnes, avaient été arrêtées par la police dans la nuit du 10 juin 1993, lors de l'émeute qui s'était déclarée à la suite de la victoire, en finale de la Coupe Stanley, du Canadien de Montréal sur les Kings de Los Angeles.

Dans un jugement de 23 pages, le magistrat rappelle les principaux faits qui entourent la manifestation violente désignée comme « l'émeute de la Coupe Stanley » qui s'est déroulée dans les rues du centre-ville de Montréal.

Pas moins de 168 personnes, dont 49 policiers, avaient été blessés lors de cette émeute, qualifiée de la plus violente jamais survenue à Montréal. De plus, 31 wagons de métro avaient été saccagés ainsi que 15 autobus de la STCUM. S'attaquant à tout sur leur passage, les émeutiers s'en étaient également pris aux abribus, aux vitrines des commerces et s'étaient livrés à de nombreux vols, actes de vandalisme et à des méfaits causant pour près de 2,5 millions de dollars de dégâts.

Dans son jugement rendu le 14 octobre dernier, le juge Laliberté écrivait que la preuve présentée démontrait hors de tout doute que Fuller, un résident de Saint-Bruno, sans antécédant judiciaire, s'était rendu à Montréal vers les 22 h 30 le soir du 9 juin pour « fêter » la victoire du Canadien.

Au cours du procès, il a également été établi que M. Fuller avait décidé de se rendre dans le centre-ville en métro, préférant garer son automobile en lieu sûr.

Dans son témoignage, l'accusé précise qu'il régnait ce soir-là aux abords du Forum, un « esprit de camaraderie ». Pourtant, il constate que certaines personnes sont grimpées aux arbres, que d'autres marchent sur le toit des véhicules et qu'une autre personne s'attaque à une automobile. Le défendeur a de plus précisé au tribunal qu'il aurait pu facilement emprunter un autre chemin pour se rendre à l'appartement d'un ami où il devait aller coucher et ainsi s'éloigner de l'émeute, mais qu'il ne l'avait pas fait parce que c'était le moment de célébrer et que « la place à être, c'était sur la rue Sainte-Catherine ».

Dans sa sentence, le juge Laliberté écrit que « les événements qui se sont produits ce soir-là ne sont pas aux yeux de la Cour un *party* »

Le juge Laliberté cite le juge Vallerand de la Cour d'appel du Québec qui disait croire « que le fait de participer à une émeute mérite une peine de prison. Il s'agit d'une grave offense contre la démocratie ».

Le magistrat précise de plus dans sa décision que les faits reprochés à l'accusé doivent être analysés dans le contexte d'une émeute. Que la gravité des actes reprochés ne repose pas sur le seul fait d'avoir enlevé un panneau de signalisation à l'intersection des rues Saint-Marc et Sainte-Catherine, mais que ce geste a été fait lors d'une émeute. « Que les actions de l'accusé ont un impact direct sur la foule, encourageant les autres à prendre part à l'émeute, contribuant à l'excitation générale des émeutiers ».

« Le tribunal doit également tenir compte des dommages causés à la propriété privée et publique lors de l'émeute ainsi que de la réputation faite à la communauté montréalaise en général à la suite de ces événements disgracieux. On doit également garder en mémoire que le seul but visé par les manifestants dont la majorité étaient âgés de 16 à 25 ans, était de détruire, de terroriser et d'effrayer les personnes qui ne voulaient pas prendre part à l'émeute », écrit le juge.

Et de poursuivre: « La Cour est d'avis qu'un message clair et dissuasif envers la population doit émaner de sa décision que le fait de participer à une émeute, résulte inévitablement en une sentence de prison pour l'accusé. La Cour doit faire tout ce qui est en son pouvoir afin de mettre un terme à tout phénomène qui menace de prendre de l'ampleur et qu'il est de son devoir de protéger la société de ses membres qui décident d'utiliser la violence en guise de moyen d'expression », ajoute le juge Laliberté.

AUJOURD'HUI et DEMAIN DE 9H30 À 17H00

CLINIQUE D'INFORMATION JURIDIQUE GRATUITE
50 AVOCATS(ES) RÉPONDENT GRATUITEMENT À VOS QUESTIONS

Problèmes de logement, de droit familial et de divorce, droit criminel, fiscalité, droit civil et commercial, droit du travail, information sur le nouveau code civil, etc.

MONTRÉAL : 287-5456
EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL : 1-800-275-5456

EN COLLABORATION AVEC
La Presse
Bell
L'Association Du Jeune Barreau De Montréal

Le malheur frappe fort aux îles de la Madeleine

*Après les sagas de l'*Estai *et du* Sea Shepherd, *voilà que l'*État-Providence *fait eau de toutes parts*

DENIS ARCAND
envoyé spécial

La Presse *AUX ÎLES DE LA MADELEINE*

■ Qu'ils aiment ça ou pas, les Madelinots sont pris entre l'*Estai*, le *Sea Shepherd*, et un autre navire qui fait eau de toutes parts, « l'État-Providence ».

Plus de pêche à la morue, pas de chasse au blanchon, une chasse au phoque adulte sous-développée et un filet d'aide sociale qui rapetisse. Plusieurs Madelinots croient que l'économie de leurs îles va traverser une tempête.

L'*Estai*, c'est le chalutier espagnol saisi par le gouvernement canadien il y a deux semaines et qui est devenu le symbole de la surpêche pour tous les habitants de la Côte atlantique. Aux îles de la Madeleine, le moratoire sur les pêches ne laisse plus que les pêches au homard et au crabe, avec des miettes de hareng et de maquereau. Le *Sea Shepherd*, c'est le bateau que l'activiste Paul Watson a utilisé en 1983 dans la croisade qui a mis un terme à la chasse au blanchon. Aux îles, même l'exploitation du phoque adulte à des fins de boucherie est gênée par le mouvement écologiste.

« Aux îles, la chasse au phoque fait partie de la pêche, et la pêche, ça représente les deux-tiers des emplois créés aux îles », dit Antoine Poirier, un chasseur-pêcheur qui affirme avoir « 40 000 $ de dettes sur un bateau de 35 pieds que je dois payer avec les huit semaines de pêche auxquelles j'ai encore droit ».

Et si vous avez besoin d'un symbole pour le naufrage de l'État-Providence, il y en avait un mercredi durant toute la journée sur le chemin Principal, à Cap-aux-Meules, juste devant le « centre d'emploi », mieux connu sous le nom de « bureau de chômage ». Une centaine de matelots-pêcheurs ont pris la rue pour protester contre la réduction de la période de prestations d'assurance-chômage de 32 à 30 semaines par année.

« Un aide-pêcheur, c'est celui qui est employé sur le bateau de pêche de quelqu'un d'autre, a expliqué Donald Vigneault, un des manifestants. Douze semaines de pêche donnaient droit à 32 semaines d'assurance-chômage en 1994. Mais ils ont coupé ça à 30 semaines pour 1995 et parient de couper à 28 semaines en 1996. Ça laisse un trou de trois mois avec rien pour nourrir nos familles. »

Ils n'ont pas trouvé que des oreilles sympathiques aux îles. « S'ils avaient écrit 'On veut du travail !' sur une banderole, j'aurais compris, a indiqué un passant. Mais ils revendiquent l'assurance-chômage... »

Plusieurs pêcheurs-propriétaires disent avoir des difficultés, comme Marcel Cormier, de Cap-aux-Meules, qui possède le *Cap-Adèle*, un chalutier moderne et efficace au dessin élégant payé près d'un million en 1986. « Il est beau, c'est vrai, mais on n'a plus la ressource pour l'exploiter », dit M. Cormier, qui pêchait uniquement la morue et les autres poissons de fond interdits par le moratoire sur les pêches de 1992. « Ça ne se paie pas avec des peaux de bananes, un bateau de même. » M. Cormier dit qu'il pourrait être obligé de vendre le *Cap-Adèle* à l'automne.

Année-charnière

Plusieurs croient que 1994-1995 aura été une année-charnière pour l'économie des îles.

« C'est peut-être notre dernière année de prospérité relative, croit Pol Chantraine, de Havre-aux-Maisons, auteur de plusieurs livres sur les pêcheries et la chasse au phoque. Les prises de homard ont baissé de 40 p. cent en deux ans, il n'y a plus de poisson de fond et les tonnages de poisson de surface traités dans les usines des îles (grâce à une subvention d'exportation de l'ACDI qui est elle-même menacée) sont dérisoires. L'agriculture piétine et l'assurance-chômage risque de rétrécir comme une peau de chagrin. Pour une économie qui reposait en partie sur le 10-40 (10 semaines de travail pour 40 de chômage), puis sur le 12-38 et maintenant le 12-30, ça va être dûr. »



PHOTO AP

Pendant que les Madelinots continuaient de s'interroger sur leur avenir, des dockers déchargeaient hier, dans le port de Vigo, en Espagne, ce qui restait dans les cales de l'*Estai* après son périple mouvementé dans les environs du Grand Banc de Terre-Neuve.

Le gérant de la Caisse populaire de Havre-aux-Maisons — dont la clientèle compte une forte proportion de pêcheurs — croit aussi que la situation économique des Madelinots va se détériorer. « Oui, il y a des pêcheurs qui ont des difficultés, mais pas tous », nuance Paul Chiasson, qui dit que pour l'instant, les défauts de paiement, saisies et faillites personnelles n'ont pas augmenté. « Je ne dirais pas nécessairement que ça va être la catastrophe, mais je suis convaincu que le niveau de vie des Madelinots va baisser.

« Les pêcheurs de homard (ils sont environ 375, qui emploient en moyenne 1,5 matelot-pêcheur chacun durant huit à dix semaines par année) vivent relativement bien. Une fois leurs dépenses payées, c'est environ 32 000 $ bruts par année, en moyenne, plus de 8000 $ à 10 000 $ de chômage. C'est pas une fortune, mais c'est correct. Pour ce qui est des sept pêcheurs de crabe, on parle de revenus de 400 000 $ à 500 000 $ par année.

« Mais la dernière grande pêche qui crée encore de la prospérité — le homard — le fait parce que le prix du homard a monté à environ 4 $ la livre, un niveau très au dessus de la moyenne des dix dernières années (2,50 $ la livre de 1982 à 1991). C'est cette hausse qui a compensé la baisse des prises (deux fois -20 p. cent en 1993 et en 1994) », dit M. Chiasson.

« Mais si le prix retombe ou si le stock s'épuise, ça ne sera pas beau ici. Parce que le pêcheur qui avait plusieurs permis pouvait toujours se reprendre, par exemple, sur la morue si tel autre poisson était dans un cycle défavorable. Le hareng et le maquereau a repris un petit peu récemment, mais pour l'essentiel, il n'y a plus de complémentarité des pêches. ».

« Et pour ce qui est des 60 à 75 pêcheurs qui ne faisaient que la morue et les autres poissons de fond, eux, ils ont de gros problèmes. »

M. Chiasson dit aussi que chaque réduction de deux semaines de l'admissibilité à l'assurance-chômage se traduit par une perte de 400 000 $ pour l'économie des îles, uniquement pour les 500 aides-pêcheurs dont certains protestaient cette semaine devant le centre d'emploi. « Sans compter qu'il y a 500 travailleurs des usines de pêche qui n'ont pas de travail depuis le moratoire sur les pêches. Ils sont inscrits au programme d'aide fédéral, mais ces fonds ne seront pas éternels. »

Aider son enfant en lecture et en écriture



Si aucune mesure efficace n'est prise à temps, les problèmes s'accumuleront. Votre enfant prendra du retard en lecture et en écriture. Ces difficultés se répercuteront sur sa confiance en lui-même, son intérêt pour l'école et sur sa vie sociale.
Services également offerts aux adultes et aux enfants de 5 ans.

Docteure Réjeanne Fiset,
Spécialiste en enseignement de la lecture

PARTENAIRES DES MILIEUX SCOLAIRES

CLINIQUE DE LECTURE ET D'ÉCRITURE
83, boul. St-Joseph O.,
Montréal (514) 279-4673
Québec (418) 681-4120
Trois-Rivières (819) 373-4032

CLUB PISCINE



En achetant chez Club Piscine, vous avez non seulement l'assurance de faire l'acquisition de produits de première qualité, mais vous avez aussi la garantie de payer le meilleur prix sur le marché.

Si vous trouvez un meilleur prix ailleurs, nous vous rembourserons la différence plus 50 %.

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX
REMBOURSEMENT DE LA DIFFÉRENCE OU +50% DE LA DIFFÉRENCE

À PARTIR DE 7999 $ PRIX CLUB PISCINE
Installée, équipée et trottoir inclus.
Ultra-robuste. Structure galvanisée de piscine creusée facilement adaptable aux terrains en pente. Écumoir et échelle de piscine creusée.

À PARTIR DE 2299 $ PRIX CLUB PISCINE
CÉLÉBRITÉ DE VOGUE
Structure et paroi avec fini résine. Siège de 6 po. Joint de siège en résine de synthèse. Garantie 2 ans à 100 % et 13 ans au prorata.

À PARTIR DE 539 $ PRIX CLUB PISCINE

LONGUEUIL 620, Place Trans-Canada (514) 463-3112
LAVAL 3265, Autoroute 440 Ouest (514) 973-7733
BROSSARD 6655, boul. Taschereau (514) 678-5333
QUÉBEC/VANIER 687, boul. Pierre-Bertrand Sud (418) 687-4270
ST-JÉRÔME/LAFONTAINE 2391, boul. Labelle (514) 436-9814
REPENTIGNY 545, rue Notre-Dame (514) 585-0100
TROIS-RIVIÈRES OUEST 5825, boul. Royal (819) 375-7771
VALLEYFIELD 885, Boul. Langlois (514) 371-6169
GATINEAU 440, boul. Maloney Ouest (819) 643-2574
DRUMMONDVILLE 3725, rue George Couture (819) 477-7684
GRANBY 960, Principale (514) 777-6611
ROCK-FOREST/SHERBROOKE 4796, boul. Bourque (819) 822-2582
ST-GEORGES DE BEAUCE 18 655, boul. Lacroix (418) 228-3904
LÉVIS 5220, boul. de la Rive-Sud (418) 833-0165
CHICOUTIMI 1657, boul. St-Paul (418) 545-2550
ORMSTOWN 1612, Route 201 (514) 829-2307

Les photos ne sont qu'à titre d'illustration.

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au mercredi de 9 h à 18 h
Jeudi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 17 h
Dimanche de 10 h à 17 h

APPORTEZ CETTE ANNONCE



Découvrez LES avantages MIRABEL

Aménagement et design exclusifs conçus par des professionnels pour cuisine et salle de bain
◆
Plan et illustration couleur en perspective de votre aménagement avant la réalisation
◆
Prise de mesures à domicile / plans d'éclairage et d'électricité
◆
Conseils en décoration sans supplément
◆
Installation garantie sans aucune condition

ARMOIRES MIRABEL
Le souci de l'excellence

MONTRÉAL 8261, boul. Saint-Laurent (angle Jarry) **384-2010**
LAVAL 2015, boul. Industriel (près du boul. Saint-Martin) **667-4801**
RIVE-SUD 3609, boul. Taschereau (face au centre d'achat Greenfield Park) **656-8660**
WEST ISLAND 4710, boul. Saint-Jean, Pierrefonds (près du boul. Pierrefonds) **620-6688**

Cette offre ne peux être jumelée à aucune autre promotion

c0422 - 331

Cahier spécial automobile

La voiture modulaire du prochain millénaire

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse

Train de banlieue: la Rive-Sud tergiverse

ANDRÉ DUCHESNE
collaboration spéciale

■ Le dossier du rétablissement du train de banlieue sur une ligne Saint-Bruno-Montréal ne fait pas que des heureux sur la Rive-Sud. Des organismes, citoyens et municipalités en voudraient... plus.

Ainsi, le Conseil intermunicipal des transports de la vallée du Richelieu (CITVR), un organisme qui gère le transport en commun dans le corridor Saint-Hyacinthe-Montréal, souhaite qu'une étude soit menée sur les coûts d'un prolongement de la ligne jusqu'à Mont-Saint-Hilaire.

Jusqu'à tout récemment, cet organisme réclamait un train ayant comme point de départ Saint-Bruno — tel que préconisé par le Conseil ferroviaire des trains de banlieue du Grand Montréal — où serait aménagée une gare intermodale. C'est une demande de Mont-Saint-Hilaire qui a mêlé les cartes.

«Pendant longtemps, nous avons favorisé le scénario d'une ligne Saint-Bruno-Montréal et avons appuyé une étude en fonction de celui-ci, affirme le président du CITVR et maire de Beloeil, Julien Bussière. Mais là, parce que mon collègue se réveille, tout est à recommencer.»

«Si M. Bussière s'était tenu debout, il n'aurait pas favorisé une ligne qui ne se rend pas jusqu'à son territoire», rétorque Honorius Charbonneau, maire de Mont-Saint-Hilaire. Les deux villes se font face sur le Richelieu. En conséquence, un train partant de Mont-Saint-Hilaire pourrait s'arrêter à Beloeil.

«On n'a jamais changé de point de vue à ce sujet, poursuit M. Charbonneau. Un train Saint-Bruno-Montréal n'a aucun intérêt pour nos citoyens qui devraient alors voyager en transit.»

Malgré ces divergences, le CITVR a demandé une rencontre avec le ministre des Transports Jacques Léonard pour la tenue d'une nouvelle étude mais il attend toujours une réponse.

Selon Julien Bussière, le retour du train sur la ligne Saint-Bruno-Montréal permettrait une économie minimale de 320 000$, en raison de la réduction qui s'en suivrait dans le nombre d'autobus circulant dans le corridor du CITVR.

Par contre, un prolongement jusqu'à Mont-Saint-Hilaire nécessiterait des investissements supplémentaires de 20 millions de dollars en immobilisations tandis que la facture des coûts d'exploitation pourrait grimper à 700 000$ par année.

«Avec une ligne partant de Saint-Bruno, on n'aurait besoin que de deux trains pour trois départs le matin; le premier train aurait le temps de revenir à Saint-Bruno pour le troisième départ. Mais à partir de Mont-Saint-Hilaire, nous n'aurons pas le choix d'avoir trois rames», dit M. Bussière.

Honorius Charbonneau croit de son côté qu'une partie du financement pourrait être assurée en récupérant la surtaxe de 30$ imposée par la Société d'assurance-automobile du Québec aux automobilistes du secteur qui n'utilisent pas les transports en commun, ce qui représente 1,5 million de dollars.

D'autre part, les réflexions récentes du ministre Léonard, qui semblait préconiser l'ouverture de voies réservées comme solution à court terme aux embouteillages aux abords des ponts, a refroidi les ardeurs des défenseurs du train sur la Rive-Sud.

La grève du rail coûte 5000$ par jour à la STCUM et à la STL

■ La grève du rail coûte environ 2500$ par jour à la Société de transport de la CUM et autant à la Société de transport de Laval, qui ont dû augmenter le nombre d'autobus à la disposition des usagers du train de banlieue Montréal-Deux-Montagnes.

Une forte partie des 5000$ sert à payer des heures supplémentaires aux chauffeurs à qui on a demandé de modifier leur horaire.

D'autre part, privés de leur train, les usagers de Deux-Montagnes ont reçu un avis leur rappelant qu'ils devront payer plus cher pour se rendre à Montréal à compter du premier avril. La carte mensuelle pour un résidant de cette municipalité de banlieue passera de 132$ à 134$, tandis que ceux qui bébéficient d'un tarif réduit — étudiants et personnes du troisième âge — paieront 67$ plutôt que 66$. Pour obtenir un livret de cinq tickets, un adulte devra débourser 25,50$, comparativement à 24$ actuellement. Pour le tarif réduit, un livret coûtera 12,75$, au lieu de 12$.

Cette hausse a été fixée par le Conseil métropolitain de transport (CMTC), formé des représentants des Sociétés de transport de la CUM, de Laval et de la Rive-Sud.

Par contre, un porte-parole de la STCUM a déclaré, hier, que la grève du rail ne retardera pas les travaux de modernisation du train de banlieue, qui doivent prendre fin en septembre,

Le chantier doit reprendre ses activités en avril et le service par train sera interrompu comme prévu en été pour permettre de terminer le projet.

Le député de Blainville-Deux-Montagnes, Paul Mercier, a déclaré hier qu'il appuyait la position de son parti, le Bloc québécois, qui retarde l'adoption d'une loi spéciale pour mettre fin à la grève.

«Comme le gouvernement, nous voulons le retour au travail, mais au lieu de l'arbitrage on réclame la médiation», a précisé l'ex-maire de Blainville.

« Après enquête, c'est le portatif le moins cher ! »



Liberti

19,95$ par mois

4 mois d'appels* gratuits à la maison,† durée illimitée.

4 mois d'appels* gratuits les week-ends, durée illimitée.

- Le téléphone vous appartient.
- Frais d'activation et d'accès au réseau gratuits.
- Modes de prépaiement flexibles et économiques.
- Payez en un seul versement et obtenez 12 mois d'appels gratuits à la maison, durée illimitée.

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 43-Liberti.

Forfait Liberti seulement. Contrat de 18 mois. Abonnement avant le 14 mai 1995. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. L'appareil peut être différent du modèle illustré. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Disponible chez les agents participants.
*Appels locaux seulement † 30 appels par mois.

Bell Mobilité

CENTRES DE COMMUNICATION PERSONNELLE

Montréal
Cellcom Montréal
Tél.: (514) 739-7777
Cellular One
Tél.: (514) 385-0770

Centre du Téléphone Mobile Montréal-Est
Tél.: (514) 729-2020

Montréal – centre-ville
Bell Mobilité
La Cathédrale
Tél.: (514) 284-0284

St-Hubert
Centre du Téléphone Mobile Rive-Sud
Tél.: (514) 926-2020

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Boucherville
National Expert
Tél.: (514) 949-1000

Dollard-des-Ormeaux
La Boutique Électronique
Tél.: (514) 684-6846

Drummondville
Rochefort
Radio T.V. inc.
Tél.: (819) 478-5178

Granby
Audiotec
Tél.: (514) 378-3618

Laval
Cellcom Laval
Tél.: (514) 629-7777
Centre du Téléphone Mobile-Laval
Tél.: (514) 682-9366

Longueuil
Slimtel
Tél.: (514) 463-0565

Montréal
Centre du Téléphone Mobile
Tél.: (514) 274-9366
Locatel ltée
Tél.: (514) 735-3000

Montréal – centre-ville
Peel Mobilité inc.
Tél.: (514) 288-7335

Repentigny
Communication Idéale
Tél.: (514) 585-2847

Sherbrooke
Cellulaire Flamand inc.
Tél.: (819) 823-9994

St-Hubert
Radio Communication Cellulaire
Tél.: (514) 676-9919

Trois-Rivières Ouest
Reynolds Radio inc.
Tél.: (819) 376-6849

Victoriaville
Communication Victoriaville
Tél.: (819) 758-7471

Ville St-Laurent
La Boutique Communication
Tél.: (514) 335-2355

CENTRE HI-FI ÉLECTRONIQUE · Dumoulin · FUTURE SHOP · JEAN COUTU · Radio Shack · SEARS · SPEC ÉLECTRONIQUE · STEREO CLUB AUDIO-VIDEO · Le Super Club Vidéotron

La privatisation du Centre d'essais de véhicules de Blainville ne sera pas reportée

ÉRIC CLÉMENT

■ Transports Canada a refusé mercredi de reporter de trois mois le processus de privatisation du Centre d'essais des véhicules automobiles (CEVA) de Blainville, tel que demandé par les employés.

La Presse a appris que la sous-ministre adjointe du ministère fédéral, Mme Micheline Desjardins, est allée rencontrer les employés à la demande de la section locale de l'Union canadienne des employés du transport (UCET). La trentaine d'employés, dont 15 syndiqués, du CEVA ne connaissent pas leurs conditions de départ et souhaitaient avoir des précisions.

Pour certains, il s'agira en effet d'un départ à la retraite. Pour d'autres, une reconversion. Les syndiqués souhaitent une « prime de départ anticipé ». Ils ne savent pas encore ce qui est mieux pour eux: partir ou demeurer au Centre quand il sera privatisé, au cours de cette année.

Il faut dire que les employés se trouvent entre l'arbre et l'écorce : un ingénieur du CEVA, M. Pierre Champoux, a enregistré depuis deux ans et demi une entreprise qui porte le nom de... Centre d'essais véhicules automobiles (CEVA). Souhaitant donc racheter le CEVA, il fait l'objet d'une enquête, à cause du conflit d'intérêts.

Pourtant, il y a dix jours, M. Champoux a affiché, sur les lieux de travail, une lettre à l'intention des employés ne laissant planer aucun doute sur sa confiance de remporter l'appel d'offres.

« La décision du gouvernement nous place devant deux avenues. L'une est de laisser le processus compétitif d'appel d'offres suivre son cours et devenir les employés de la société ayant obtenu le contrat. L'autre avenue consiste à devenir partenaire d'une société qui, en tant que représentant des employés du Centre, ira négocier une entente commerciale **viable** avec le gouvernement fédérale (sic).»

L'ingénieur pense avoir de bons appuis et demandait à la fin de sa lettre une rencontre avec les employés et le « mandat de (les) représenter ». Finalement, à l'initiative des syndiqués, la réunion a été reportée. Les employés ne savent plus sur quel pied danser et la sous-ministre devait venir les éclairer sur la position de son ministère à ce sujet.

« Je pense que quelques mois de plus ou de moins ne changeront pas grand chose pour le ministère du Transport mais auront un impact important pour les employés », écrivait le 14 mars le chef délégué de l'UCET, M. J.C. Javet.

Ce dernier a expliqué, hier, que la sous-ministre a dit non à toutes les questions des employés. Un non sec et sans beaucoup d'explications, se plaint-il. « On veut se débarrasser de nous comme on se débarrasse d'une vieille chaussette, dit M. Javet. Elle s'est contentée de dire que les directives émanaient du ministre, que les employés du Centre n'avaient pas à avoir une sorte de préséance sur d'autres personnes, même s'ils connaissent leur travail et ont de l'expérience au Centre. »

M. Javet précise que Mme Desjardins n'a pas voulu non plus parler du dossier de M. Pierre Champoux, disant que c'était « personnel » et ajoutant que « si les employés veulent constituer un groupe, ils peuvent le faire »

FAILLITE • FAILLITE

Prix imbattables 300 bases de douche en acrylique

2 000 000 $ DE MARCHANDISE

Tout pour la salle de bain

- Douches monocoques - Lavabos sur pied, encastrés ou suspendus - Toilettes silencieuses ou standard
- Plus de 300 robinets - Accessoires en laiton massif
- Plus de 150 baignoires, à tourbillon, thérapeutiques ou standard - Luminaires à halogène

MARQUES DE PRESTIGE:
Selles - Aquabrass - Chavonnet - American Standard et autres

NOUVEL ARRIVAGE: - TOILETTES - LAVABOS

de 65 à 75% de réduction

2116354-702-2

TRANSIT 928-1616 LIQUIDATEUR

Samedi et dimanche de 10h à 17h
576, boul. Guimond, Longueuil

GAOO



1799 $

PANASONIC CT-31XF21
- Écran ultra-plat
- Télécommande "Easicon" multimarque
- Menu à icones trilingue

BASE GRATUITE À L'ACHAT D'UN TÉLÉVISEUR*

*QUANTITÉ LIMITÉE

audio centre

Montréal: 5260 Sherbrooke ouest, 482-4420
Brossard: 8080 boul. Taschereau ouest, 466-1999
Laval: 1970 boul. Le Corbusier, 687-3627

2216214 - 323

Université de Montréal

Recherche clinique

ÊTES-VOUS PORTEUR DE PROTHÈSES DENTAIRES (DENTIERS) ?

Nous commençons une étude pour déterminer la meilleure méthode de fabrication de dentiers.

Vous pourriez recevoir de nouvelles prothèses dentaires à un coût modique si vous répondez aux critères suivants :
1. habiter à Montréal ;
2. être âgé(e) de 35 à 65 ans ;
3. être en bonne santé;
4. être complètement édenté(e) (sans dents naturelles en haut et en bas) depuis au moins 10 ans ;
5. avoir une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;

Les sujets choisis seront traités par des dentistes.

Pour plus d'informations :
Mme Julie Lamoureux
(514) 343-5924
ou laissez un message.

S2173651
(0501)

Publicité

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

MESURER L'EFFICACITÉ DE LA PUBLICITÉ

Connaître et bien comprendre les concepts et les outils d'évaluation avant d'investir dans la pub.

par François Descarie, M.Sc.,
Descarie & complices

Les lundi 1er mai, 9 h à 17 h et mardi 2 mai, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

LA COMMANDITE : DU FINANCEMENT À LA NOTORIÉTÉ

Comment faire de la commandite une opération publicitaire rentable. Un atelier qui s'adresse à la fois aux promoteurs et aux commanditaires d'événements.

par Vincent Fischer, président
Symbiose, agence de commandite

Les jeudi 18 mai, 9 h à 17 h et vendredi 19 mai, 9 h à 12 h
1 UFC _ 415 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE



PASSE 4 SAISONS

MAXIMUM FAMILIAL
1295 $ taxes en sus

Possibilité de paiement par versements

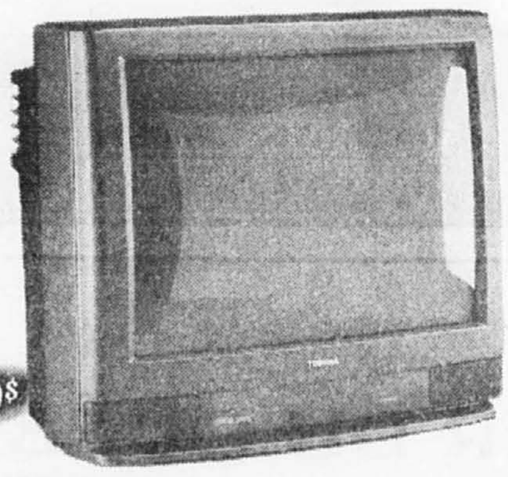
INDIVIDUELLE
395 $ taxes en sus

- Skiez à volonté dès maintenant jusqu'à la fin de la saison '95-'96.
- Accès à toutes les activités de l'été '95 au parc aquatique.
- Accès en '95 aux pistes de vélo de montagne avec remontée mécanique.
- **Passe 4 saisons individuelle**
  Moins de 5 ans : 95 $*
  6 à 13 ans : 295 $*
  14 ans et plus : 395 $*
  *taxes en sus

Faites vite!
Offre valide jusqu'au au 30 avril 1995.*

Station touristique Bromont
QUATRE SAISONS DE PLAISIR!
(514) 534-2200 • De Montréal 866-4270

*Ski Bromont se réserve le droit de mettre fin à cette promotion en tout temps, sans préavis.



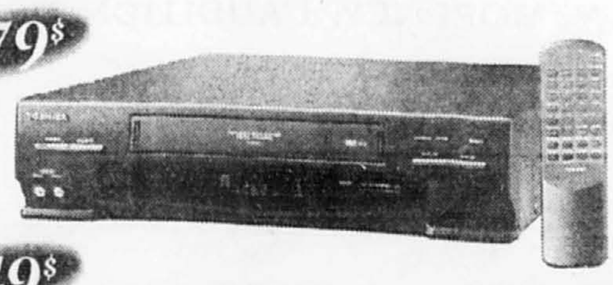
949$

Un film de perdu. Des dizaines d'enregistrés.

Vous avez peut-être remarqué qu'à la télé, un film peut souvent en cacher un autre. De ces soirs où trois films passent à la même heure : un pour monsieur, un pour madame et deux ou trois séries pour belle-maman. Il est définivement temps de vous équiper d'un téléviseur avec image dans l'image, d'au moins un magnétoscope et d'une puissante télécommande. Avec Fillion électronique, un film de perdu, des dizaines d'enregistrés.

SÉRIE CINÉMA TOSHIBA Nouveau téléviseur 27" FST Black. 279$

Image dans l'image. Amplificateur de noir. Son avant «Surround» et Cyclone ABX. 3 haut-parleurs totalisant 24w. Télécommande universelle avancée. TV27D90. Magnétoscope à 2 têtes autonettoyantes. Affichage trilingue à l'écran. Syntoniseur de 181 canaux. M260. Magnétoscope VHS stéréo Hifi. VCR+, 4 têtes doubles azimut autonettoyantes. Entrées A/V avant et arrière. Rembobinage ultrarapide. Syntoniseur de 181 canaux. M660



449$



Fillion Louis électronique

« On connaît la musique. »

5730, rue Sherbrooke Est - Près du métro Cadillac - 254-6041 - Stationnement

Livraison et installation incluses. Maintenant 3 salles d'écoute audio vidéo. Financement disponible

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités?
Prêt commercial seulement
Confidentiel
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488
5220935?

MAISON MÉDÉRIC BEAUDOIN
ÉBÉNISTERIE TRADITIONNELLE
FONDÉE EN 1930



Reproductions de meubles anciens
(Couleurs authentiques)
SALLE D'EXPOSITION
33, rue Meunier,
Pont-Viau, Laval
(Près boul. des Laurentides)
(514) 669-9790
2214422 - 325



Spéciaux circuit Européen

Grand Tour d'Europe	Départ 10 juin '95	21 jours	2 399$
France Italie Suisse	Départ 27 mai '95	16 jours	2 549$
L'Accent français	Départ 16 juillet '95	14 jours	1 859$

CDN. PAR PERSONNE. OCC. DOUBLE.

Printemps en Espagne
Costa Del Sol
Hôtel Bajondillo
1 149$ Départ le 29 avril '95 — 3 semaines pour le prix de 2 !
CAD. PAR PERSONNE. OCC. DOUBLE.

Avril au Portugal
1 semaine à Cascais
2 semaines en Algarve
1 399$ Départs du 24 avril au 15 mai 1995
CAD. PAR PERSONNE. OCC. DOUBLE.

Ouest Canadien & Seattle
Combattez la dévaluation du dollar canadien en visitant le Canada ! 13 repas inclus
2 499$ Départs garantis du 12 au 23 août '95
CAD. PAR PERSONNE. OCC. DOUBLE.

Manzanillo
Club Maeva
(Catégorie supérieure)
Formule tout inclus
1 059$ Départ le 1 avril '95
CDN. PAR PERSONNE. OCC. DOUBLE.

Puerto Plata
Puerto Plata Village
(Catégorie supérieure)
Formule tout inclus
Places limitées
959$ Départ entre le 8 avril et le 29 avril '95
CDN. PAR PERSONNE. OCC. DOUBLE.

Voyages Marcel Beliveau International

Voyager sans surprise !

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
Franchises disponibles Info.: Isabelle Vivion 842-8838

- MONTRÉAL: Siège Social 4220, BOUL. ST-LAURENT 842-8838
- LAVAL: STE-ROSE 550, BOUL. LABELLE 963-3344
- VALLEYFIELD: 45 NICHOLSON 377-2511
- DELSON: 67H, GEORGES-GAGNÉ 632-1444
- MONTRÉAL: 1990, MASSON 529-5911
- REPENTIGNY: 10, NOTRE-DAME 581-1656
- BELOEIL: 533-B, BOUL. LAURIER 464-5534
- LA TUQUE: 561, COMMERCIALE 523-5657
- LAVAL: CHOMEDEY 3527, BOUL. LÉVESQUE O. 978-5058
- ST-EUSTACHE: 120-A, ST-LAURENT 974-3399
- ST-LUC: 87, BOUL. ST-LUC 349-5255
- TERREBONNE: 2327, CH. GASCON 961-9888

OUVERTURE BIENTÔT: ANJOU

Que reste-t-il de l'OPC ?

Cible de compressions de 4 millions, l'Office croit avoir « sauvé les meubles », mais le syndicat prévoit « un service ratatiné »

MARTHA GAGNON

■ Malgré des compressions de quatre millions et une réduction importante du personnel, l'Office de protection des consommateurs affirme qu'il pourra encore remplir sa mission d'éducation et de défense des droits des consommateurs, ce que met en doute le syndicat.

« De tous les scénarios envisagés, c'est le moins pire, déclarait hier M. Gilles Angers, directeur des communications à l'Office. Les compressions font beaucoup plus mal aux employés qu'aux consommateurs. L'organisme maintient son autonomie, la gratuité des services et tous les bureaux régionaux demeurent en place. Dans le contexte économique actuel, c'est un compromis acceptable. »

La nouvelle des compressions a évidemment semé la consternation chez les employés, dont 89 seront mis en disponibilité. Le nombre de postes (équivalant à temps complet) passe de plus de 200 à 125 pour toute la province. À Montréal, plus d'une quarantaine de postes sont touchés.

Quant au budget, il est diminué de 4 millions de dollars, soit de 13 millions à 8,8 millions. Tous les bureaux régionaux sont maintenus mais le bureau administratif de Montréal disparaîtra en juin. Il n'y aura qu'un siège social, celui de Québec.

De son côté, Robert Caron, président du Syndicat des professionnels du gouvernement provincial, doute que l'on puisse offrir les mêmes services. « On diminue le nombre d'enquêteurs de 14 à 2. Le service est plutôt ratatiné. Il y a aussi une baisse d'effectifs dans les bureaux régionaux, de 35 postes à 21. Il est illusoire de penser que l'on offrira les mêmes services qu'auparavant. »

Les appels des citoyens

Après une rencontre avec les cadres et représentants syndicaux à Montréal, le ministre de la Justice, Paul Bégin, déclarait hier que l'Office continuerait de répondre aux 400 000 appels de citoyens qu'il reçoit annuellement pour obtenir des informations ou porter plainte. La publication de la revue *Protégez-vous* (qui s'autofinance) est également maintenue, ainsi que les subventions de près de 500 000 $ versées aux organismes de protection comme les ACEFS et l'Association des consommateurs.

Plusieurs s'inquiètent cependant du fait que le service des affaires juridiques passe de 15 à 4 employés. Le ministre a expliqué que les plaintes seraient désormais transférées aux procureurs de la Couronne qui s'occuperont des causes de consommation.

Lorsqu'on a demandé à M. Bégin si les procureurs étaient en mesure d'assumer cette tâche supplémentaire, il a répondu qu'il avait discuté de la question avec le sous-ministre des affaires pénales et criminelles. « Il m'a assuré que les procureurs pouvaient effectuer ce travail. »

En 1994, il y a eu 300 dossiers devant les tribunaux. « Le taux de réussite est exceptionnel », a précisé M. Bégin. On peut se demander s'il en sera de même avec la quasi-dispartion du service des affaires juridiques. Il y a environ 160 000 plaintes.

Le ministre de la Justice est resté plutôt vague en ce qui concerne la médiation. « Nous n'abandonnons pas ce service mais il y aura des réductions », s'est-il contenté de répondre.

Parmi les compressions, il y a aussi l'abolition de deux postes de vice-président et la réduction du conseil d'administration de 15 à 5 membres.

Avant l'annonce des crédits, le directeur des communications explique que plusieurs rumeurs circulaient, y compris la disparition de l'Office qui serait devenu une Direction générale. « On a, en quelque sorte, sauvé les meubles. Le consommateur continuera de recevoir l'information dont il a besoin. »

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT DU PRINTEMPS CHEZ

Françoise Bouthillier

(Finaliste pour la Griffe d'or 95)



- Robes
- Jupes
- Blouses
- Pantalons
- Chandails
- Maillots
- Accessoires

pour fillettes 0-16 ans

Collection Charles-Édouard pour garçons 0-6 ans

et plus encore...

Venez célébrer en économisant jusqu'à

80%*

sur plus de 600 000 $* de marchandise

Échantillons printemps-été 95
Collections automne-hiver 94-95 et autres collections antérieures
Jusqu'à 80 %* de rabais

Dimanche 26 mars	10 h à 17 h	Mercredi 29 mars	9 h à 18 h
Lundi 27 mars	9 h à 18 h	Jeudi 30 mars	9 h à 21 h
Mardi 28 mars	9 h à 18 h	Vendredi 31 mars	9 h à 21 h

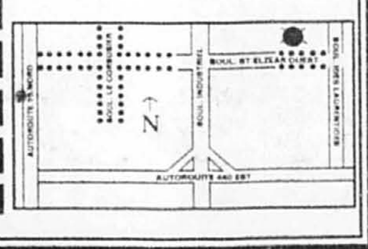
225, boul. St-Elzéar Ouest, Laval - Tél.: 663-2702

221517 - 328

Déposez ce coupon dûment rempli à l'adresse de notre grande vente d'entrepôt et courez la chance de gagner un bon d'achat d'une valeur de 500 $. Valide au 3719, boul. St-Charles, Kirkland (Québec) H9H 4M2.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Tél.: _____ Code postal _____

Les règlements de ce concours sont disponibles au 225, boul. Saint- Elzéar Ouest, Laval (Québec) H7L 3N5.



*Du prix de détail suggéré

BOUTIQUES DU MUSÉE

SOLDE ANNUEL

Du 17 au 26 mars 1995

Jusqu'à 50% de rabais

M MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1390, Sherbrooke ouest
Tél: (514) 285-1600

Du 23 mars au 28 mars 1995

COMMISSION NATIONALE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC

ÉMISSIONS SPÉCIALES EN DIRECT DU MANOIR MONTMORENCY: L'AUDITION DES ORGANISMES NATIONAUX

DU 23 MARS AU 28 MARS SUIVEZ SUR CES CANAUX, LES TRAVAUX DE LA COMMISSION NATIONALE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC.

Municipalités desservies par :

Cogéco	Vidéotron	CF-Cable	En différé sur semaine / En direct en fin de semaine
Canal des débats de l'Assemblée nationale	Montréal 54 Québec 50 Victoriaville 53 Cap-de-la-Madeleine 27 Sherbrooke 41 Saguenay 44	Montréal	Canal 60
		Hull Aylmer Gatineau Buckingham	Canal 46

et les cablodistributeurs
et les télévisions communautaires participantes

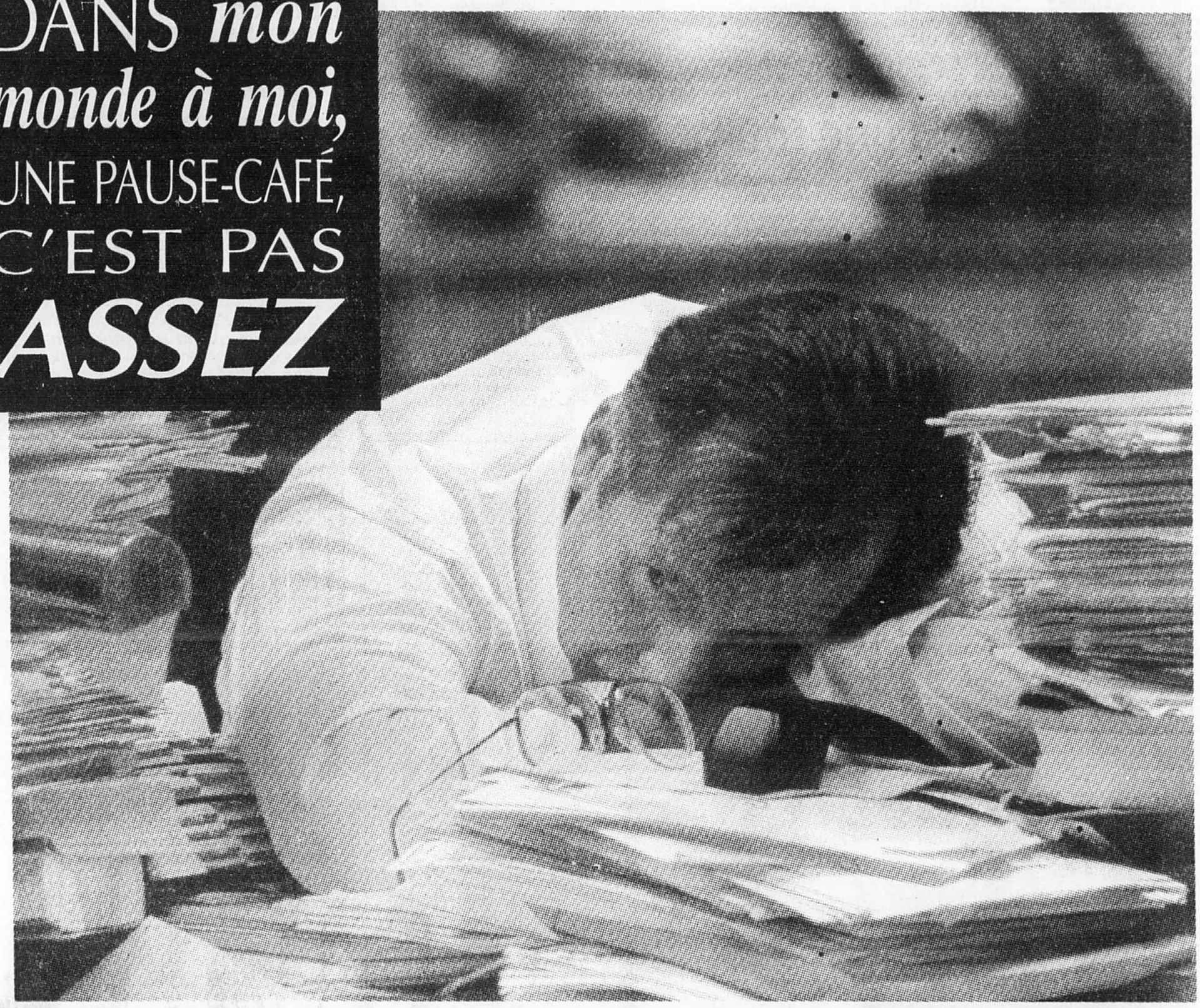
ÉMISSIONS SPÉCIALES

Pour assister en personne aux audiences, vous devez vous inscrire auprès du Secrétariat national des commissions sur l'avenir du Québec en composant le

1 800 363-3043

Québec

DANS *mon monde à moi,* UNE PAUSE-CAFÉ, C'EST PAS *ASSEZ*



AIR CANADA VOUS OFFRE DE VRAIES VACANCES

Avec ces tarifs avantageux, c'est payer bien peu pour vous retrouver enfin dans vos endroits préférés de vacances et y partager des moments uniques avec les gens que vous aimez. Bien sûr, le nombre de places est limité. Alors, prenez une pause et réservez dès maintenant.

MONTRÉAL ALLER-RETOUR À :

BOSTON À PARTIR DE **99$**
DU 1er AVRIL AU 1er MAI

HALIFAX À PARTIR DE **338$**
À PARTIR DU 5 AVRIL

VANCOUVER À PARTIR DE **429$**
DU 5 AVRIL AU 22 JUIN

LONDRES À PARTIR DE **618$**
DU 15 AVRIL AU 31 MAI

TORONTO À PARTIR DE **204$**
À PARTIR DU 5 AVRIL

THUNDER BAY À PARTIR DE **355$**
DU 5 AVRIL AU 22 JUIN

LOS ANGELES À PARTIR DE **498$**
À PARTIR DU 5 AVRIL

FRANCFORT À PARTIR DE **728$**
DU 15 AVRIL AU 31 OCTOBRE

NASSAU/FREEPORT À PARTIR DE **299$**
DU 20 AVRIL AU 21 JUIN

MONTEGO BAY/KINGSTON À PARTIR DE **389$**
DU 5 AVRIL AU 20 JUIN

SAN FRANCISCO À PARTIR DE **498$**
À PARTIR DU 5 AVRIL

DUSSELDORF À PARTIR DE **728$**
DU 15 AVRIL AU 31 OCTOBRE

ATLANTA À PARTIR DE **310$**
DU 28 MARS AU 30 JUIN

ST. JOHN'S À PARTIR DE **403$**
DU 5 AVRIL AU 22 JUIN

ANTIGUA/BARBADE À PARTIR DE **499$**
DU 5 AVRIL AU 22 JUIN

TEL-AVIV À PARTIR DE **1159$**
DU 20 JUIN AU 28 OCTOBRE

CHICAGO À PARTIR DE **329$**
À PARTIR DU 5 AVRIL

CALGARY À PARTIR DE **409$**
DU 5 AVRIL AU 22 JUIN

PARIS À PARTIR DE **598$**
DU 15 AVRIL AU 31 OCTOBRE

*Valide pour les vols du mardi et du mercredi.
Le nombre de sièges est limité et le vol peut être complet. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ.
Séjour minimal et maximal et d'autres conditions s'appliquent. Appelez votre agent de voyages ou Air Canada au 393-3333 pour plus de détails.

Diners Club International® enRoute®

Avec la carte Diners Club/enRoute,
vos milles Aéroplan s'accumulent encore plus rapidement.

AIR CANADA POUR LE MONDE ENTIER

Un présumé fraudeur est menacé d'expulsion

LUCIE CÔTÉ

■ Le jeune ressortissant pakistanais soupçonné d'avoir commis une fraude de 150 000 $ aux dépens d'une dizaine de compagnies d'assurance fait l'objet d'une mesure d'expulsion de Citoyenneté et Immigration Canada depuis plus de deux ans.

Malik Mohammad Asif, âgé de 28 ans, est présentement recherché par la section des fraudes du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), qui le soupçonne d'avoir escroqué des compagnies d'assurance en présentant, entre janvier et août 1994, des réclamations d'indemnités frauduleuses pour des accidents de la route fictifs.

Le suspect aurait ainsi assuré des voitures qu'il ne possédait pas, produit pour un même véhicule plusieurs faux rapports d'accident ou fait parvenir le même constat à l'amiable à plusieurs compagnies.

Arrivé au pays en 1991, Asif a commis par la suite une infraction qui lui a valu d'être interdit de séjour au Canada. Habituellement, les étrangers visés par une telle mesure quittent le pays d'eux-mêmes, souligne Richard Saint-Louis, spécialiste de programmes à Citoyenneté et Immigration Canada.

Mais Malik n'a pas bougé — le ministère suppose qu'il se trouve toujours au pays —et l'interdiction de séjour s'est automatiquement transformée en ordre d'expulsion le 19 février 1993. Un mandat d'arrestation a donc été émis et l'information a été transmise à tous les corps policiers canadiens.

Ainsi, Asif pourrait être arrêté pour une infraction mineure, par exemple au code de la route, et le policier vérifiant son identité (s'il a toujours la même) saurait immédiatement qu'il est recherché par Citoyenneté et Immigration .

S'il est traduit en justice pour la fraude dont il est soupçonné, reconnu coupable et condamné à une peine d'emprisonnement, Asif purgera sa peine ici avant d'être expulsé. Et une fois qu'il aura quitté le pays, il ne pourra plus jamais y revenir.

Fausse alerte autour d'une fourgonnette volée

LUCIE CÔTÉ

■ Fausse alerte au petit matin, hier. L'allure suspecte d'une fourgonnette volée, retrouvée à l'intersection du boulevard Saint-Joseph et de la rue des Érables, a déclenché une vaste opération policière, destinée à prévenir l'explosion d'une bombe.

Peu avant 3 h, un agent du poste 34 de la police de la Communauté urbaine de Montréal a remarqué la Dodge Caravan bleue 1995 parce qu'une contravention ornait son pare-brise.

Il semble que les motards affectionnent particulièrement ce genre de véhicule lorsque vient le moment de faire sauter une bombe. Or, la fourgonnette n'était pas située si loin (quoique tout de même à environ huit rues) de la forteresse des Rockers, rue Gilford, où une bombe a explosé il y a huit jours.

De plus, les vérifications du policier lui ont permis d'apprendre que le vol de la petite camionnette avait été signalé le 23 février dernier.

L'escouade technique, une escouade spéciale, Urgences-Santé et les pompiers sont donc venus en renfort et un périmètre de sécurité a été établi.

Habitant à un pâté de maisons de là, Claude Geoffroy, professeur à l'école primaire Saint-Pierre-Claver, a entendu un bourdonnement de moteurs lorsque les policiers et les pompiers sont arrivés rue des Érables. Sorti voir ce qui se passait, il a constaté que sa voiture était stationnée tout près de la camionnette supposément piégée. « Vers 6 h 15, on ne pouvait s'approcher de là à cause du périmètre de sécurité. On est très près des Rockers à cet endroit. Il faut comprendre que les policiers étaient sur les nerfs. C'est toujours inquiétant », dit-t-il.

Un robot et un agent muni de son équipement anti-bombes ont donc inspecté la fourgonnette pour finalement constater qu'il ne contenait pas de bombe.



PHOTO STÉPHANE BRUNET, *collaboration spéciale*

Accident à Pointe-Claire

Un automobiliste roulant à vive allure a été grièvement blessé hier lorsqu'il a perdu la maîtrise de son véhicule et fauché un câble d'acier d'Hydro-Québec à Pointe-Claire. L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, filait à plus de 100 kilomètres à l'heure sur le boulevard Lakeshore quand sa voiture a quitté la chaussée pour donner contre le câble. Il semble souffrir de fractures à la hanche et à une jambe.

Prime printanière

ESTÉE LAUDER



Lotion raffermissante à l'élastine Resilience 60 mL 70 $

La crème raffermissante à l'élastine Resilience vous aide à lutter contre les facteurs de destruction de l'élastine en contribuant à rétablir l'équilibre naturel de votre épiderme. Utilisez-la régulièrement et vous observerez une nette amélioration de la souplesse et de la fermeté de votre peau... en huit semaines!



Votre duo-prime Estée Lauder

À l'achat de tout produit Resilience, vous recevrez, sans autres frais: un «Douceur démaquillant hydratant Rich Result» 60 mL et un «Tonique purifiant Clean Finish» 60 mL. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au 2 avril 1995.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des produits de beauté, 313. Venez ou composez: **284-8484**

EATON

1234 5678 9012 TIMOTHY EATON

EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

S2219329

■ PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE ■

ORDINATEURS ■ ORDINATEURS 2180620 - C31-2

CLUB PC ENTREPÔT

(VOISIN DU CARREFOUR LAVAL)

EN AFFAIRES DEPUIS 1983

5 000 PIEDS CARRÉS D'ENTREPÔT

486 DX2-66 MHz VLB 4MO:	979 $
486 DX2-80 MHz VLB 4MO:	1 079 $
486 DX4-75 MHz VLB 4MO:	1 129 $
486 DX4-100 MHz VLB 4MO:	1 139 $
PENTIUM TM 60 MHz PCI 8MO:	1 629 $
PENTIUM TM 75 MHz PCI 8MO:	1 809 $
PENTIUM TM 90 MHz PCI 8MO:	2 159 $
PENTIUM TM 100 MHz PCI 8MO:	2 399 $

FABRIQUÉS AU QUÉBEC

TOUS NOS ORDINATEURS COMPRENNENT :
- DISQUE DUR 540 MO
- 128 KO CACHE OU 256 KO POUR PENTIUM
- LECTEUR 1,44 MO
- CONTRÔLEUR IDE AVEC PORTS 2S/1P/1J
- CLAVIER BILINGUE

GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE
MONITEUR ET CARTE VIDÉO À PARTIR DE 360$

OPTIONS : SERVICE SUR PLACE
GARANTIE 3 ANS PIÈCES ET MAIN D'OEUVRE
ORDINATEURS CERTIFIÉS NOVELL

MISE À JOUR DE VOTRE ORDINATEUR
286 OU 386 EN 486 DX 2-66 pour 369 $
OU EN 486 DX 4-100 pour 499 $

NOTEBOOK COMPAQ CONTURA 410C	3 389 $
NOTEBOOK CLUB PC 486 DX2-50 MHZ AVEC 250 MO ET LECTEUR 1.44 MO	2 025 $
NOTEBOOK COMPAQ CONTURA AÉRO 4/25 AVEC 170 MO ET LECTEUR 1.44 MO	1 499 $
IMPRIMANTE HP4L (LASER)	799 $
IMPRIMANTE EPSON ACTION 1100 (LASER)	609 $
IMPRIMANTE CANON BJC 4000 (COULEUR)	499 $
IMPRIMANTE CANON BJ 100 (A BULLES)	309 $
CD-ROM QUADRUPLE VITESSE	299 $
MODEM (INTERNE) 28800 BAUDS	169 $

LOGICIELS ET CD FRANÇAIS EN MAGASIN

IBM COMPAQ

OUVERT DÈS 9 HEURES
1881, RUE GUTENBERG, LAVAL 682-6466
AUTOROUTE DES LAURENTIDES NORD (15), SORTIE 10, 1re RUE À DROITE.

ORDINATEURS ■ ORDINATEURS

■ PRÊTS ÉTUDIANTS DISPONIBLES SUR PLACE ■

Formation

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

ANIMER UNE ACTIVITÉ DE FORMATION

Permettre aux formateurs de développer ou d'enrichir leurs techniques d'animation pour intervenir plus efficacement.

par Daniel Baril, Ph.D. Éducation,
président du Cabinet conseil Ergon inc.

Les jeudi et vendredi 6 et 7 avril, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 575 $ (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

ÉVALUATION ET TRANSFERT DES APPRENTISSAGES

Sélectionner la technique d'évaluation, choisir le bon instrument de mesure, interpréter les résultats et évaluer le transfert des acquis.

par Kerry Wilkinson, M.Ps. Psychologie
consultante en Ressources humaines

Les jeudi 4 et vendredi 5 mai, 9 h à 17 h
1,4 UFC _ 575 $ (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876

LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE

Avis public

Ville de Montréal

Commission sur la révision des procédures de participation et de consultation publiques

La Commission du Conseil municipal qui a pour mandat la révision des procédures de participation et de consultation pubbliques recevra les opinions et suggestions du public lors d'assemblées qui débuteront

le lundi 3 avril 1995, à 19 h
à la Salle de Conseil
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

D'autres audiences se tiendront les 4, 6 et 7 avril, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville et le 13 avril, à la salle 202 du 155, rue Notre-Dame Est. Les personnes et organismes intéressés à participer à ces audiences ont jusqu'au vendredi 31 mars 1995 pour faire parvenir à la Division des commissions et comités du Conseil leur fiche d'inscription, mémoire ou leurs commentaires.

Lors de la première séance, le 3 avril, une période de questions sera réservée au public. Les personnes qui veulent intervenir lors de cette période pourront s'inscrire à l'entrée de la salle avant le début de l'assemblée.

Pour obtenir le document d'orientations de l'Administration sur l'objet à l'étude, le cahier de renseignements généraux, la fiche d'inscription ou tout autre renseignement relatif à cette consultation publique, veuillez vous adresser au bureau Accès- Montréal le plus près de chez vous ou à la Division des commissions et comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200 au numéro 872-3770.

Des documents complémentaires concernant l'objet à l'étude peuvent également être consultés, sur demande, à la Division des commissions et comités du Conseil.

Montréal, le 25 mars 1995

Le greffier
Léon Laberge

S2218439

Un vendeur de drogue qui sévissait dans une polyvalente échappe de justesse à la prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le juge Carol Richer a pris en considération, hier, les recommandations d'un criminologue et, au lieu d'envoyer en prison de façon continue un revendeur de drogue de 20 ans qui sévissait dans une polyvalente, il l'a condamné à passer 45 week-ends en détention en plus d'effectuer 100 heures de travaux communautaires.

La Couronne, représentée par Me Jean-Pierre Proulx, a réclamé dans un premier temps six mois d'emprisonnement pour ensuite mentionner, après avoir entendu le criminologue Pierre-Marcel Lagier, qu'elle voulait une peine de prison sans en préciser cette fois la longueur. En défense, Me Jean-Jacques Gagné, a suggéré trois mois, à purger de façon discontinue.

Présente dans la salle, la mère de l'inculpé à poussé un long soupir de soulagement en entendant le juge Richer, de la Cour du Québec, prononcer cette sentence.

Ex-étudiant à la polyvalente de Deux-Montagnes, le jeune homme, qui a reconnu sa culpabilité au palais de justice de Saint-Jérôme, avait commencé par vendre des cigarettes de contrebande aux écoliers, mais quand ce commerce est devenu moins lucratif, il s'est recyclé dans le vente de haschisch.

Appelé en défense, le criminologue a soutenu que l'accusé était une personnalité non délinquante, mais très influençable. L'envoyer en prison ne serait pas une bonne solution parce qu'il y serait influencé par des co-détenus, ce qui risquerait d'entrainer une récidive.

Grave offense

Il a aussi été mentionné par l'avocat de la défense que son client était sur le point de recommencer à travailler et qu'il vivait seul avec sa mère, son père étant hospitalisé.

Selon le juge Richer, ce jeune homme a commis une offense très grave qui mérite une sentence exemplaire pour dissuader d'autres revendeurs de tenter leur chance dans les écoles.

À l'accusé, le magistrat a expliqué qu'il se devait de lui imposer une peine afin de lui enlever le goût de recommencer. «Il faut aussi penser que, par vos gestes, vous avez contribué à la délinguance chez les jeunes», a-t-il précisé.

Si vous avez lu votre nom dans le journal... payez

MARTHA GAGNON

■ Si vous avez aperçu votre nom dans l'avis de signification, intitulé constat d'infraction, qu'a fait publier le ministère de la Justice dans plusieurs journaux hier, il vaudrait peut-être mieux y répondre.

C'est la première fois que le directeur de la gestion des infractions publie dans une dizaine de journaux la liste des personnes et compagnies ayant commis des infractions relatives à différentes lois provinciales (code de la route, alimentation, transport et autres) et qui doivent payer des amendes allant de 40$ à plus de 20 000$.

Me Rosaire Vallières, de la direction des affaires pénales, a expliqué hier que le ministère se prévalait d'une disposition du code des procédures pénales, amendé en 1993, qui lui permet de publier de tels avis.

Le ministère veut ainsi retracer les contrevenants qui tentent parfois de se soustraire à la loi. Certains laissent trainer leur dossier, sachant qu'après un an le délai de prescription est expiré. Le ministère se retrouve alors dans l'impossibilité de poursuivre l'individu récalcitrant.

Or, la publication d'un avis de signification où apparaissent tous les noms de ceux qui ont reçu un constat d'infraction, depuis le 25 mars de l'an dernier, permet au ministère de prolonger le délai de prescrition.

La personne dont le nom est publiée dans le journal dispose de 30 jours pour communiquer avec le directeur de la gestion des infractions et se conformer à la loi. Si elle omet de le faire, un jugement par défaut sera rendu contre elle, avec frais. Grâce à ce jugement, le délai de prescription est alors prolongée jusqu'à... 30 ans. Le ministère peut donc revenir contre vous à n'importe quel moment.

Selon Me Vallières, le ministère envisage de publier des avis une ou deux fois par année. «Même si l'opération est relativement coûteuse, nous pensons qu'elle peut être rentable. Il y aura moins de personnes qui disparaissent dans la nature. Un jugement par défaut nous permet de savoir, entre autres, si la personne possède des biens que l'on peut saisir.» Il y a actuellement 3000 personnes qui ont commis différentes infractions et le montant des amendes représente près d'un million de dollars.

En examinant la liste publiée dans *La Presse*, hier, on constate qu'il y a quelques entreprises dans le domaine du transport, de la construction, de la démolition et de la restauration. Le montant des amendes est généralement peu élevé dans ces cas.

Affaire Zoom: l'injonction est levée

YVES BOISVERT

■ Le juge André Denis de la Cour supérieure a refusé de prolonger l'injonction contre le Journal de Montréal, obtenue mardi soir par un syndic de faillite.

«Il ne saurait être question de faire taire les médias qui rapportent des faits tirés d'un jugement ou d'un dossier de cette cour», écrit le juge Denis, dans une décision rendue séance tenante, hier après-midi, au palais de justice de Montréal.

Mardi, sous la plume du journaliste Rodolphe Morissette, le Journal de Montréal publiait le premier d'une série de trois articles sur la faillite de Zoom Informatique.

Cet article faisait état de circonstances troublantes entourant cette petite entreprise financée à hauteur de 700 000$ par des prêts de la Société de développement industriel (SDI), à même les fonds publics.

Zoom développait des logiciels pour la gestion de billeteries de salles de spectacles (du genre Admission). À l'automne de 1993, les deux actionnaires principaux de Zoom ne s'entendent plus. Mme Diane Morin détient alors 47,5 pour cent, et une société à numéro (2749-9185 Québec inc.), présidée par l'homme d'affaires Pierre Villeneuve, détient une autre tranche de 47,5 pour cent.

M. Villeneuve, à travers une autre compagnie à numéros, louait des locaux à Zoom. Devant le conflit entre Morin et Villeneuve, la SDI a cessé de financer Zoom le 1er décembre 1993. Zoom a cessé de fonctionner le lendemain. Le 24 décembre, Villeneuve, par sa compagnie à numéro qui louait des locaux à Zoom, met Zoom en faillite en réclamant le paiement immédiat de 11 000$ de loyers impayés.

Les logiciels de Zoom se sont retrouvés entre les mains de la SDI, qui les a refilés à Villeneuve. Villeneuve a lancé une nouvelle société qui s'appelle *Accès contrôle télématique inc.* et qui est en fait la continuation de Zoom.

Selon Mme Morin, la SDI et Villeneuve se sont servis de la faillite pour l'évincer de la compagnie.

Le journaliste Morissette, résumant cette affaire mardi, annonçait la parution d'un deuxième article pour mercredi intitulé «Un syndic sans scrupules». L'article visait le syndic de la faillite de Zoom, Gilles M. Tremblay, de Québec.

Le syndic Tremblay a été écorché sérieusement par le juge John Gomery, dans un jugement du 20 mai 1994 au sujet de Zoom. Le juge disait de son devoir de «dénoncer» Tremblay, affirmant qu'il avait toléré la nomination d'inspecteurs à la faillite en flagrant conflit d'intérêts, et soulignant qu'en deux mois, il avait réclamé 56 958$ d'honoraires pour lui et ses avocats.

Mais le *Journal de Montréal* n'a pu publier ces informations. Mardi en soirée, sans même avertir le Journal de Montréal, l'avocat Gilles Robert, au nom de Tremblay, obtenait une injonction contre le journal émise par le juge Jean-Jacques Croteau, de la Cour supérieure.

L'injonction valait jusqu'à 17 h, hier. Tremblay devait donc se présenter en Cour supérieure pour tenter de prolonger l'ordre de la cour.

Mais le juge Denis, dans un jugement aussi bref que clair, a dit que le syndic Tremblay n'a pas reussi à démontrer que son droit à la préservation de sa bonne réputation était mis en péril par la publication de ces articles.

Tremblay reprochait entre autres à Morissette d'avoir écrit qu'il était l'objet personnellement d'une enquête de la GRC en rapport avec la faillite de Zoom, ce qui n'est pas exact. En effet, il y a enquête, mais sur la faillite en général, et à ce jour, le syndic Tremblay n'est aucunement considéré comme un «suspect».

Le juge rejette la demande d'injonction pour quatre raisons. D'abord, les droits de Tremblay ne semblent pas en péril. Deuxièmement, les dossiers et les jugements des tribunaux sont publics, y compris les commentaires émis par les juges. Troisièmement, ce n'est pas au juge de dicter une «ligne de conduite» aux journaux.

Week-end à l'ombre pour deux motards

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Deux motards de la région de Joliette devront passer au moins le week-end en cellule, après avoir été trouvés en possession de deux armes de poing chargées à bloc et d'une faible quantité de stupéfiants.

Il était 1 h 20, hier matin, quand deux patrouilleurs du détachement de Rawdon de la Sûreté du Québec ont intercepté une automobile à l'intersection des routes 335 et 337, à Ste-Julienne.

Quand l'un des agents s'est approché de la voiture, il a senti une forte odeur d'alcool provenant du conducteur, François Beaucage, 23 ans. Quand il est descendu de voiture, Beaucage n'a pas eu le temps de refermer son manteau et les policiers ont aperçu la crosse d'une arme dépassant de son pantalon, à la hauteur de la ceinture. Il s'agissait d'un revolver de calibre 22. Sous la banquette du passager, Alain Saint-Arnaud, 25 ans, les agents ont saisi un 9mm. La drogue retrouvée est une faible quantité de poudre blanche et de cocaine.

Devant le juge Maurice Parent, de la Cour du Québec, Me Claire Desjean, agissant pour la Couronne, s'est objectée à ce que les deux individus reprennent immédiatement leur liberté. Elle a demandé que l'audition de leur requête en cautionnement ait lieu lundi.

Dans ses argumenets, Me Desjean a rapporté que Beaucage était en liberté sous caution après avoir été accusé dans une histoire de vol qualifié. Dans le cas de Saint-Arnaud, il a été impliqué dans une histoire de stupéfiants.

Un policier a mentionné qu'il était évident que ces deux individus étaient des sympathisants d'un club de motards impliqué dans la guerre des gangs, mais que, pour le moment, il ne pouvait pas préciser lequel.

Vous aimez laisser les autres loin loin derrière?



Pontiac Grand Am SE

15 995$* ou 299$/mois** [pour 36 mois]

PONTIAC BUICK GMC GM

- Moteur 2,3 litres de 150 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Chauffe-moteur
- Aileron arrière
- Guides de ceinture épaulière pour enfants
- et beaucoup plus!



Personne ne vous en offre autant!

GARANTIE TOTAL — GM Assistance ROUTIÈRE

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, reservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Transport (595 $) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 000 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 350 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

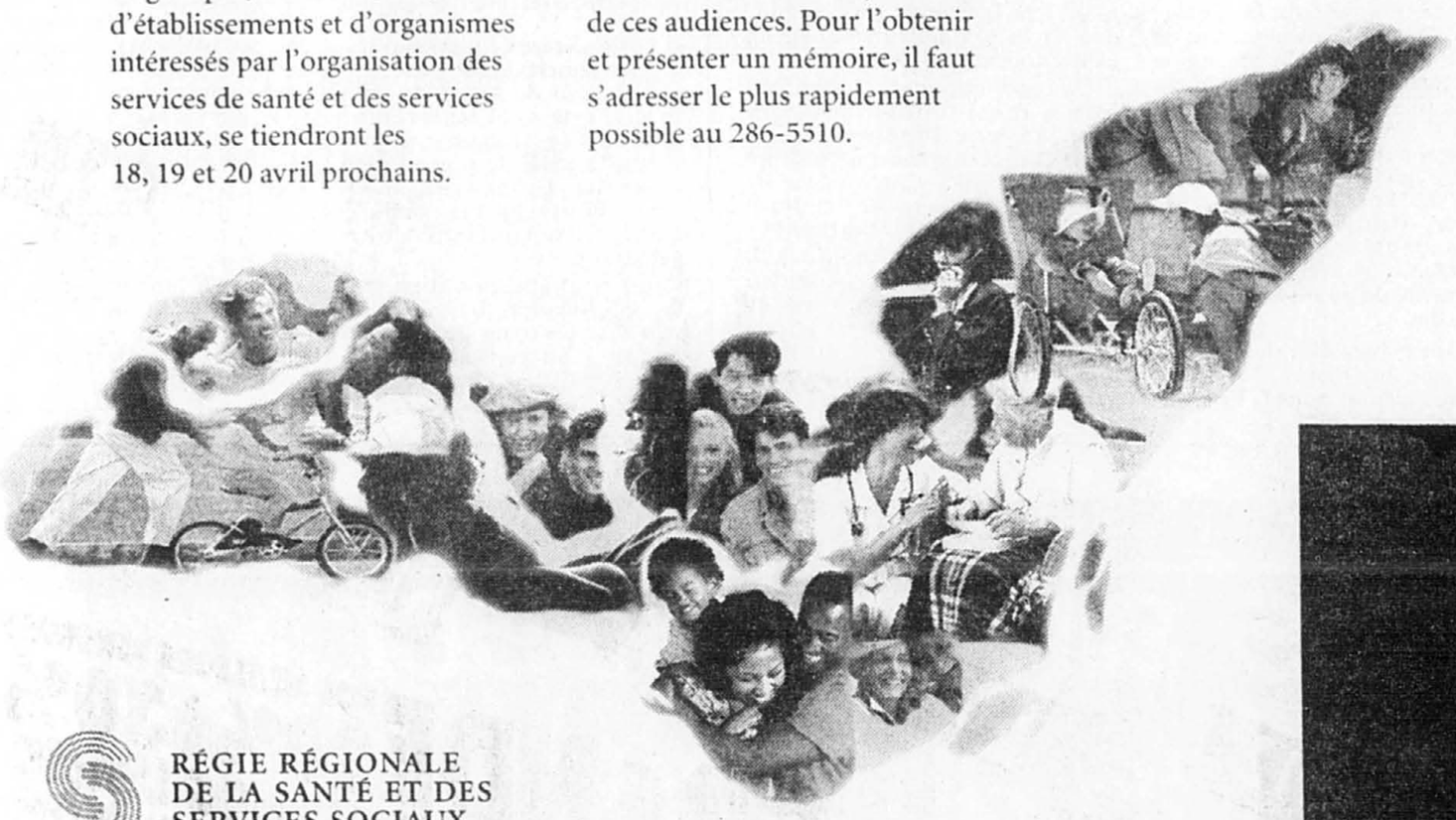
CONSULTATION SUR L'ORGANISATION DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE ENTREPREND UNE IMPORTANTE DÉMARCHE DE CONSULTATION DONT L'OBJECTIF EST L'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE ENTRE :

- LES BESOINS ET LES ATTENTES DE LA POPULATION;
- LES SERVICES À OFFRIR INCLUANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES;
- LES RESSOURCES DISPONIBLES.

Les premières audiences, qui s'adressent aux représentants de groupes, d'associations, d'établissements et d'organismes intéressés par l'organisation des services de santé et des services sociaux, se tiendront les 18, 19 et 20 avril prochains.

Un document exposant les problématiques et proposant des solutions a été conçu en vue de ces audiences. Pour l'obtenir et présenter un mémoire, il faut s'adresser le plus rapidement possible au 286-5510.



RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTRÉAL-CENTRE

Vers un nouvel **ÉQUILIBRE**

Un bon contrôle pourrait réduire de moitié le problème des COV

CAROLE THIBAUDEAU

AMÉRICANA

■ Les composés organiques volatils, grands responsables du « smog » urbain, sont essentiellement d'origine locale et principalement causés par le transport routier, d'après l'étude la plus complète réalisée à ce jour sur la question, et présentée hier à Américana 95, le Salon de l'Environnement des Amériques qui se tenait à Montréal cette semaine.

« En contrôlant bien une dizaine de composés judicieusement choisis, on arriverait peut-être à réduire de moitié le problème des COV », souligne M. Jean Tremblay, coordonnateur scientifique à Environnement Canada.

Les COV sont des substances comme le benzène (qui provient à 80 ou 85 p. cent des émanations d'automobiles), le formaldéhyde (aussi grandement produit par le transport routier) ou les produits organochlorés, comme en génèrent les entreprises de nettoyage à sec.

Des activités domestiques comme brûler du bois dans le foyer, utiliser de la peinture et des solvants, ou cuisiner « sur le gril » produisent des COV.

Ces composés réagissent avec l'air ambiant et entre eux pour former de l'ozone, lequel est nocif pour les poumons, au niveau du sol. Par ailleurs, les COV contribuent à l'amincissement de la couche d'ozone dans la stratosphère et aux changements climatiques.

Montréal est affectée par les COV au même titre que toutes les grandes villes. Les concentrations de COV mesurées dans l'est de l'île sont en moyenne 12 fois plus élevées qu'en milieu rural, et près de 50 p. cent plus élevées que celles obtenues au centre-ville.

Enfin, les concentrations de COV reflètent les activités économiques de la ville : la concentration est 300 fois plus élevée le jour que la nuit.

L'étude, présentée hier par M. Tremblay, est la seule à réunir sous un même chapeau des éléments clés comme les sources de COV naturelles en plus de celles générées par les activités humaines, ou encore l'analyse spatio-temporelle de 166 composés.

En effet, pour chacun des 166 COV étudiés, on a analysé les données sur une base quotidienne (dans certains cas aux trois heures), mensuelle et annuelle, en huit points de la province dont trois sur l'île de Montréal : deux stations au centre-ville, dont une à 13 mètres de hauteur, et une troisième dans le parc industriel de Montréal-Est. Une quatrième station se trouvait en banlieue de Montréal, à Brossard.

« Pour développer des stratégies de contrôle, il faut avoir une vision aussi détaillée », souligne M. Tremblay.

L'étude porte sur des données prises entre 1989 et 1993.

Les végétaux produisent des COV, comme l'isoprène, au cours du processus de photosynthèse. On estime qu'à la campagne, la végétation produit en été 35 p. cent des COV. Au même moment, en ville, elle en produit moins de 5 p. cent.

La prochaine étape consiste pour l'équipe d'Environnement Canada à mettre au point des stratégies d'action qui réduiraient sensiblement les émanations de COV. Déjà, le ministère distribue des brochures sur l'usage écologique des foyers et il songe à mettre sur pied des cours pour ceux qui oeuvrent dans le nettoyage à sec.

Papier écologique

Une autre conférence donnée hier a porté sur le rejet « zéro » atteint par une usine de pâtes et papiers de Port-Cartier : Uniforêt. Celle-ci est la première de l'Est du Canada à implanter un procédé de fabrication qui en bout de ligne ne produit aucun résidu. Le procédé consiste à concentrer les rejets et à les réutiliser comme combustible. Uniforêt a pour cela reçu un prix de l'Association québécoise des techniques de l'environnement.

Américana 95 a accueilli cette semaine les représentants de plus de 500 entreprises canadiennes et étrangères. On y a donné plus de 107 conférences et 160 firmes et organismes participaient à l'exposition commer-

CONCOURS LE SIGNET MAGIQUE

Pour participer, procurez-vous un livre québécois ou canadien d'expression française dans l'une des nombreuses librairies participantes.

Plus de **200 000 $** DE PRIX À GAGNER !

2 FAÇONS DE GAGNER !

INSTANTANÉMENT :



IBM 3 ordinateurs ThinkPad IBM 360 (valeur approx. de 4 000 $ ch.)



WITTNAUER 400 splendides montres-bracelets Wittnauer (pour femme ou homme, au choix) (valeur approx. de 350 $ ch.)

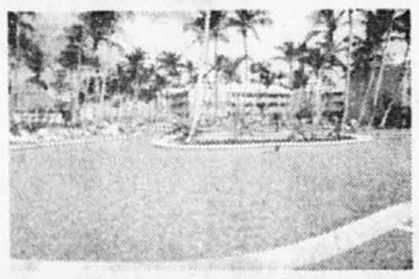


CASIO 100 superbes agendas électroniques de Casio (valeur approx. de 140 $ ch.)

PAR TIRAGE :

Volkswagen 2 Golf GL 1995 (valeur approx. de 19 000 $ ch., incluant taxes et préparation)





Funtastique VOYAGES TRAVEL 3 inoubliables voyages d'une semaine pour 2 personnes à Punta Cana en République Dominicaine (valeur approx. de 2 600 $ ch.)

Quelques-unes des librairies participantes :

RADIO ROCK • DÉTENTE

Librairie Champigny Mail Champlain, 2150, boul. Lapinière Brossard

Librairie Champigny Laval Centre Laval, Laval

Librairie Garneau 3100, boul. de la Concorde, Laval

Librairie Garneau 1691, rue Fleury Est, Montréal

Librairie-Papeterie Le Bouquin 395, boul. Cartier Ouest, Laval

Librairie Raffin 6722, rue St-Hubert, Montréal

Librairie Renaud-Bray 4301, rue St-Denis, Montréal

Librairie Sons & Lettres 4150, rue Wellington, Verdun

Librairie Ulysse 4176, rue St-Denis, Montréal

La Presse

Présenté par l'Association nationale des éditeurs de livres, en collaboration avec l'Association des libraires du Québec et le ministère du Patrimoine canadien. Ouvert aux 18 ans et plus. Les prix offerts peuvent différer des photographies. Règlements complets disponibles sur demande dans les librairies participantes.

Centre d'optique SEARS MD

Dr René Marchand optométriste



2 POUR 1 OU UNE SEULE PAIRE!

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux! Cette offre s'applique également aux verres de contact*.

OU

Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Silhouette, Charmant, Charlie Chaplin, etc.

VERRES DE CONTACT* À partir de 69 $ Port quotidien * à l'achat d'un plan de service



* Souples, sphériques, clairs, à prix régulier excluant lentilles jetables.

Galeries d'Anjou, 493-6605 Mail Champlain, 465-8542 Les Promenades St-Bruno, 441-2831 Carrefour Laval, 662-7616 Place Versailles, 331-6226 Centre d'achat Fairview, 694-9840 Galeries Rive Nord, 657-1186 Carrefour Angrignon, 366-8217

DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

30 $ À l'achat du **2 POUR 1** ou à l'achat de lunettes parmi notre **COLLECTION SÉLECTE** à prix régulier

Centre d'optique SEARS MD

Ce coupon doit être présenté avant de commander et ne peut être combiné à toute autre promotion. Non monnayable. Un seul coupon accepté par commande. Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 1995.

MD: Marque déposée de Sears, dont l'usage est autorisé au Canada

Des fêtes gourmandes suspectes

RAYMOND GERVAIS

■ **L'Auberge du Dragon Rouge**, située au 8870, rue Lajeunesse, à Montréal, a écopé hier en Cour municipale, une amende de 600 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation d'avoir eu en sa possession à son stand des Fêtes gourmandes de l'île Notre-Dame le 17 août 1994, des aliments potentiellement dangereux pour la santé humaine.

Selon le rapport des inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, qui a été déposé en preuve devant le tribunal, pas moins de 100 kg d'aliments, notamment des terrines de sanglier et des quiches étaient entreposées dans une remorque réfrigérée qui servait d'entrepôt et dont la température variait de 18 à 20 degrés Celsius.

De plus, un contenant de sauce chaude à la viande était entreposé dans le réfrigérateur du stand dont la température était de 20 degrés.

Épicier pincé

Par ailleurs, une épicerie située au 6266, avenue Somerled, à Montréal, **Les Aliments Assi Enr.**, a écopé un total de 2300 $ d'amende après avoir été déclarée coupable de malpropreté générale, de ne pas avoir eu des tables de présentation lisses et lavables et d'avoir offert en vente des aliments non étiquetés, à savoir ne comportant aucune mention de la composition du produit et de sa provenance.

Les infractions remontent au 14 octobre dernier et une récente vérification a démontré que seule la malpropreté a été corrigée.

En défense, le propriétaire de l'établissement M. Kim Byung Ho a indiqué à la Cour que près de 100 p. cent de sa clientèle était d'origine coréenne et qu'il ne servait à rien d'afficher en français ou en anglais la composition des aliments et même le nom de ces aliments.

Le juge Pierre Fontaine n'a pas semblé apprécier les explications de l'accusé quant à l'étiquetage, lui rappelant qu'il était au Québec et que la Loi sur l'affichage s'appliquait à tout le monde, peu importe l'origine ethnique.

Beaucoup de graisse

Plus tôt cette semaine, le restaurant **Chez Mama**, situé au 2670 est, rue Jarry, a écopé 1800 $ d'amende après avoir été reconnu coupable d'avoir eu à deux reprises un conteneur à déchets et un endroit à déchets malpropre.

Les infractions reprochées remontent au 17 juin et le 4 août 1994.

Selon les rapports des inspecteurs déposés à la Cour, l'extérieur des contenants à rebuts était recouvert à plusieurs endroits de coulisses de graisse. Un nombre incalculable de petits vers blancs se trouvaient sur les rebuts et parois du conteneur à déchets d'où s'échappait une odeur nauséabonde qui attirait une multitude d'insectes.

Dry cappucino

Le **Café Cappuccino Enr.**, situé au 3791, rue Villeray, a écopé pour sa part de 800 $ d'amende après avoir été reconnu coupable de malpropreté générale.

L'infraction a été signalée le 9 août dernier.

Selon le rapport des inspecteurs en santé publique, le plancher et les murs de l'aire de préparation des aliments étaient sales. Les tablettes étaient poussiéreuses ainsi que le dessus de l'appareil à café expresso. Il y avait de nombreuses coulisses et éclaboussures de café séché sur les parois. Le drain et le grillage de cet appareil étaient croûtés. L'extérieur du congélateur était poussiéreux et collant. À l'intérieur il y avait une accumulation de glace sur les parois.

Du bon poulet ?

Finalement, la boucherie-épicerie **Lanca** située au 5920, rue Victoria, devra verser 800 $ au greffe de la Cour municipale de Montréal après avoir été reconnue coupable d'offrir en vente des poulets sans peau, certains avec des restes de plumes et souillés d'excréments ne portant aucune mention de leur provenance. Quarante-cinq poulets d'environ 800 grammes chacun ont ainsi été confisqués et dénaturés avec de l'eau de javel.

L'infraction remonte au 9 septembre dernier.

CLUB biz

NOUVEAUX PRIX MUSIQUE 12.79*

TOUS NOS MEILLEURS VENDEURS
TOUS LES AUTRES DC 16.99* ou moins

MARJO BOHÉMIENNE $12.79 DC CASS.: $7.99
BEAU DOMMAGE $12.79 DC CASS.: $7.99
MARIO PELCHAT $12.79 DC CASS.: $7.99
JEAN-PIERRE FERLAND $12.79 DC CASS.: $7.99
MARIE CARMEN $12.79 DC CASS.: $7.99
HARMONIUM $11.99 DC CASS.: $6.99
GREEN DAY DOOKIE $12.79 DC CASS.: $7.99
THE CRANBERRIES NO NEED TO ARGUE $12.79 DC CASS.: $7.99
BRUCE SPRINGSTEEN GREATEST HITS $12.79 DC CASS.: $7.99
VARIOUS DANCE MIX USA '95 $12.79 DC CASS.: $7.99
THE THE HANKY PANKY $12.79 DC CASS.: $7.99
NIRVANA UNPLUGGED IN NEW-YORK $12.79 DC CASS.: $7.99

GRANDE PROMOTION SUR TOUS NOS LIVRES
NOS MEILLEURS VENDEURS 20% à 30%
TOUS NOS AUTRES LIVRES EN MAGASIN 20% DE RABAIS OU PLUS

LE GOLF COFFRET CADEAU 2 VOLUMES. L'HISTOIRE ET L'ÉQUIPEMENT $34.95 PDS $49.95
NOS HOMMES PAR DENISE BOMBARDIER $20.76 PDS $29.95
LA PROPHÉTIE DES ANDES PAR JAMES REDFIELD $13.96 PDS $19.95
LES BOUQUETS DE NOCES PAR DENIS MONETTE $11.86 PDS $16.95
SCORPION NOIR PAR JOHN KATSENBACK $18.71 PDS $24.95
ENNEMIES PAR NORA ROBERTS $22.46 PDS $29.95

DIVERTISSEMENT À LA MAISON

BALADEUR STEREO DIGITAL AM/FM AIWA
- Système BBE
- 5 stations auto-mémorisées sur chaque bande
- Affichage pluri-horaire
- Piles et chargeur rapide inclus
- Auto-inversion

HS-T70 129.00

LECTEUR LASER PORTATIF SONY
- Convertisseur N/A à 1 bit
- Longue durée des piles
- Design mince et compact
- Système Mega-Bass
- 10 modes de lecture

D-131 149.00

MAGNÉTOSCOPE À 2 TÊTES DAEWOO
- Système de menus à l'écran pour programmation facile
- Entrée Audio/Vidéo sur le devant de l'appareil
- Télécommande 35 clés

DVR-4280N $189.95

TÉLÉPHONE PANASONIC À 2 LIGNES INTÉGRÉES
- Piles et adapteur inclus
- Ideal pour petit bureau
- Reconditionné par Panasonic
- Garantie de 1 an

KX-T3120 77.00

RADIO CASSETTE AM/FM EN 3 PIÈCES SONY
- Haut-parleurs détachabes à 2 voies
- Correcteur graphique à 4 segments
- Possibilité de brancher un lecteur CD
- Arrêt automatique pour lecture/enregistrement d'une cassette

CFS-1035 89.00

Les prix sont valides jusqu'au 1er avril ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Certaines restrictions s'appliquent. Voir détails en magasin. En vigueur pour un temps limité seulement.
*Excepté DC doubles, coffrets et importations

CLUB biz

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi - Mercredi : 8 h - 21 h
Samedi : 9 h - 17 h
Dimanche : 10 h 30 - 17 h

4625, Jean-Talon Est
(entre Pie IX et Viau)
Montréal

Galerie des Sources
3165, boul. des Sources
Dorval

Centre Laval
1580, boul. le Corbusier
Laval

Place Greenfield Park
457, boul. Taschereau
Greenfield Park

GARANTIE MEILLEURS PRIX CLUB BIZ

PROMOTION

NOUVEAUX PERFORMANTS

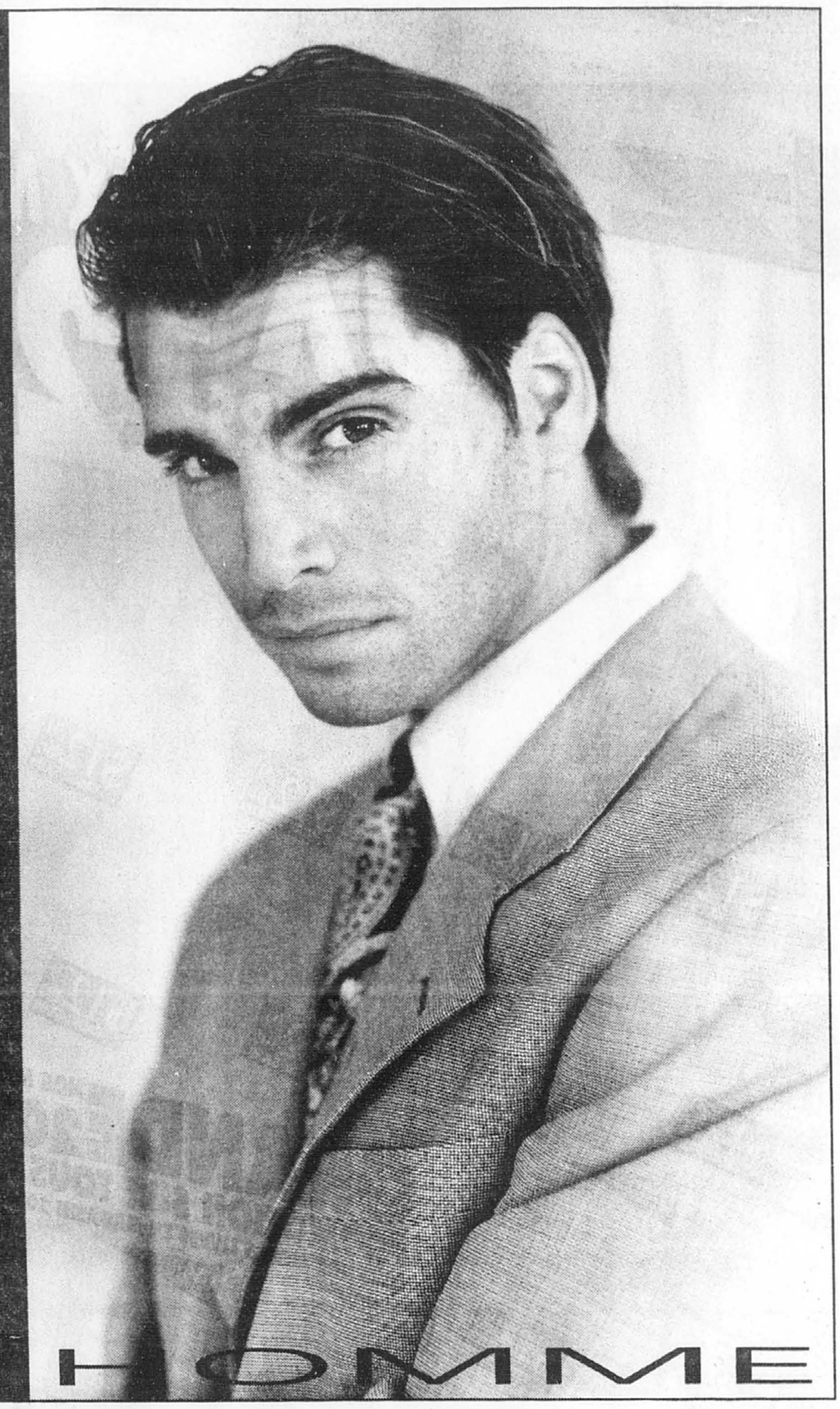
10 ans à dépister l'excellence

Pour célébrer de belle façon le 10e anniversaire des NOUVEAUX PERFORMANTS, le président de Perform Pierre Dorais, tout en continuant à mettre l'accent sur les étoiles montantes de la gestion, a ajouté un volet à son programme, celui des Grands Entrepreneurs. Le cahier vous présente les cinq Nouveaux Performants et Grands Entrepreneurs 1995. Entrevues exclusives avec les lauréats et autres articles sur ce qu'est la performance en gestion d'entreprise.

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans La Presse

S0230

ERNEST



Pour le printemps, ERNEST vous montre ses vraies couleurs avec allure. De nouveaux styles et tissus sont parmi les nouveautés qui composent notre collection printanière. Pour une allure chic ou un style décontracté, une visite s'impose chez ERNEST.

- Montréal
- Québec
- Ottawa
- Sherbrooke
- Chicoutimi
- Trois-Rivières

HOMME

Fraudeur international démasqué dans Lanaudière

PHILIPPE LAGUË
collaboration spéciale

■ La perspicacité d'un homme d'affaires de Lanaudière et la rapidité d'exécution du chef de police d'une petite municipalité de la région ont permis de démasquer un fraudeur d'envergure internationale, la semaine dernière, à Joliette.

L'imposteur en question, un ressortissant britannique du nom de Jonathan Nigel Philip Kern, a été arrêté à l'aéroport international de Mirabel le 15 mars, alors qu'il s'apprêtait à prendre la poudre d'escampette. C'est le chef de la sûreté municipale de Notre-Dame-des-Prairies et de St-Charles-Boromée, Louis-Georges Manseau, qui a procédé à l'arrestation, en étroite collaboration avec la Gendarmerie Royale du Canada. L'homme utilise le nom de Jonathan Palmer, un ex-pilote de Formule Un aujourd'hui commentateur sportif à la BBC, au grand dam de celui dont il usurpe l'identité. Le fraudeur mène un train de vie princier : grands hôtels, voitures de prestige (Mazda RX-7, BMW, Jaguar et autres), montres de luxe, achats dans les boutiques de mode les plus renommées... Et les factures vont à l'infortuné Palmer, bien sûr.



Jonathan Nigel Philip Kern

La saga canadienne de Kern débute début mars, à Banff, où il fait la rencontre d'un coiffeur de renom de cette célèbre station touristique. Le dit coiffeur, Daniel Lardon, un Français d'origine, est aussi l'inventeur d'un jeu de société éducatif appelé Leximania. Kern, qui se présente sous le nom de Jonathan Palmer et qui affirme être toujours actif en F.1 (le vrai Palmer a mis un terme à sa carrière en 1989), lui fait miroiter une éventuelle percée de son jeu sur le marché britannique, puis européen.

Intéressé, Lardon s'empresse de le mettre en contact avec celui qui est chargé d'imprimer le jeu en question, soit René Laporte, de Joliette, un ami de longue date.

Aussitôt dit, aussitôt fait : flairant la bonne affaire, Kern débarque à Montréal, installant ses pénates à l'hôtel InterContinental. Le 10 mars, au lendemain de son arrivée, il fixe un rendez-vous à Laporte, qui lui fera faire dans les jours qui suivent une tournée des Grands Ducs : restaurants chics, visite au Casino, séjours à Québec et dans la région de Lanaudière. « Sur le bras », bien sûr : Kern prétend s'être fait voler son portefeuille à l'aéroport de Toronto, mais affirme qu'il récupérera son argent sous peu...

Heureusement, Laporte est un amateur de course automobile. De fil en aiguille, son invité semble s'embourber dans ses propos, et ses connaissances sommaires en mécanique mettent la puce à l'oreille de Laporte.

Le 14 mars, coup de fil à *La Presse*, où l'auteur de ces lignes infirme les dires du faux Palmer : celui-ci prétend courir pour McLaren (dont les pilotes sont Hakkinen et Mansell) et avoir été le coéquipier de l'acteur Paul Newman lors des 24 Heures de Daytona, en février dernier. Laporte contacte aussitôt le vrai Jonathan Palmer, en Angleterre, et ce dernier lui confirme être la victime d'un imposteur depuis environ cinq ans. Il lui fait d'ailleurs parvenir par télécopieur plusieurs documents relatant les frasques de Kern.

Entre-temps, Laporte se rend à la Bibliauto, une librairie montréalaise spécialisée, où il met la main sur une photo du véritable Palmer. Dès lors, il n'y a plus de doute possible, et le soir même, le chef de la sécurité publique de Notre-Dame-des-Prairies et de St-Charles Borromée, mis au parfum de cette histoire rocambolesque, entre en contact avec la GRC, qui, à son tour, contacte Interpol. Le temps presse, car Kern a entrepris des démarches pour expédier sa Mazda RX-7 outre-mer et doit quitter sa chambre d'hôtel le lendemain.

Le 15 mars, Kern est intercepté à Mirabel puis ramené au poste de police de Notre-Dame-des-Prairies, où il est incarcéré pour la nuit. Il comparaît le lendemain, sous l'accusation de supposition de personne. L'affaire se règle en un temps record : trouvé coupable, le présumé coureur est condamné à rembourser la totalité de l'argent soutiré de diverses façons à René Laporte, soit près de 10 000 $. Ce dont il s'acquitte immédiatement.

Le soir même, Kern passe une nuit plus confortable que la précédente, au Château Mirabel. Pour s'envoler le matin suivant, Dieu sait où : il s'est procuré un billet ouvert...

Un journal de Lanaudière, L'Action, rapporte dans son édition du 19 mars dernier que l'histoire n'est pas sans rappeler celle du comte de Fontenailles, un soi-disant investisseur Français qui a sévi dans cette région dans les années 1950, et qui était en réalité un beau parleur né à... Trois-Rivières !

LA POLITIQUE DES PLUS BAS PRIX GARANTIS
Nous sommes si convaincus que **NOS PRIX SONT LES PLUS BAS** que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battrons ce prix de 5%!*
* Certaines conditions s'appliquent

BouClair

GRATUIT SERVICE DE DÉCORATION à domicile
SANS OBLIGATION!
(514) 331-1300

SOLDE DE DÉCORATION PRINTANIÈRE!

STORES

STORES SUR MESURE PRÊTS EN 48h



SUR MESURE !
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50%
De superbes STORES VERTICAUX à la dernière mode à des BAS PRIX INCROYABLES. HÂTEZ-VOUS!!! Choisissez vos stores parmi notre grande sélection de styles et de couleurs, ils seront faits sur mesure selon vos spécifications.

STORES VERTICAUX EN PVC POUR PORTE-PATIO
75" x 84" ou 78" x 84"
GRANDE SÉLECTION DE COULEURS
39,99 Valence incluse!

STORES HORIZONTAUX
1" en PVC, EN MAGASIN



À PARTIR DE 1,89
27" x 64"

"IL Y A TANT DE GRANDEURS QU'ON NE PEUT LES LISTER"

Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 31 mars 1995 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

HEURES D'OUVERTURE: Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi de 9h à 17h et le dimanche de 12h à 17h.

VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "Hors-Taxes" au 3350 boul. St-Martin, Laval à aux Galeries St-Laurent à 2009, Marcel-Laurin
Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce.

NOUVEAUX MAGASINS
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust | LONGUEUIL Place Jacques-Cartier | FAUBOURG DE L'ILE 101, Cardinal Léger, Pincourt
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno | CENTRE LAVAL Allée centrale près de La Baie | PLACE VERTU 3131, Côte Vertu

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR VOUS SERVIR!
SUPER MAGASIN NOUVELLEMENT AGRANDI ET RÉNOVÉ
LES GALERIES DES SOURCES

MONTREAL
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
MONTREAL-NORD 11277, boul.Lacordaire
JEAN-TALON 4305, Jean-Talon Est

LAVAL
LAVAL 1720, boul. Des Laurentides
CURÉ-LABELLE 965, boul. Curé-Labelle
CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier

ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
ST-LAURENT Place Vertu, 3131, Côte Vertu
DOLLARD-DES-ORMEAUX Les Galeries des Sources
ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
LASALLE 2101, Dollard
LACHINE 2870, Remembrance
REPENTIGNY 85, boul. Brien
TERREBONNE 1350, chemin Moody
ST-EUSTACHE 367, Arthur-Sauvé
ST-JÉRÔME 900, boul. Grignon
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph
ST-CONSTANT 400, route 132
JOLIETTE 1075, boul. Firestone
GRANBY 14, Simonds Sud
FAUBOURG DE L'ILE 101, Cardinal Léger, Pincourt
ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest
LONGUEUIL 1401, chemin Chambly

C'est un succès !

43 maisons vendues* en 5 semaines

Prolongation jusqu'au 15 avril 1995

BOIS-FRANC combat les hausses de taux d'intérêt



Devant le succès sans précédent de la campagne «Pas de TPS, pas de TVQ»**, les constructeurs de Bois-Franc ont décidé de la prolonger jusqu'au 15 avril 1995. Jamais l'achat d'une des belles maisons de Bois-Franc n'a été aussi intéressant!

Mais hâtez-vous car le 15 avril arrive vite!

Tous les renseignements au sujet de cette offre chez les constructeurs de Bois-Franc.

Maisons sur lac



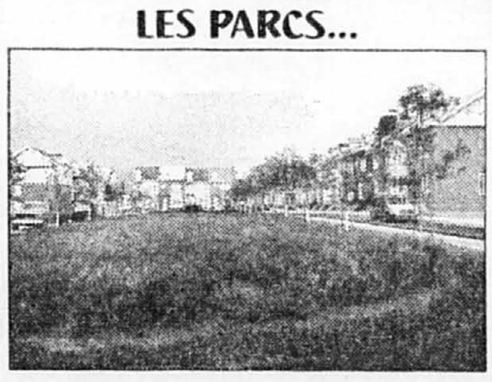
Montclair Tél. : 331-8365

Maisons atrium



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

LES PARCS...



Condos



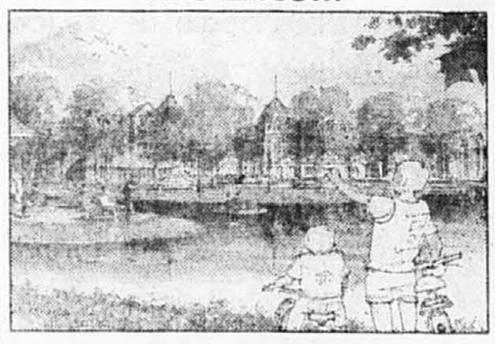
ALTIMA CONSTRUCTION Tél. : 338-1626

Maisons bi-génération



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

LES LACS...



Maisons jumelées



CONSTRUCTION MAYTON Tél. : 333-0671

Maisons superposées



HABITATIONS PLEXMONT Tél. : 745-5332

Condos



LE GROUPE SOTRAMONT Tél. : 856-6861

Maisons de ville



HABITATIONS PLEXMONT Tél. : 745-5332

LE CALME...

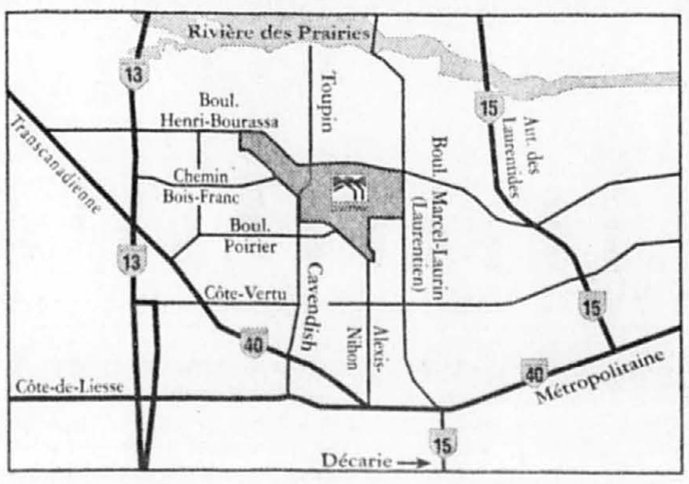


Condos



LE GROUPE MALTAIS Tél. : 335-3369

* 43 contrats préliminaires de vente dûment signés... Pour occupation et vente notariée avant le 31 juillet 1995.
**Sujet à toutes les lois en vigueur.



Entrée principale : boul. Poirier via boul. Cavendish

Heures d'accueil :
Lun. au jeu. : 11 h à 21 h
Sam. et dim. : 11 h à 17 h
Ven. : fermé

2700, boul. Poirier
Ville Saint-Laurent
Tél. : (514) 333-3066

Une nouvelle qualité de ville

Bois-Franc
à Ville Saint-Laurent

Les prix sont sujets à changement sans préavis

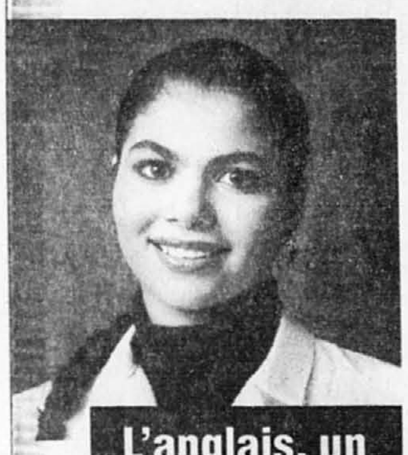
Rêvez-vous de vacances originales qui vous redonnent grande forme et énergie pour de longs mois?
La
THALASSOTHÉRAPIE
à PASPÉBIAC
c'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.
C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la
mer...
"là où tout dépasse l'ordinaire".
AUBERGE DU PARC
Renseignements et brochures:
1 800 463-0890
B444-228

Dernières versions de WordPerfect, Lotus & Excel pour DOS & Windows.
Autres cours:
* MS Word 6.0
* Informatique pour les vrais débutants
* Windows pour les débutants
* Dactylo et traitement de texte
* WordPerfect 6.0
Max.10 étudiants par classe
Informatique
Début de session: 10 avr. & 8 mai
Métro Peel Tél: 849-8393 postes: 712, 709
Métro Viau Tél: 255-4651
West Island Tél: 694-9622



anglais, français
espagnol, italien, portugais
allemand, japonais
aussi français écrit
anglais écrit
Max. 16 étudiants par classe
Inscription:
4, 5, 6 avr. 25, 26, 27 avr.

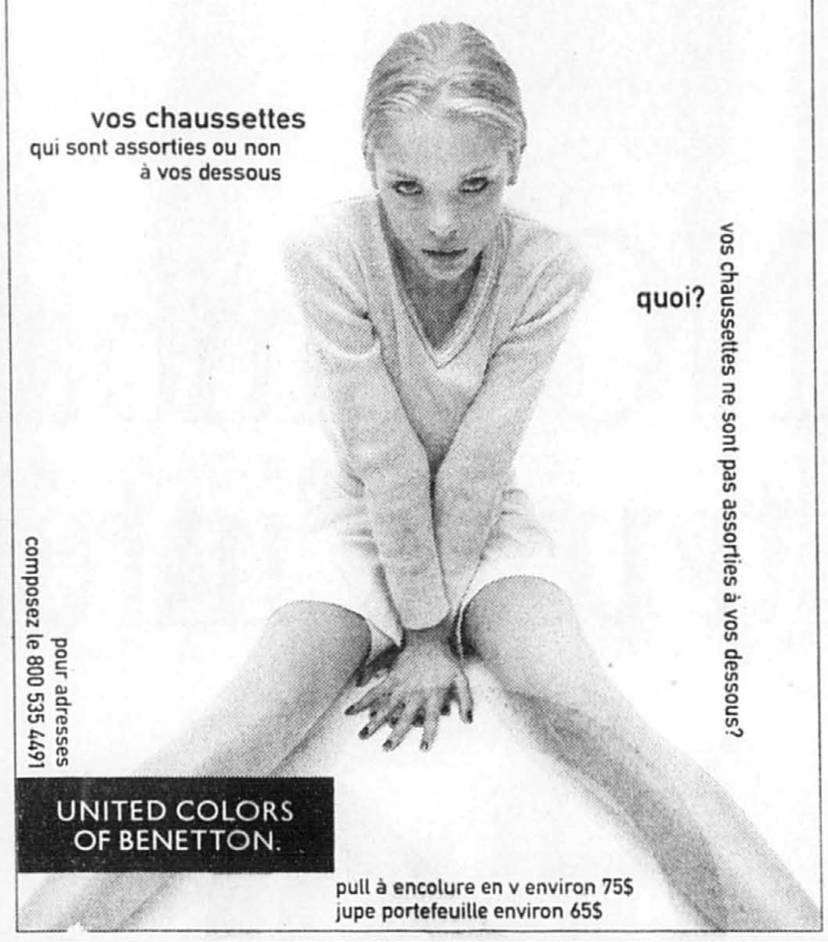
Université de Montréal



L'anglais, un «must»
Au printemps, la **Faculté de l'éducation permanente** offre, le soir, des cours de 45 heures-3 crédits. Le test de classement est obligatoire. Coût : 264,50$
Conversation
English Conversation
Écriture
Writing Workshop
Santé
English for Health Care Professionals
Aucun diplôme requis
Date limite d'inscription
Le mercredi 12 avril
Renseignements
(514) 343-6090
La **Faculté de l'éducation permanente** offre également des cours de français langue seconde.
(0542)

Signer sa carte de don d'organes...
c'est pour la vie.
LA FONDATION DIANE HÉBERT
(514) 965.0333

tout est beau.
relaxez.
arrêtez de capoter
sur le travail, la politique et
vos chaussettes
qui sont assorties ou non
à vos dessous
quoi?
vos chaussettes ne sont pas assorties à vos dessous?
pour adresses composez le 800 535 4491



UNITED COLORS OF BENETTON.
pull à encolure en v environ 75$
jupe portefeuille environ 65$

POLITIQUE

Le bloquiste Leblanc se dit « inondé » d'appels de gens appuyant sa dissidence

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le député bloquiste Nic Leblanc, qui a défié son chef Lucien Bouchard en votant en faveur de la loi forçant le retour au travail des employés du chemin de fer, affirme être « inondé » d'appels de gens qui l'appuient d'avoir agi ainsi.

« Le téléphone ne dérougit pas pour me féliciter. Je n'ai reçu que des appels d'appui. Il y a même de bons souverainistes et des maires qui m'ont téléphoné pour me féliciter », a déclaré le député de Longueuil.

Estimant que la grève du rail qui dure depuis une semaine avait des conséquences désastreuses sur l'économie, M. Leblanc est devenu cette semaine le premier député a voté contre son parti depuis que le Bloc québécois forme l'Opposition officielle à Ottawa.

M. Bouchard, qui était absent au moment du vote sur une motion du gouvernement Chrétien visant à réduire la durée des débats sur le projet de loi C-77, n'a pas imposé de mesures disciplinaires à l'endroit de M. Leblanc, soutenant toutefois que le député « devra porter les conséquences politiques de son geste ».

Le député Leblanc a indiqué hier qu'il ne croyait pas que ses électeurs lui tiendraient rigueur d'avoir voté comme il l'a fait.

« Je ne vois pas comment je serais pénalisé par les électeurs. Il semble que ce soit tout à fait le contraire qui se produit. Nous avons un problème majeur parce que le transport ne fonctionne presque plus. Il faut que les gens retournent au travail », a-t-il plaidé.

Devant l'opposition du Bloc québécois à l'adoption rapide du projet de loi du gouvernement libéral, la Chambre des communes devra poursuivre ses travaux en fin de semaine afin de forcer les employés du chemin de fer à retourner au travail au plus tard lundi.

Amendements

Le whip bloquiste Gilles Duceppe a indiqué que le Bloc québécois continuera à s'opposer au projet de loi de la ministre du Travail, Lucienne Robillard, tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas accepter les amendements qu'il propose.

« À moins qu'ils n'acceptent nos amendements, nous allons siéger samedi et dimanche », a-t-il déclaré.

Dès mardi, le Bloc québécois a offert de mettre un terme à son opposition à condition que le projet de loi soit assorti d'une obligation pour les parties de participer à une médiation de 60 jours, sans droit de grève ni de lock-out, afin de permettre une solution négociée.

Le premier ministre Jean Chrétien a refusé cette proposition en soutenant que la meilleure solution était d'adopter la loi qu'il a présentée.

Hier, aux Communes, le Bloc québécois a de nouveau accusé le gouvernement Chrétien de vouloir casser les reins des syndicats des employés du rail, en adoptant sa loi de retour au travail, afin de rendre la privatisation du CN plus alléchante.

La ministre Robillard a répondu que toutes les discussions qui ont eu lieu depuis plus d'un an entre les syndicats et les employeurs ont conduit à l'impasse actuelle. Elle a ajouté que cet arrêt de travail a des « impacts importants sur l'économie canadienne d'un océan à l'autre ».

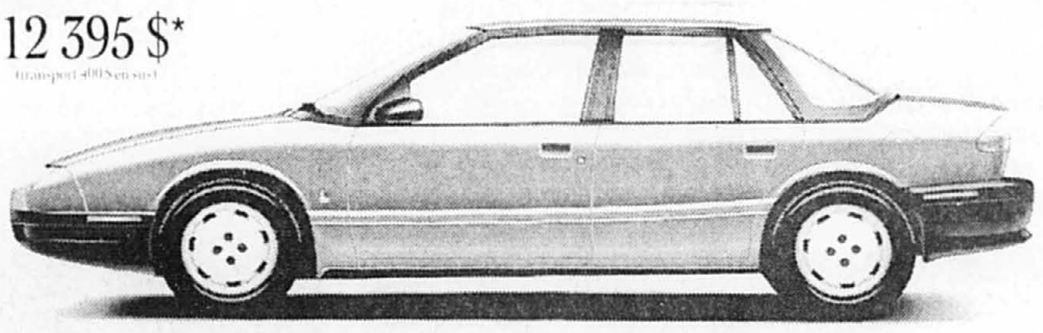
« C'est en dernière instance que nous avons dû soumettre ce projet de loi à la Chambre. Nous l'avons fait parce que nous assumons nos responsabilités. Nous en demandons autant au Bloc québécois aujourd'hui », a-t-elle martelé.

Manif

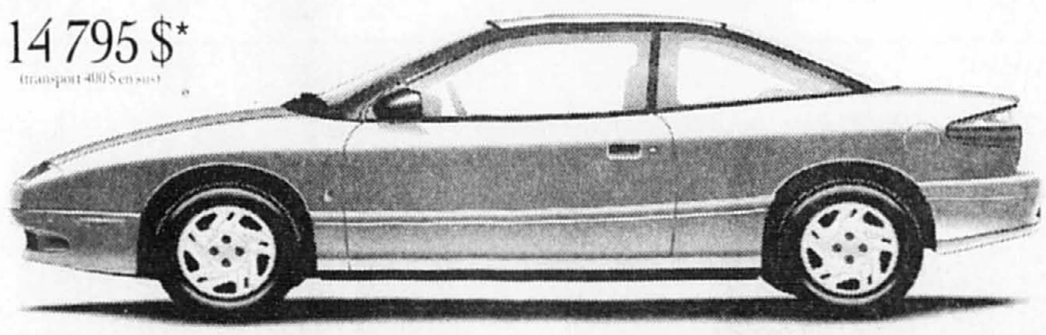
À Montréal, entre-temps, un millier de travailleurs du rail ont manifesté hier matin aux abords des installations intermodales du CN afin de dénoncer ce qu'ils ont appelé la collusion entre les compagnies CN, CP, Via et le gouvernement fédéral dans ce dossier.

Nos deux sacs gonflables de série ne feront pas gonfler la facture.

12 395 $*
(transport 400 $ en sus)



SL 199 $/mois, location de 36 mois.
Paiements basés sur la Saturn SL 1995 avec radio AM/FM stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant : transport (400 $), préparation, frais d'acquisition (350 $). Excluant : immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement : 199 $, versement initial : 2 108 $, dépôt de garantie remboursable : 300 $ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année ; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location : 11 037 $. Option d'achat : 7 035 $. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.
14 795 $*
(transport 400 $ en sus)



SC1 239 $/mois, location de 36 mois.
Paiements basés sur la Saturn SC1 1995 avec radio-cassette AM/FM stéréo, deux sacs gonflables, banquette arrière divisée rabattable, essuie-glace à balayage intermittent. Incluant : transport (400 $), préparation, frais d'acquisition (350 $). Excluant : immatriculation, assurance, taxes. Premier paiement : 239 $, versement initial : 1 929 $, dépôt de garantie remboursable : 300 $ et taxes exigibles à la signature du contrat. Kilométrage limité à 24 000 km par année ; 5¢ du kilomètre excédentaire. Coût net de la location : 13 616 $. Option d'achat : 8 965 $. Autres options et versements initiaux disponibles. *PDSF. Les concessionnaires sont libres de fixer un autre prix.
SATURN
Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU Laval 385-9191
SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE Blainville 437-6317
SATURN ISUZU DE LAPRAIRIE La Prairie 659-8994
GRAVEL SATURN SAAB ISUZU Montréal 861-2000
HOCHELAGA SATURN ISUZU Montréal 251-1552
DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU Montréal 483-5555
MONDIAL SATURN SAAB ISUZU Montréal 385-7222
WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU Roxboro 684-3161
GRENIER SATURN SAAB ISUZU Terrebonne 964-1374
SATURN ISUZU SOREL-TRACY Tracy 746-1227

La FTQ exige une consultation avant les coupes dans la santé

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) réclame la tenue d'Etats généraux de la santé pour éviter que les travailleurs de ce secteur n'écopent de la plus grosse part des compressions budgétaires annoncées.

En conférence de presse, hier, le secrétaire général de la FTQ, Henri Massé, a demandé que soit examinée l'ensemble de la problématique, soit la gestion des établissements, l'organisation du travail, la rémunération des médecins, le coût des médicaments.

« On ne regarde pas suffisamment la question des équipements médicaux souvent dédoublés, comme les scanners, ou encore certains gaspillages au niveau de la gestion même des établissements qui n'ont rien à voir avec la masse salariale des quelque 40 000 membres que la FTQ compte dans les secteurs public et parapublic », a renchéri M. Alain Foisy, coordonnateur de la négociation dans les secteurs public et parapublic.

A titre d'exemple, M. Foisy a dénoncé la décision de la Régie régionale Mauricie-Bois-Francs de regrouper les services alimentaires de quatre établissements et d'en confier la responsabilité à une firme privée. M. Foisy estime que cette décision fera passer le coût quotidien des repas à 19,70$ au lieu de 13$.

Pour sa part, M. Massé s'en est pris aux associations patronales et aux corporations professionnelles qui tout en réclament haut et fort une plus grande flexibilité dans les conventions collectives ne font rien pour faciliter les changements.

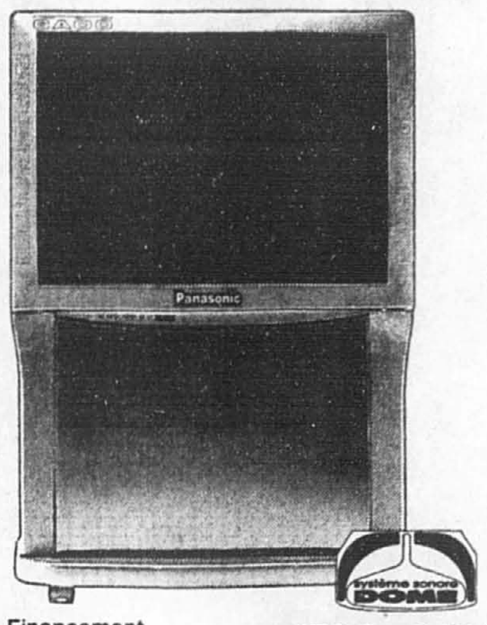
« Les syndicats attendent depuis plus de 17 mois que les représentants patronaux discutent sérieusement d'organisation du travail, en vertu d'un accord cadre conclu le 24 novembre 1993 », a déclaré le secrétaire général Massé.

« Nous avons fait amplement notre part ; nous avons, entre autres, proposé la semaine de quatre jours, mesure qui stimulerait l'emploi ; nos conventions collectives sont le reflet fidèle de la rigidité des droits de gérance, et notre accord-cadre visait justement à revoir l'organisation du travail. Mais encore faudrait-il que nous ayons un interlocuteur attentif pour écouter les solutions que nous avons à proposer », a ajouté M. Foisy.

« Il faut réunir les syndicats, les administrateurs d'hôpitaux, le gouvernement, les associations d'employeurs et les citoyens pour voir ce qu'il y a lieu de faire avec les soins de santé au Québec.

« À ce moment-ci, la tâche est laissée aux fonctionnaires qui nous arrivent avec des décisions de dernière minute. »

LA GAOO DE Panasonic



27'' Série XF
Modèle CT 27 X F11
- écran ultra-plat
- télécommande «Easicon» multi-marque
- système sonore Dome
- nouveau coffret compact au fini satiné

999$
Protégez vos droits et intérêts
BASE EN SUS

Financement disponible

972, boul. St-Laurent, Montréal. Tél.: 861-8050 / 0143

AUDIOVILLE

MAISON RÉPUTÉE DE PISCINES MONOCOQUES
en fibre de verre

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
ayant plus de 25 ans d'expérience avec
Filtro
25 ANS DE GARANTIE



CARACTÉRISTIQUES:
- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée.
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

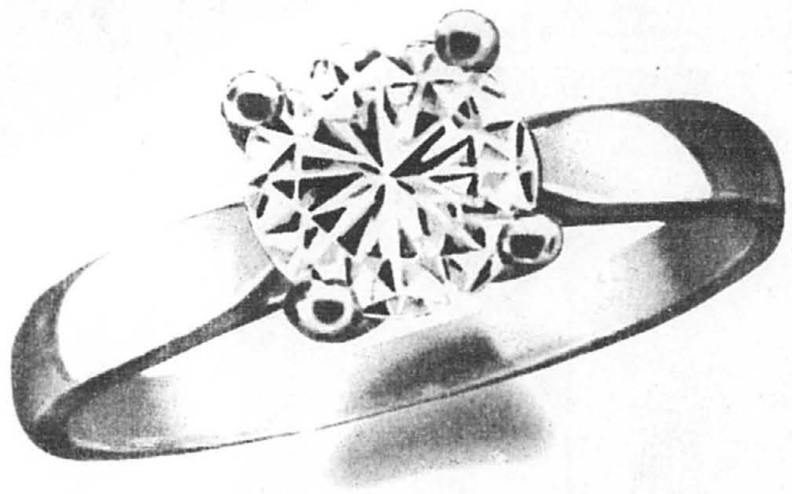
Grand choix de petites piscines, tourbillons avec nage sur place pouvant s'installer autant à l'intérieur qu' à l'extérieur

1456, rue de Jaffa
Fabreville, Laval
(sortie 16, Autoroute des Laurentides)

622-2664 / 628-0088

Filtro c'est aussi des SPAS
Promotion 5 places 2 800 $

Un carat...
à prix jamais vu !



OR 14k
(100 points)
Prix d'évaluation 4970$

CM MICHAUD

SEULEMENT 2 899$

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212

4C Un certificat d'évaluation, fait par un gemmologue indépendant du **Centre de gemmologie du Québec**, sera remis avec chacune des bagues. Cet expert les a examiné soigneusement, selon les critères du G.I.A., (Gemmological Institute of America) afin de déterminer la qualité et la valeur de chacune des pierres pour fins d'assurance.

AILES
LES AILES DE LA MODE

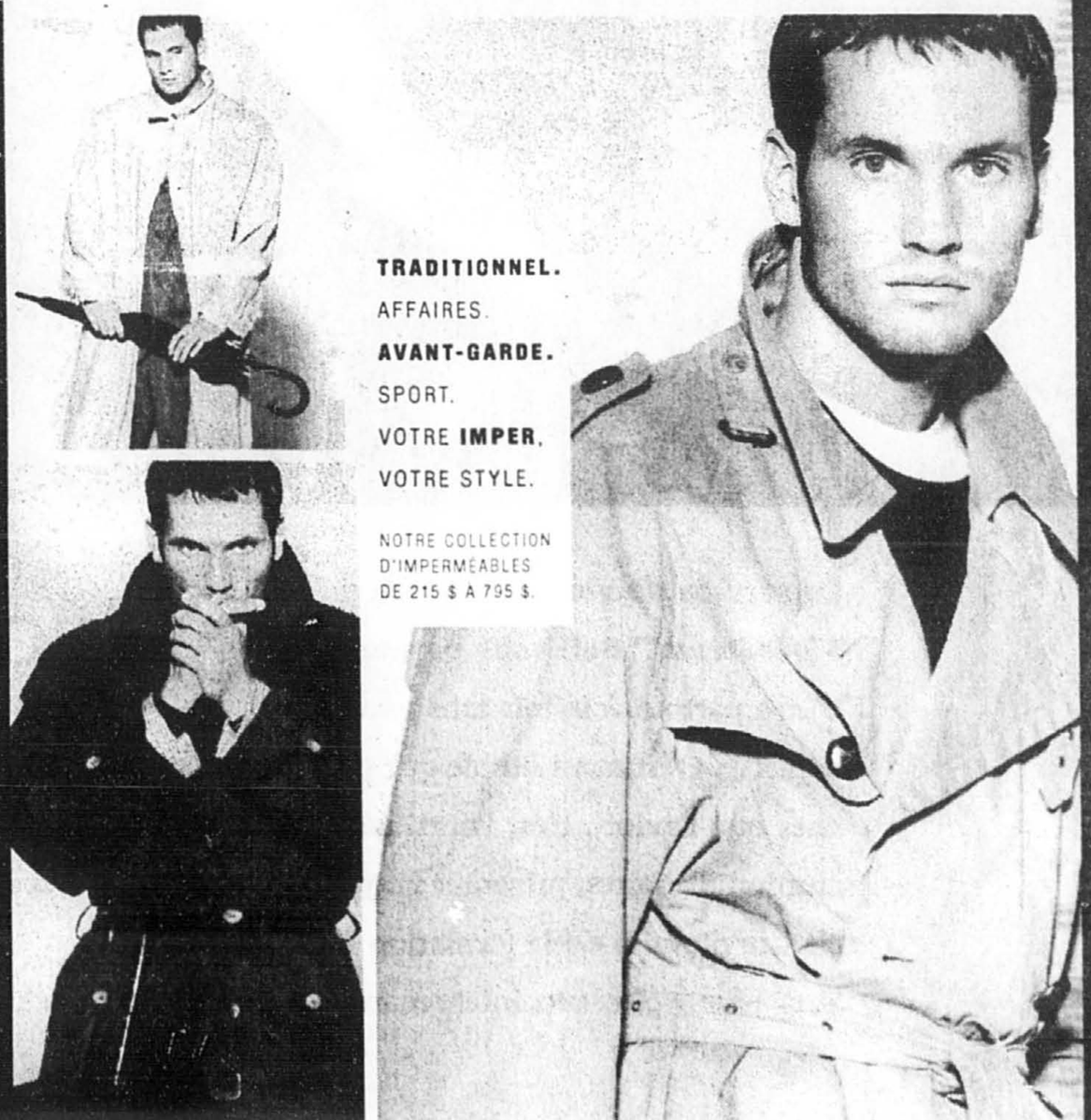


L'AUTRE CÔTÉ DE LA MODE
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD • (514) 672-4537

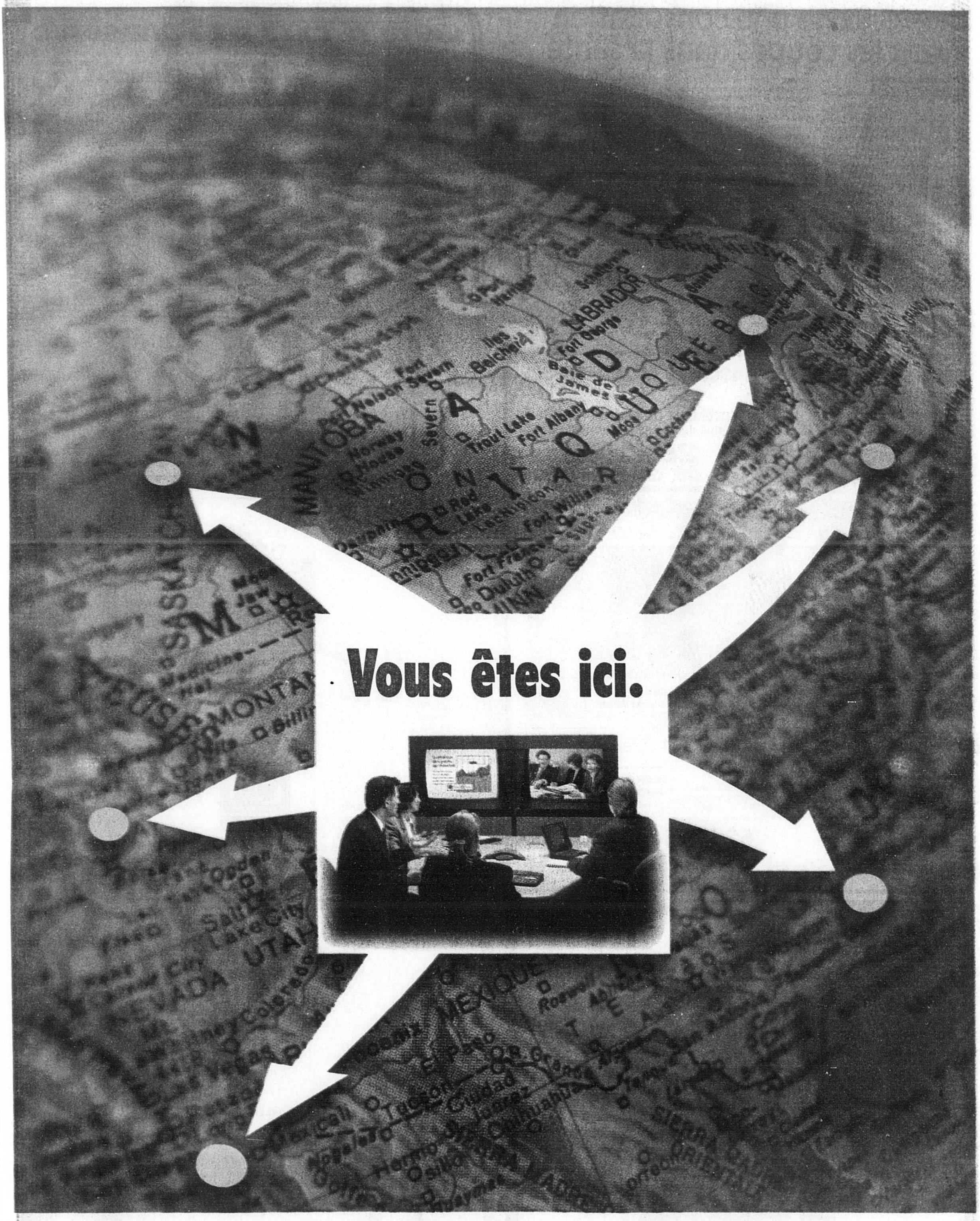
AILES
LES AILES DE LA MODE

TRADITIONNEL.
AFFAIRES.
AVANT-GARDE.
SPORT.
VOTRE **IMPER**.
VOTRE STYLE.

NOTRE COLLECTION D'IMPERMÉABLES DE 215 $ À 795 $.



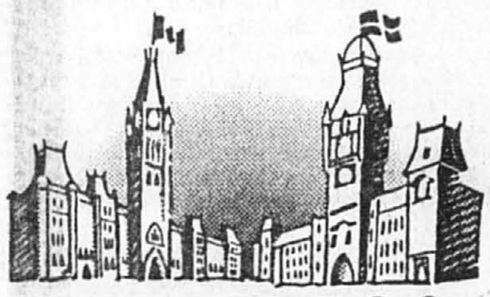
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MODE
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN
BROSSARD • (514) 672-4537



Le service de vidéoconférence *VidéoForum*[MC] Bell vous permet d'être partout à la fois sans vous déplacer. C'est aussi simple que ça. Plus pratique et moins cher que l'avion, c'est l'outil parfait pour organiser une réunion d'affaires, présenter un produit, consulter un spécialiste ou faire de la formation à distance. Vous pouvez aussi réunir plusieurs intervenants de différentes villes au Canada, aux États-Unis et outre-mer. Jusqu'à 15 sites simultanément. De plus, un service de réservation de salles de vidéoconférence vous est offert gratuitement. Pourquoi voyager en classe affaires quand on peut communiquer en 1re classe? Économisez temps et argent avec le service *VidéoForum*. Appelez-nous au **1 800 265-0005** et révolutionnez vos télécommunications d'affaires.

VidéoForum

Bell



UN COURRIER COÛTEUX

■ M. et Mme Tout-le-monde allongent jusqu'à cinq millions par année en frais postaux pour permettre à des groupes de pression de « faire livrer gratuitement » les protestations qu'ils adressent aux députés. « C'est ridicule », a lancé hier le whip libéral Don Boudria. « Le Parlement devrait mettre fin à ce genre d'abus. » Tout le monde n'est pas d'accord. Certains députés disent qu'il est extrêmement important de maintenir les exemptions postales dont bénéficient les communications traditionnelles émanant de (ou reçues par) leurs bureaux. Postes Canada en évalue le coût à environ 8,5 millions annuels pour les contribuables.

d'après PC

« DÉGOÛTANT ET CHOQUANT »

■ Le ministre fédéral des Affaires étrangères André Ouellet a ordonné hier à un diplomate canadien en poste en Australie de cesser d'invoquer l'immunité diplomatique et de verser une pension alimentaire à son ex-épouse et ses deux enfants. M. Ouellet a également ordonné le rappel immédiat de ce diplomate, Edward Cashman, qui ne devait rentrer au Canada que le mois prochain. M. Cashman a invoqué l'immunité diplomatique afin de contourner un jugement rendu par un tribunal australien, en vertu duquel il devait verser plus de 30 000 $ à son ex-femme. Cette dernière, sans le sou, doit aujourd'hui travailler comme femme de chambre afin de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants. « J'ai pensé que cela était dégoûtant et choquant », a déclaré la vice-première ministre Sheila Copps, hier aux Communes.

d'après PC

UN APPUI AU OUI... APRÈS COUP

■ Le vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, est convaincu que les communautés culturelles établies au Québec se rallieraient sur le champ à une victoire du Oui au prochain référendum sur la souveraineté. « Nos compatriotes des communautés culturelles, qui n'ont pas tendance à nous appuyer autant qu'elles le devraient, vont se rallier immédiatement le lendemain (du référendum), sans aucun problème », a fait valoir M. Landry, à quelques journalistes, hier, à Montréal.

d'après PC

AVOCASSERIES RÉFÉRENDAIRES

■ Le débat sur la souveraineté du Québec a pris l'allure hier d'une querelle d'avocats, qui se fait sur le dos et aux frais des contribuables québécois. Le Parti libéral a rendu public sa propre analyse, réalisée par l'étude américaine Wise and Case, qui nuance et parfois contredit un précédent exercice de même farine commandé par le ministre de la Restructuration, Richard Le Hir, sur les conséquences de l'indépendance du Québec dans ses rapports commerciaux et politiques avec les États-Unis. Mais, en fin de compte, ce sont les contribuables qui font les frais de ces « avocasseries » puisque non seulement ils ont payé 35 000US $ l'ouvrage de William P. Rogers, mais ils régleront la facture de 10 000 $ que les libéraux ont reçue pour la production de leur document.

d'après PC

LES JEUNES ET LA PAGE BLANCHE

■ Quelque 700 jeunes du Parti québécois sont attendus en fin de semaine à Saint-Hyacinthe pour réfléchir sur le pays souverain dans lequel ils espèrent vivre si les Québécois disent oui au référendum prévu d'ici la fin de l'année. « On va remplir la page blanche de M. Parizeau », a résumé Éric Bédard, président du Comité national des jeunes du Parti québécois. L'avant-projet de loi sur la souveraineté présenté par le premier ministre en décembre dernier contient en effet une page blanche que les citoyens ont été invités à remplir pour définir le genre de pays dans lequel ils veulent vivre.

d'après PC

UN NOUVEAU PDG POUR LA SAAQ

■ La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a un nouveau président-directeur général. Il s'agit de M. Jean-Yves Gagnon, dont la nomination a été annoncée officiellement hier par le gouvernement du Québec. M. Gagnon était vice-président à l'administration et aux finances de la SAAQ au moment de sa nomination. Depuis 1978, il a occupé de nombreux postes au sein de la haute fonction publique québécoise.

d'après Telbec

Marcel Masse donne un cours sur le fédéralisme à Richard Séguin et Pierre Bertrand

Les deux auteurs-compositeurs-interprètes se disent « insultés » des doutes soulevés à propos de la ferveur nationaliste des artistes

Textes de
PHILIPPE CANTIN
BEAUPORT

■ La troisième journée de la Commission nationale sur l'avenir du Québec a valu à deux renommés auteurs-compositeurs-interprètes, Richard Séguin et Pierre Bertrand, de recevoir un cours sur le fédéralisme canadien, courtoisie de Marcel Masse, ancien ministre du cabinet Mulroney.

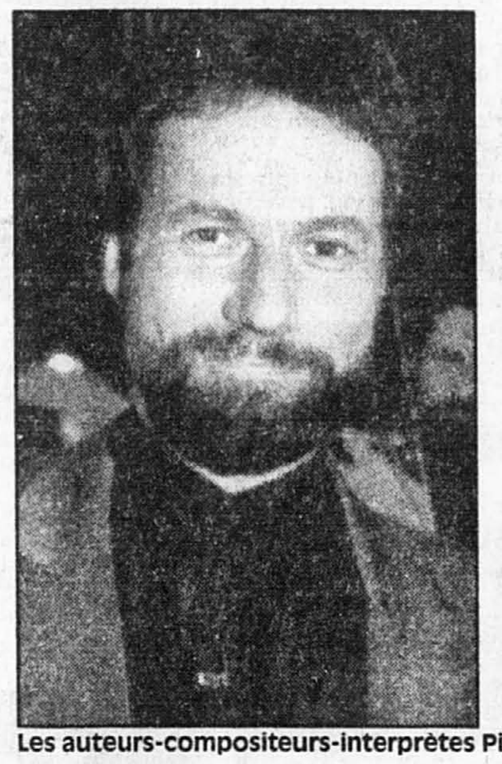
Évoquant le droit d'auteur au nom de la Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ), MM. Séguin et Bertrand, accompagnés de la directrice-générale Francine Bertrand-Venne, ont proposé deux solutions pour améliorer le sort des créateurs. Dans le Canada actuel, ils suggèrent de rapatrier au Québec le privilège de légiférer en cette matière. Dans un Québec souverain, ils demandent l'adoption d'une loi d'inspiration européenne et tenant compte de la spécificité québécoise.

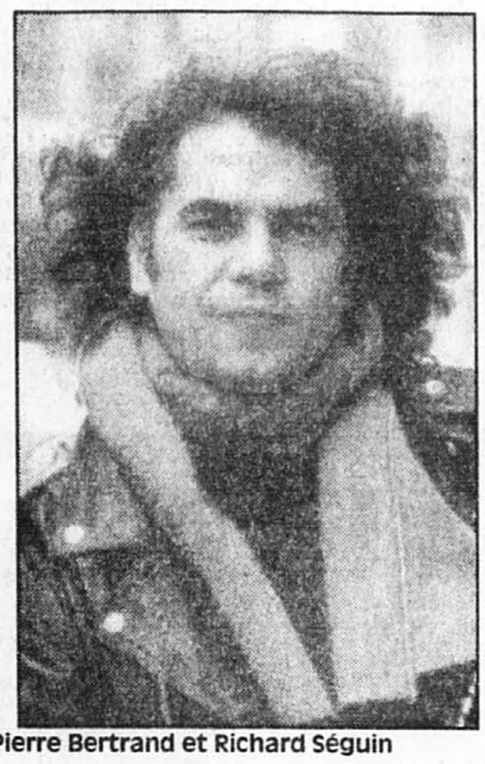
« J'ai de la difficulté à suivre le cheminement de vos conclusions, leur a dit M. Masse, vice-président de la commission. Vous dites : "Puisqu'on est dans un cul-de-sac au fédéral, faudrait que le Québec soit responsable des droits d'auteur. Là, on aurait le beurre et l'argent du beurre". Mais ça ne peut pas fonctionner comme ça. Pour amender la constitution canadienne dans ce petit domaine du droit d'auteur et le transférer au Québec, il faut l'accord du parlement canadien et de sept provinces sur dix.

« Et là, j'ai l'impression qu'on vit dans le malentendu total. C'est un rêve de rapatrier ce pouvoir au Québec et de croire réellement que le Canada acceptera l'idée d'asymétrie dans le coeur même de la culture. Je ne comprends pas. Quand vous étiez venus à Bélanger-Campeau, vous aviez conclu que si le Québec n'affirmait pas sa souveraineté, il n'obtiendrait jamais la pleine juridiction dans ces matières.

« Avez-vous changé d'idée ? Croyez-vous vraiment que le rêve et les illusions se réaliseront ? Avez-vous accepté désormais d'être une minorité entre les mains du Canada anglais qui, à la longue, imposera sa philosophie à l'intérieur de laquelle vous tenterez de vous débrouiller pour chanter l'âme d'un peuple devenu éternellement minoritaire ? »

Voilà des questions ne manquant pas d'intérêt. « Notre position n'a pas changé, a rétorqué Pierre Bertrand. Affirmer sa souveraineté culturelle, c'est affirmer sa souveraineté tout court. On est conscient qu'on n'obtiendra pas un amendement constitutionnel là-dessus. C'est rêver en couleurs. On n'a même pas eu la société distincte... »





Les auteurs-compositeurs-interprètes Pierre Bertrand et Richard Séguin

À la sortie de la salle d'audience, Richard Séguin et Pierre Bertrand ont réaffirmé haut et fort leurs convictions souverainistes. « C'est un gros oui, sans équivoque », a dit M. Séguin qui, comme son ami Bertrand du groupe Beau Dommage, s'est dit « insulté » des doutes récemment soulevés à propos de la ferveur nationaliste de nos artistes. « Nous allons de plus en plus nous montrer et nous déclarer en faveur de la souveraineté », a dit M. Bertrand.

N'en demeure pas moins que le débat sur le droit d'auteur et l'avenir des créateurs les inquiète, même dans un Québec souverain. « La survie de notre culture et de notre langue dépasse la structure politique. Il faut respecter les créateurs. Si on disparaît, vous disparaissez aussi », a dit M. Bertrand.

De son côté, Marcel Masse a résumé ainsi ses questions musclées aux représentants des auteurs-compositeurs : « J'ai été choqué par l'irréalisme de la solution proposée. Je l'ai démontré et ils en ont convenu ».

Un « plan d'affaires »

Sept autres groupes ont présenté leur mémoire aux commissaires. Des allophones réunis au sein du Comité de solidarité populaire avec les immigrantes et les immigrants ont donné leur appui à l'indépendance, en autant qu'elle soit un outil de mieux-être collectif lié à un projet de société. Or, ses porte-parole constatent que ce projet fait encore défaut.

L'Association des manufacturiers s'est aussi fait entendre. Son président, Gérald Ponton, a demandé au gouvernement un « plan d'affaires détaillé » en vue de la souveraineté. Son contenu devra répondre à dix questions précises de nature économique, allant du contrôle du déficit à l'accès des entreprises aux marchés canadien et américain.

« Les Québécois doivent savoir si ce projet améliorera ou non leur sort, a dit M. Ponton. Jusqu'à maintenant, l'information n'est pas suffisante. Une seule étude a été publiée et concerne les grands accords internationaux. Beaucoup de questions demeurent en suspens. »

M. Ponton croit que le gouvernement peut fournir ce « plan d'affaires » en temps pour un référendum printannier. « Le gouvernement étaiera sa thèse et l'opposition répliquera, a-t-il ajouté. La clarté viendra du choc des idées. »

L'Association des manufacturiers, qui compte environ 1 000 membres, demeurera neutre durant le débat référendaire.

— Même si le gouvernement ne répond pas à vos questions ?

— Oui. Mais j'imagine qu'une absence de réponses se traduirait dans le vote.

Le projet souverainiste a été appuyé avec enthousiasme par le Front commun des personnes assistées sociales du Québec. « La souveraineté représente une étape cruciale pour permettre la reconstruction du Québec de demain », ont dit ses porte-parole.

Abolir la sécurité d'emploi : un faux problème

BEAUPORT

■ En recommandant l'abolition de la sécurité d'emploi dans la fonction publique, la Commission des jeunes sur l'avenir du Québec a relancé un débat acrimonieux. « Les portes de la société sont fermées, autant pour un jeune qui sort de l'université que du secondaire 3 », avait expliqué Marc-André Coallier, jeudi, en présentant les conclusions de la commission.

Personne ne s'en étonnera : cette suggestion a été mal accueillie par Danielle-Maude Gosselin, présidente du Syndicat de la fonction publique du Québec. « C'est une demande normale des jeunes, a-t-elle dit, hier. Ils n'ont pas de travail et voient les avenues fermées. Ils pensent que si tout le monde était à contrat, eux aussi auraient une chance.

« Mais il s'agit d'un faux problème. Dans notre syndicat, les gens à statut précaire, c'est-à-dire les occasionnels, veulent la sécurité d'emploi. Dans ce groupe, on retrouve souvent des jeunes et des femmes. Quand on est à contrat, on ne sait jamais si on pourra acheter une maison, une voiture ou même avoir un enfant. »

Mme Gosselin affirme que des services seront toujours rendus par l'État. « Il faut des gens pour percevoir les impôts et administrer la justice. La sécurité d'emploi permet aux fonctionnaires d'être exempts des pressions politiques dans leur travail. »

Cela dit, Mme Gosselin soutient qu'il est urgent de préparer la relève dans la fonction publique. Elle croit que des mises à la retraite graduelles favoriseraient l'intégration d'une nouvelle garde.

Fonctionnaires fédéraux

La présidente du SFPQ a connu une journée occupée hier. En plus d'agir comme commissaire aux travaux de la Commission nationale sur l'avenir du Québec, elle a présenté devant cet organisme le mémoire de son syndicat.

Contrairement aux assurances fournies par le gouvernement Parizeau, elle soutient qu'il n'est « pas évident » que les fonctionnaires fédéraux pourront tous trouver du boulot dans le réseau d'un Québec souverain. Elle suggère de procéder à une diversification de l'économie outaouaise pour pallier au problème.

D'autre part, Mme Gosselin a soutenu ne pas détenir « la preuve » que la compression de 2000 emplois dans la fonction publique du Québec, annoncée par Pauline Marois, présidente du Conseil du trésor, se fera seulement par attrition. « J'aurais souhaité une solution plus imaginative que celle de couper des emplois. »

Cette décision aura-t-elle un effet négatif sur les négociations en cours avec le gouvernement pour réorganiser le travail ?

« Disons que ça diminue notre marge de manoeuvre... »

Des appuis fermes difficiles à obtenir

BEAUPORT

■ Hier midi, au Manoir Montmorency de Beauport. La commission nationale sur l'avenir du Québec vient de compléter sa première séance de la journée. Des quatre groupes entendus, aucun ne s'est officiellement déclaré en faveur de la souveraineté du Québec.

« On commence à sentir la nervosité de certains commissaires, affirme Mario Dumont. Ils font beaucoup d'acrobaties pour que des gens se prononcent. Tellement coincés de questions, des individus finissent par dire qu'ils appuient la souveraineté. Plutôt que de torturer les représentants des groupes et essayer de sortir leur opinion personnelle, on devrait plutôt écouter ce qu'ils ont à dire sur leur sujet de prédilection. »

Question pointue

Quelques minutes plus tôt, Réjean Simard, commissaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, avait posé une question pointue à Bernard Pilote, président de la Conférence des conseils de la culture du Québec, un organisme qui a évoqué le rapatriement des pouvoirs plutôt que la souveraineté pleine et entière. « Si ce n'était pas de la peur de perdre l'argent fédéral, y aurait-il des élans nationalistes plus sérieux ? » a demandé M. Simard.

M. Pilote a assuré que ce n'était pas le cas, que la force d'intervention du Conseil des arts du Canada sur la vitalité culturelle des régions du Québec était négligeable. Il s'est ensuite prononcé — en son nom personnel — en faveur de la souveraineté.

Quand on demande à Mario Dumont pourquoi des groupes aux sympathies souverainistes fort connues refusent d'endosser avec vigueur et sans retenue le projet du Parti québécois, il répond : « Les idées évoluent, des choses qui étaient fondamentales dans les années 1970 ne le sont plus aujourd'hui. Le rapport de la Commission des jeunes en fournit le meilleur exemple. Oui, on souhaite que le Québec s'affirme, mais on veut surtout une deuxième révolution tranquille, on veut modifier les façons d'opérer du gouvernement et changer les priorités. C'est cela le message des jeunes. »

Point de vue divergeant

Pour le chef de l'Action démocratique, une chose est claire : ce qui, pour certains commissaires, est l'enjeu numéro un du débat, n'est plus celui des jeunes ou de certains autres groupes.

En verve, M. Dumont ajoute : « Plus j'avance dans ce processus de commissions régionales et nationale, plus mon point de vue diverge avec celui du Parti québécois et de certains commissaires. Je suis fatigué d'entendre des propos donnant l'impression que le Québec n'existe pas encore, que c'est un Québec en devenir, un peuple qui va se créer.

« Le Québec existe, c'est une société qui s'est donnée des institutions de plus en plus efficaces, une culture de plus en plus développée. Ce n'est pas vrai de dire que le Québec s'est fait imposer la confédération en 1867. On a décidé de participer à un pacte. Au fil des années, on en a tiré de bons et de mauvais coups. Moi, en 1995, je pense que le pacte fédéral n'est plus bon. Mais on ne peut pas faire croire qu'on s'est fait imposer des choses. Les gens ne se reconnaissent pas là-dedans.

Lord Durham

« Aujourd'hui, 99 p. cent du langage tenu par les souverainistes ne parle pas aux jeunes. Ils mentionnent Lord Durham, les Plaines d'Abraham, le passé... Les gens ne veulent plus rien savoir de ces arguments, ça ne les intéresse même pas. »

Mario Dumont souhaite que le Québec se donne un projet collant aux attentes des citoyens, qui permettra de dégager une majorité et de passer à autre chose. Il enchaine, dans une craque au gouvernement du Parti québécois : « Ce serait mieux que de se donner des ulcères en regardant les sondages tous les matins et en espérant qu'un miracle s'est produit durant la nuit. Les gens, leur idée est pas mal faite ».

L'ennui, pour Mario Dumont, c'est que plusieurs citoyens ne comprennent pas encore à quelle enseigne constitutionnelle il loge lui-même.

Ottawa espère toujours livrer bataille ce printemps

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement Chrétien continue de fourbir ses armes en prévision d'une bataille référendaire au printemps même si certains ont laissé entendre cette semaine à Québec que le référendum sera vraisemblablement reporté à l'automne.

« Nous nous préparons en fonction d'un référendum, qu'il ait lieu au printemps ou à l'automne. Mais notre souhait, c'est qu'il ait lieu le plus rapidement possible », a déclaré Pierre Villeneuve, porte-parole de la ministre du Travail Lucienne Robillard, qui est aussi responsable de la campagne fédérale lors du référendum.

À la blague, la vice-première ministre Sheila Copps a même déclaré que son gouvernement était prêt à siéger en fin de semaine au cas où le premier ministre Jacques Parizeau déclencherait la campagne référendaire de manière impromptue.

« Nous voulons que le référendum ait lieu au plus sacrant possible. Nous sommes même prêts à travailler toute la fin de semaine s'il le faut », a-t-elle lancé au cours d'un point de presse hier.

Un ministre du gouvernement Parizeau a fait savoir plus tôt cette semaine à un quotidien montréalais que la consultation populaire aurait lieu plus tard que prévu, soit à l'automne, à moins qu'il n'y ait un revirement spectaculaire dans les sondages.

Ce même ministre, qui n'a pas été identifié, évaluait à « une chance sur cent » la tenue d'un référendum avant le mois de juin.

Durant la dernière campagne électorale, le premier ministre Jacques Parizeau avait promis de consulter les Québécois « huit à dix mois » après avoir accédé au pouvoir.

Depuis lors, il a réitéré que le référendum aura bel et bien lieu 1995, sans plus de précision.

Dans leur rapport final, certaines commissions régionales ont d'ailleurs fait valoir qu'il ne servait à rien de précipiter les choses d'autant plus que la population se pose encore des questions quant aux conséquences de la souveraineté.

CHEZ SOI 95 Aménagement INTÉRIEUR
Un cahier à ne pas manquer mercredi dans La Presse

POLITIQUE

Accords commerciaux: le Québec devrait passer par le mécanisme prévu d'accession

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

WASHINGTON

■ S'il veut adhérer à l'Accord de libre-échange nord-américain, un Québec souverain devra passer par le mécanisme d'accession prévu dans cette entente.

C'est ce qu'a affirmé hier la conseillère économique du président américain Bill Clinton, Mme Laura D'Andrea Tyson, à l'issue d'une allocution prononcée devant le *Canadian-American Business Council*, à Washington.

«Bien qu'il ne soit pas encore question de l'adhésion d'un Québec indépendant à l'Accord de libre-échange nord-américain, et bien qu'il soit peu probable qu'on en arrive là, le mécanisme prévu dans l'entente est là pour nous guider», a-t-elle déclaré.

L'accord comprend une clause d'accession qui spécifie que tout pays intéressé à se joindre à la zone de libre-échange doit se plier à des conditions établies conjointement avec la Commission du libre-échange, une institution composée de représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique.

Cette clause spécifie également qu'un de ces trois pays peut refuser d'être lié par l'Accord de libre-échange avec le nouvel arrivant.

C'est par le biais de cette clause que le Chili espère se joindre à l'Aléna.

Il s'agit là d'une des questions importantes qui caractérisent le débat sur l'avenir du Québec dans la province.

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires internationales du Québec, Bernard Landry, soutient que le Québec ne devrait pas avoir à négocier sa participation à l'Accord de libre-échange parce qu'il était déjà couvert par cette entente.

Toutefois, l'ancien ministre des Affaires internationales, le député libéral John Ciaccia, affirme qu'un Québec indépendant devrait passer par le mécanisme d'accession prévu à l'entente.

Mme Tyson a fait porter l'essentiel de son allocution, hier, sur l'état de l'économie américaine. Elle n'a pas abordé volontairement le débat constitutionnel canadien. C'est lors de la période de questions qu'un ancien sénateur américain, M. Charles Percy, lui a demandé comment une éventuelle séparation du Québec affecterait le commerce canado-américain.

La conseillère du président a d'abord déclaré qu'en tant qu'économiste, elle préférait discuter de faits plutôt que d'hypothèses et que, pour l'instant, la séparation du Québec semblait peu probable.

Elle a paraphrasé le président Clinton lorsqu'elle a affirmé qu'un Canada uni, un important partenaire commercial, était dans l'intérêt des États-Unis.

Elle a cependant ajouté que si jamais le Québec devait devenir indépendant, la question de son adhésion à l'Accord de libre-échange devrait regarder tous les signataires actuels de l'entente.

«C'est un des avantages d'avoir cet accord: il prévoit un mécanisme pour traiter de cette question.»

Aléna: le Québec changerait sa position sur les marchés spéciaux

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le gouvernement Parizeau étudie la possibilité de faire un virage important sur la position du Québec dans les négociations qui ont présentement cours entre le Canada, les États-Unis et le Mexique sur la délicate mais importante question des protections accordées aux marchés publics provinciaux dans l'Accord nord-américain de libre-échange, l'Aléna.

Cette section de l'entente, qui doit être ratifiée d'ici décembre 1998, soustrait de la concurrence des Américains et des Mexicains quelque 3,5 milliards de dollars de contrats de sous-traitance octroyés aux entreprises québécoises par les sociétés d'État comme Hydro-Québec.

Ce revirement possible du gouvernement Parizeau permettrait d'ailleurs au Parti québécois d'écarter une des principales entraves à son projet de souveraineté: l'élimination des protections dont profite le Québec en tant que province dans l'Aléna.

«Il est possible que le gouvernement du Québec ait prochainement à prendre une décision relativement au maintien des avantages qui sont permis à l'heure actuelle aux sociétés d'État provinciales ou bien de décider qu'il préfère y renoncer en échange d'un accès plus large aux achats, aux marchés publics étrangers», a déclaré hier le ministre de la Restructuration, M. Richard Le Hir.

Le responsable de la préparation de l'après-souveraineté a évoqué cette possibilité au milieu d'un débat de deux heures à l'Assemblée nationale sur le contenu d'une analyse qu'il a rendue publique récemment sur «l'éventuelle réaction du gouvernement américain à la suite d'une hypothétique séparation du Québec».

De fait, l'ouverture des marchés québécois à la concurrence étrangère répondrait ainsi aux multiples objections formulées hier pendant deux heures par l'ancien ministre libéral des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, qui a soutenu que la souveraineté mettrait en péril «40 000 emplois dans le secteur des communications».

Le député de Mont-Royal a de plus ajouté que l'élimination de cette protection dont profitent toutes les provinces canadiennes porterait atteinte au chiffre d'affaires de «900 millions» que réalisent les exportateurs québécois de bois d'oeuvre aux États-Unis ainsi qu'aux exportations des alumineries québécoises, qui compteraient pour 16 pour cent de leur chiffre d'affaires.

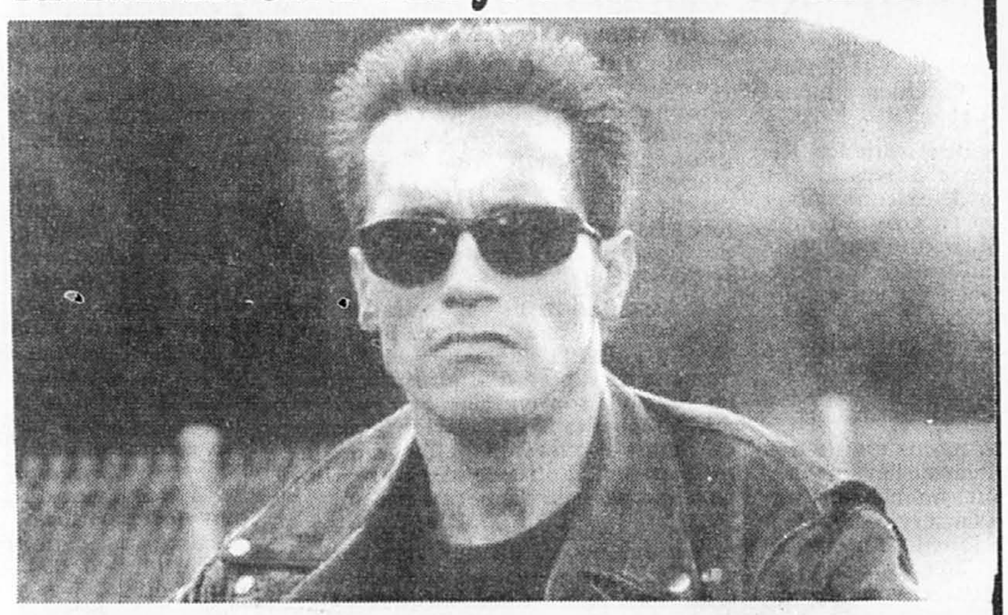
Dans l'ensemble, ajoute M. Ciaccia, le Québec jouit d'un avantage indiscutable dans ses échanges avec les États-Unis, tant qu'il reste membre de la fédération canadienne. À preuve, a-t-il poursuivi, l'excédent de sa balance commerciale avec les États-Unis, qui se chiffre annuellement par 13 milliards.

L'indépendance forcerait la renégociation de l'entrée du Québec dans l'Aléna dans une conjoncture peu favorable aux États-Unis, puisque les républicains ont pris le contrôle du Congrès en novembre et qu'ils ont de bonnes chances de remporter les élections présidentielles de 1996. Il est de notoriété publique que le Parti républicain (GOP) est plus protectionniste que le Parti démocrate du président Bill Clinton (en défaveur auprès de l'électorat) et qu'il exigerait des concessions de taille au Québec pour être de nouveau admis comme membre à part entière de l'Accord nord-américain de libre-échange.

CINÉMA

Ce soir 21h

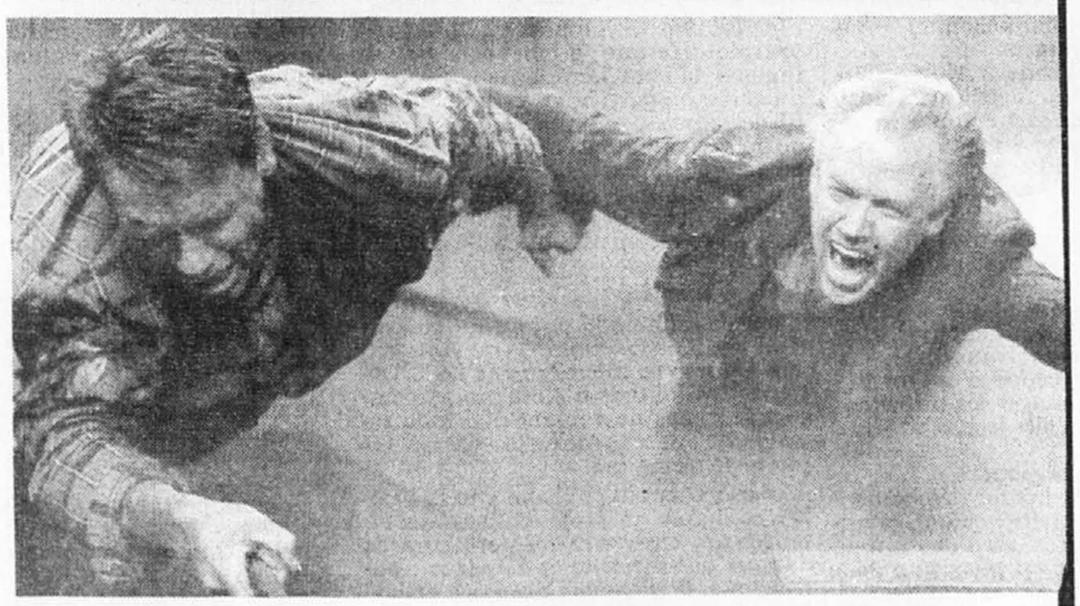
TERMINATOR 2 : LE JUGEMENT DERNIER



Science-fiction avec Arnold Schwarzenegger et Linda Hamilton

Demain 21h

VOYAGE AU CENTRE DE LA MÉMOIRE



Science-fiction avec Arnold Schwarzenegger et Rachel Ticotin

TQS

la Baie services à domicile

UNE SEMAINE SEULEMENT!

OFFRES DE NETTOYAGE AVEC PRIME



NETTOYAGE DE TAPIS

Nettoyage gratuit d'un vestibule (valeur de 10 $), quand nous nettoyons...

28 $ 2 pièces
Nettoyage à la vapeur et en prime, nettoyage d'un vestibule

52 $ 4 pièces
Et un vestibule en prime

Super offre!
79 $ Maison complète
5 pièces, 12 marches, et deux vestibules

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Protection pour tissu appliquée sans frais supplémentaires sur un fauteuil (valeur de 20 $)...

69 $ Canapé *et* fauteuil

Nous nettoyons deux bouches gratuitement lorsque nous nettoyons vos conduits de ventilation.

39 $ Nettoyage de conduits de ventilation
Un conduit principal, plus 5,95 $ par bouche.

Nous désodorisons gratuitement tous les tapis que nous nettoyons.

Tapis synthétique 0,79 $ le pied carré — Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 $ le pied carré. Frais minimums de 50 $. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.....474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

325 Longueur de la Baie à Pekan

Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haitien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 1 avril 1995.

REPRISE BANCAIRE

L'Émeraude des Rives
Condominium

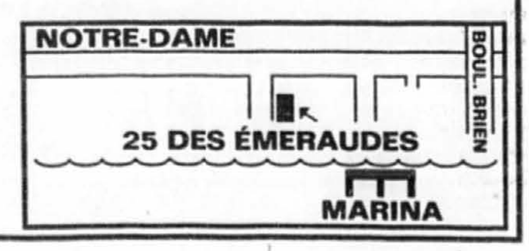
✓ vue sur le fleuve
✓ voisin de la marina et d'un terrain de golf 18 trous
✓ ascenseurs
✓ bain tourbillon
✓ sauna
✓ salle d'exercice
✓ stationnement intérieur et extérieur
✓ piscine extérieure



BUREAU DES VENTES
25, rue des Émeraudes, app. 201
Repentigny
Tél.:581-1448
Représentant exclusif:
Immeubles Aimé Deslauriers, courtier agréé

3 1/2 à partir de 51 500 $ *
4 1/2 à partir de 72 900 $ *
5 1/2 à partir de 98 500 $ *
*taxes incluses

HEURES D'OUVERTURE
En semaine: de 11 h à 20 h
Fin de semaine: de 13 h à 17 h



s0328 - 328

MONDE

Force d'intervention rapide pour l'ONU ?

La proposition canadienne à cet effet suscite des objections

GILBERT GRAND



PHOTO PC

André Ouellet, défendant son projet hier soir à Montréal.

■ Dans la foulée de l'Agenda pour la paix présenté en 1992 par le secrétaire général, le mot clé dans tous les débats sur la réforme des Nations unies est désormais « prévention », c'est-à-dire donner à l'ONU les moyens — diplomatiques, militaires, juridiques et économiques — de prévenir l'explosion et l'extension de conflits et de crises de tout ordre.

Lors de la seconde journée de la Conférence canadienne sur la réforme de l'ONU hier à Montréal, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet s'est ainsi fait l'avocat d'une force d'intervention rapide, tout en demandant aux Nations unies de prévenir la surpêche qui menace des espèces de poissons .

Après avoir rappelé que le récent exposé de politique étrangère canadienne « accordait une place privilégiée aux Nations unies » auxquelles Ottawa a réitéré ses engagements, M. Ouellet a noté que l'organisation internationale démontrerait aux Canadiens son souci d'efficacité en se saisissant du problème des pratiques de pêche. « Les quotas ne voudront plus rien dire quand il n'y aura plus de poissons », a-t-il ajouté.

Selon M. Ouellet, le Canada continuera à participer activement à la promotion des droits de la personne et d'un développement juste, ainsi qu'au contrôle et à la réduction des armements. Outre la prolongation du traité de non-prolifération nucléaire TNP et de l'interdiction des mines anti-personnel, Ottawa propose « de récompenser les gouvernements qui réduiront leur budget de la défense et augmenteront leurs dépenses en biens fondamentaux ».

Parmi les réformes « impératives » du système onusien, le Canada préconise l'élargissement du Conseil de sécurité de façon à refléter notre monde, et surtout « le renforcement des capacités de prévention et de réaction rapide ».

« En ex-Yougoslavie, la présence des forces de l'ONU a sauvé des milliers de vie humaines et a circonscrit le conflit. Mais pourtant, l'impression qui prédomine en est une d'impuissance. Comme si le secrétaire pouvait imposer la paix ! L'ONU manque de volonté politique, mais aussi de moyens d'intervention comme la crise rwandaise l'a tragiquement illustré. Nous ne pouvons laisser plus longtemps la réputation de l'ONU se ternir. Il faut pouvoir mettre le plus rapidement possible les bons soldats au bon endroit. Pour cela, il faut créer une force d'intervention rapide avec un contingent minimal, un état-major et une doctrine tactique unique », a déclaré M. Ouellet, ajoutant qu'un comité d'étude a été mis sur pied et qu'il remettra ses conclusions à temps pour l'Assemblée générale en septembre prochain.

Il est évident qu'avec la multiplication des guerres (38 actuellement, surtout civiles) et des missions de paix (17 en cours, mobilisant 70 000 Casques bleus au coût de 4 milliards $ US), le système onusien est à bout de souffle et demande une sérieuse redéfinition, surtout après le fiasco au Rwanda.

Les généraux Philippe Morillon et Louis McKenzie, anciens commandants des forces de l'ONU en ex-Yougoslavie, s'entendent sur la nécessité de plusieurs réformes des missions de paix : créer un organe de planification, mettre en place un inspecteur général et un état-major permanent du temps de paix, doter les contingents de Casques bleus d'armement crédible et surtout définir préalablement leur mandat (humanitaire ou militaire), ainsi que les règles d'engagement (légitime défense selon le chapitre 6 de la charte de l'ONU ou recours à la force totale selon le chapitre 7).

Selon McKenzie, en Bosnie, le mandat de la FORPRONU a été réécrit (passant de l'escorte des convois humanitaires à la défense de zones de sécurité) sans que les moyens ne soient ajustés à la nouvelle mission, ce qui a miné l'effet de dissuasion recherché. « Parfait exemple des jeux politiques de New York qui font fulminer les officiers sur le terrain », lance-t-il.

Les deux généraux expriment des réserves sur la faisabilité d'une force d'intervention rapide : le Canadien souligne les problèmes de souveraineté (qui commandera qui ?) et l'absence quasi certaine des Américains. « Si cette force avait existé au début des conflits au Mozambique ou en Angola, elle serait encore déployée là-bas. Il sera également trop facile d'y recourir tout le temps, au détriment des autres contingents », craint-il.

Le Français émet une objection plus fondamentale : « Les buts de guerre doivent être fixés par le politique. Pas d'armée internationale s'il n'y a pas un gouvernement international ou mondial pour lui donner des ordres. Veut-on d'un secrétaire général doté des pleins pouvoirs ? Non. »

L'option restante et la plus probable, selon le journaliste Jocelyn Coulon, demeure la création d'un réservoir de « forces en attente » supervisées par un petit état-major permanent, capables d'être déployées en 2-3 semaines au lieu des 4-6 mois actuels et dont le mandat respecterait les principes chers à Lester B. Pearson : « neutralité, impartialité ». « Pour imposer la paix sont seules appropriées des coalitions du type de celle de la Guerre du Golfe », estime M. Coulon.

Bill Clinton joue les cartes des minorités raciales et des femmes

d'après AFP

WASHINGTON

■ L'assaut des Républicains contre les programmes fédéraux favorisant les minorités raciales et les femmes mettent Bill Clinton devant un dilemme : soit défendre ces programmes au risque de mécontenter de nombreux blancs qui ont contribué à l'élire en 1992, soit accepter leur remise en cause et braquer contre lui la base militante du Parti démocrate.

Contraint de réagir par les Républicains, M. Clinton a ordonné le mois dernier un réexamen de ces programmes par la Maison-Blanche pour savoir comment ils fonctionnent et quels sont leurs résultats, mais aussi pour voir s'ils ne pénalisent pas injustement certains Américains. Il doit faire connaître sa décision le mois prochain.

Ses diverses déclarations sur le sujet montrent que M. Clinton, qui cultive actuellement une image centriste et modérée, est à la recherche d'une solution de juste milieu qui puisse satisfaire tout le monde, une sorte de troisième voie.

Il a donné jeudi un nouvel exemple de ce numéro d'équilibriste, en affirmant qu'il était « contre la discrimination », mais aussi « contre le fait de donner des chances à des gens qui ne sont pas qualifiés ». Autrement dit : d'accord pour donner un coup de pouce aux Noirs et aux femmes qui le méritent, mais pas au détriment de personnes tout aussi méritantes, mais qui se trouvent être des Blancs ou des hommes.

L'enjeu du débat est crucial pour lui, car cette politique d'aide aux minorités et aux femmes — en Anglais « affirmative action » — s'annonce déjà comme la question centrale de la campagne présidentielle de l'an prochain.

Les principaux candidats à l'investiture du Parti républicain, qui ne s'y trompent pas, ont déjà fait part de leur volonté de mettre fin à ce qu'ils considèrent comme une discrimination à l'envers.

Un sondage dont les résultats ont été publiés hier par le *Washington Post* donne une idée de l'étendue du malaise. Selon cette enquête, 75 p. cent des Américains estiment que les minorités raciales ne devraient plus être favorisées lorsqu'il s'agit d'obtenir un emploi ou une promotion ou d'être admis dans une université. 73 p. cent sont opposés à un traitement préférentiel pour les femmes.

Ces programmes avaient été mis en place dans les années 60, au plus fort de la lutte des Noirs pour les droits civiques, par un président démocrate, Lyndon Johnson. Ils avaient ensuite été activement poursuivis par le Républicain Richard Nixon et étaient devenus pratiquement tabous.

Mais depuis, l'économie s'est détériorée, les revenus réels baissant pour des millions de « petits Blancs » — notamment dans le sud —, qui se sentent particulièrement menacés par toute préférence à l'embauche donnée aux Noirs.

La victoire du Parti républicain lors des élections au Congrès du 8 novembre — et notamment sa poussée dans le sud, jusqu'alors un bastion démocrate — avait été interprétée comme une manifestation du « ras le bol » de l'homme blanc face aux politiques de M. Clinton.

Le président en a, visiblement, tenu compte depuis novembre, en recentrant son image et en faisant tout pour séduire les classes moyennes. Sa décision d'ordonner un réexamen des programmes d'« affirmative action », qui relève de ce recentrage, a d'abord fait passer un vent de colère parmi les mouvements féministes et dans les milieux noirs.

Mais il s'agit aussi d'un coupe-feu, d'une mesure préventive destinée à protéger cette politique, comme l'a récemment reconnu le porte-parole de la Maison-Blanche, Michael McCurry. Le but de la Maison-Blanche, a-t-il dit, « est de savoir comment régler ou perfectionner » ces programmes « afin de les défendre correctement ».

Le plaisir d'habiter une oasis de calme au milieu d'un parc sur le bord du fleuve...

à 2 pas de la station de métro de l'Église et à 7 minutes du centre-ville de Montréal.



3½ (1 ch.) et 4½ (2 ch.)
Superficie: 800 à 1 178 pi²
Stationnement inclus
Charpente en acier et béton
Livraison en juillet 1995

À partir de 69 900 $
Taxes incluses

Heures d'accueil
Lundi au jeudi: 13 h à 18 h
Samedi et dimanche: 13 h à 18 h
4200, boul. LaSalle, Verdun

(514) 762-1214
Renseignements: (514) 745-1680

Taux d'intérêt de 8%
garanti sur hypothèque d'un an

Les Brises du Fleuve

Appartements en copropriété

H21601

TRÉSORS de l'Orient

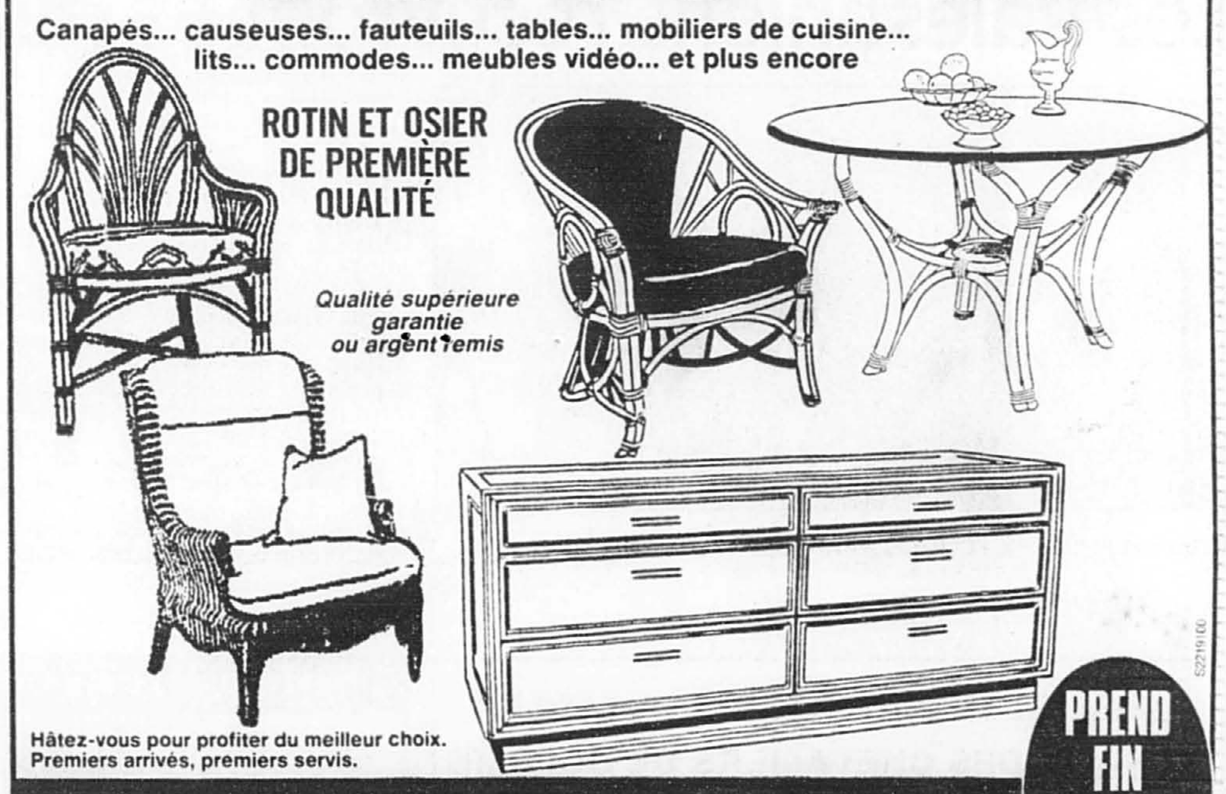
GRAND SOLDE D'INVENTAIRE

ÉCONOMISEZ 20 À 50 % SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN STOCK

Canapés... causeuses... fauteuils... tables... mobiliers de cuisine... lits... commodes... meubles vidéo... et plus encore

ROTIN ET OSIER DE PREMIÈRE QUALITÉ

Qualité supérieure garantie ou argent remis



Hâtez-vous pour profiter du meilleur choix.
Premiers arrivés, premiers servis.

Artisateck
BROSSARD 2185, Lapinière 656-1511
LAVAL 1701, boul. Le Corbusier 681-1988

PREND FIN LE 31 MARS

Proposition indécente.



La Saab 900 S 399 $/mois* (36 mois)

À partir de 26 995$

Proposer une voiture de cette catégorie pour moins de 400 $ par mois, il fallait déjà oser. Mais qu'elle soit — en plus — équipée d'un moteur 2,3 L de 16 soupapes, d'une boîte manuelle à 5 vitesses, de freins ABS aux quatre roues, de deux sacs gonflables, de ceintures de sécurité avec tendeurs, d'une cage de sécurité renforcée, d'un système antivol télécommandé, d'une climatisation sans CFC, de... mais arrêtons là, car il serait indécent, par égard pour la concurrence, de continuer.

*Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Versement initial de 3 467 $ (ou échange équivalent), premier paiement de 399 $ et dépôt de garantie remboursable de 475 $ requis à la signature du contrat. OPTION D'ACHAT: 14 476 $. Frais de 5 ¢ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire Saab pour plus de détails.

SAAB

LES CONCESSIONNAIRES SAAB DU GRAND MONTRÉAL

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU
1615, boul. St-Martin Est, Laval
385-9191

DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU
5400, boul. Décarie, Montréal
483-5555

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
1, place Ville Marie, Montréal
(angle Cathcart et McGill) 861-2000

GRENIER SATURN SAAB ISUZU
705, boul. Des Seigneurs, Terrebonne
964-1374

MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
9415, avenue Papineau, Montréal
385-7222

SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE
249, boul. Seigneurie Ouest, Blainville
437-6317

WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU
10333, boul. Gouin Ouest, Roxboro
684-3161

MONDE

Le bilan de l'opération turque en Irak s'alourdit

d'après AFP

ANKARA

■ Un total de 161 rebelles kurdes de Turquie et 14 soldats turcs ont été tués depuis le début lundi de l'opération de l'armée turque contre le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatiste) dans le nord de l'Irak, a-t-on indiqué hier de source militaire.

L'aviation turque a effectué six sorties contre les camps des rebelles du PKK au cinquième jour de cette opération aéro-terrestre, selon les mêmes sources citées par l'agence Anatolie.

Huit rebelles se sont rendus aux forces turques qui n'ont pas subi de pertes hier, selon les mêmes sources.

Par ailleurs, des tracts ont été lancés d'avion dans le sud-est de l'Anatolie, théâtre habituel des affrontements entre l'armée turque et le PKK, invitant les guérilleros du PKK à se rendre.

Ankara a poursuivi hier son intervention dans la région kurde du nord de l'Irak apparemment insensible aux pressions internationales qui se sont accrues ces derniers jours pour qu'elle retire rapidement ses troupes.

Durée limitée

Au lendemain d'une visite de la troïka de l'Union européenne (Allemagne, France, Espagne), qui a demandé à la Turquie de mettre fin « le plus vite possible » à son opération militaire dans le nord de l'Irak, le gouvernement turc a réaffirmé hier que « l'ampleur et la durée » de son intervention étaient « limitées ».

Fort de la « compréhension » manifestée par Washington, Ankara n'a toujours pas fixé de date-limite à son opération contre les indépendantistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui en était hier à son cinquième jour, et qui mobilise plus de 30 000 hommes.

Contrastant avec les critiques européennes, les États-Unis se sont en effet gardés de juger Ankara, qui demeure pour Washington un allié privilégié sur le flanc sud de l'OTAN.

Les autorités turques ont, toutefois, tenu hier à calmer les inquiétudes de la communauté internationale sur des violations des droits de l'homme au Kurdistan. Elles ont ainsi rappelé que cette opération militaire visait uniquement les bases du PKK et ont démenti des informations selon lesquelles l'armée aurait procédé à des pillages et destructions d'habitations de villageois kurdes.

La communauté internationale, tout en reconnaissant à Ankara le droit de lutter contre le « terrorisme » et le « séparatisme » kurde, a critiqué le caractère « disproportionné » de la riposte turque.

Trois forces distinctes remplaceront la FORPRONU

d'après AFP

NEW YORK

■ Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali a formellement recommandé hier au Conseil de sécurité de remplacer la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) dans l'ex-Yougoslavie par trois forces distinctes en Croatie, Bosnie et Macédoine.

Ces trois forces distinctes seraient cependant reliées, sous le commandement et le contrôle du diplomate japonais Yasushi Akashi et du général français Bernard Janvier, dont le quartier-général serait à Zagreb, précise un rapport de M. Boutros-Ghali transmis au Conseil de sécurité.

Par ailleurs, le chef des Serbes de Bosnie Karadzic a annoncé hier qu'il avait fait une nouvelle proposition destinée à « débloquer les travaux du Groupe de contact », selon l'agence indépendante yougoslave Beta.

M. Karadzic a déclaré à Bijeljina (nord-est de Bosnie) qu'il avait fait part de cette proposition, dont il n'a pas révélé la teneur, aux médiateurs internationaux David Owen (UE) et Thorvald Stoltenberg (ONU), qu'il a rencontrés jeudi soir à Zvornik (est).

« Nous sommes parvenus à une entente qui pourrait convenir au Groupe de contact, à nous-mêmes et aux Musulmans », a-t-il déclaré.

Si le Groupe de contact faisait preuve de « souplesse » et acceptait cette offre, « nos relations avec la Serbie s'amélioreraient et le blocus de la Drina (frontière entre la Serbie et la Bosnie) serait levé », a ajouté M. Karadzic.

La Serbie et le Monténégro imposent un blocus économique et politique aux Serbes de Bosnie depuis leur rejet, l'été dernier, du plan du Groupe de contact (États-Unis, Russie, Grande-Bretagne, France, Allemagne).

▶ REPÈRES ❑ *Turquie*

Une opération mûrement réfléchie

HERVÉ COUTURIER
de l'Agence France-Presse

ANKARA

■ En lançant une vaste opération militaire dans le nord de l'Irak contre le PKK, le premier ministre turc, Tansu Ciller, espère en finir enfin avec l'organisation rebelle kurde, mais certains observateurs émettent déjà des doutes sur ses chances de succès.

« Cette fois, nous allons en finir », a-t-elle déclaré dans une interview au quotidien *Sabah* publiée mercredi.

Mme Ciller a précisé que l'opération, la plus importante à l'étranger jamais lancée par la Turquie moderne, était préparée depuis trois mois et qu'elle a pris sa décision finale il y a un mois.

« Nous espérons que ce sera le coup final pour le PKK » (Parti des travailleurs du Kurdistan, séparatiste, en lutte armée contre Ankara depuis 1984), a-t-elle ajouté. « Je ne dis pas qu'il n'y aura plus à l'avenir d'incidents terroristes mais ce devrait être à un niveau marginal ».

Dès son accession au poste de premier ministre en juin 1993, Mme Ciller avait fait de l'élimination du « terrorisme » du PKK une de ses priorités. Depuis, elle a lancé, notamment l'année dernière, de vastes opérations armées sur le territoire turc qui ont placé le PKK sur la défensive.

Selon les porte-parole officiels, les guérilleros du PKK n'ont plus la possibilité de trouver des abris sûrs en territoire turc, et c'est pourquoi ils se replient en Irak du nord.

Récemment, profitant du désordre causé par les affrontements violents entre les deux principales formations kurdes irakiennes, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, pour le contrôle de l'Irak du nord, les hommes du PKK étaient en mesure de traverser la frontière à leur guise pour mener des coups de main en territoire turc, selon cette thèse.

« Ils ont accru le nombre de leurs bases en Irak, ils ont commencé à s'infiltrer en Turquie pour effectuer des coups de main, nous devions lancer cette opération de nettoyage pour prévenir toute menace contre la Turquie », a déclaré Mme Ciller dans la même interview, justifiant sa décision de lancer l'attaque.

Plusieurs observateurs ont émis l'opinion que l'opération turque a été quelque peu « téléphonée » et n'a pas dû bénéficier de l'effet de surprise.

Des mouvements de troupes turques avaient été rapportés depuis le début mars dans les régions proches de la frontière irakienne. Des spéculations sur l'imminence d'une offensive avaient paru dans la presse turque.

Selon ces observateurs, parmi lesquels des journalistes et des diplomates, les guérilleros du PKK ont eu largement le temps de quitter leurs bases et de s'éparpiller dans les montagnes, ou de passer la frontière iranienne.

Ils font valoir à l'appui de leur thèse que le bilan de 200 guérilleros tués avancé pour les deux premiers jours de l'opération par le ministre de la Défense turc est assez modeste, Ankara ayant affirmé que de 2400 à 2800 rebelles se trouvaient dans la région avant l'assaut.

D'autant plus que les militaires, qui ne donnent jamais de bilans estimés mais un décompte des corps effectivement retrouvés, n'ont pas confirmé ce chiffre, donnant le chiffre de 24 guérilleros tués.

Les Palestiniens recevront 65 millions d'aide des USA



PHOTO AFP

Al Gore et le chef de l'OLP Yasser Arafat hier à Jéricho.

d'après AFP

JÉRICHO

■ Le vice-président américain Al Gore a annoncé hier une aide de 65 millions de dollars aux Palestiniens, en rencontrant le chef de l'OLP Yasser Arafat à Jéricho.

M. Gore, qui parlait devant la presse après une rencontre d'une heure et quart avec M. Arafat, a également annoncé que les Palestiniens pourraient bénéficier désormais d'un système d'accès préférentiel au marché américain pour certains de leurs produits.

L'aide étalée sur plusieurs années recouvre deux programmes, a indiqué M. Gore. L'un de 40 millions de dollars est destiné à améliorer l'alimentation en eau et le système d'écoulement des eaux usées à Gaza, et le second de 25 millions pour des projets d'urgence visant à financer des travaux d'infrastructures pour améliorer l'emploi dans cette région autonome.

MM. Gore et Arafat ont assisté à la signature de deux protocoles pour l'octroi immédiat de 4 millions chacun, l'un pour financer l'asphaltage de routes à Gaza et le second pour les personnes nécessiteuses dans les camps de réfugiés.

« Nous sommes convenus que l'un des plus importants dividendes du processus de paix pour les Palestiniens est le développement économique de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza », a déclaré M. Gore.

« Le président (Bill) Clinton m'a autorisé à annoncer que le Système de préférences généralisées s'applique désormais aux Palestiniens, ce qui est rare dans cette région et de grande valeur. Ce système offre un accès en franchise de droits de douane au marché américain pour un certain nombre de produits venant de pays et de territoires en développement », a-t-il expliqué.

M. Gore a rappelé que les Etats-Unis avaient promis 500 millions de dollars d'aide aux

LES OEUVRES CHARITABLES DES CHEVALIERS DE COLOMB DU QUÉBEC 1994 - 1995

LISTE DES GAGNANTS
TIRAGE 18 MARS 1995 — BOUCHERVILLE

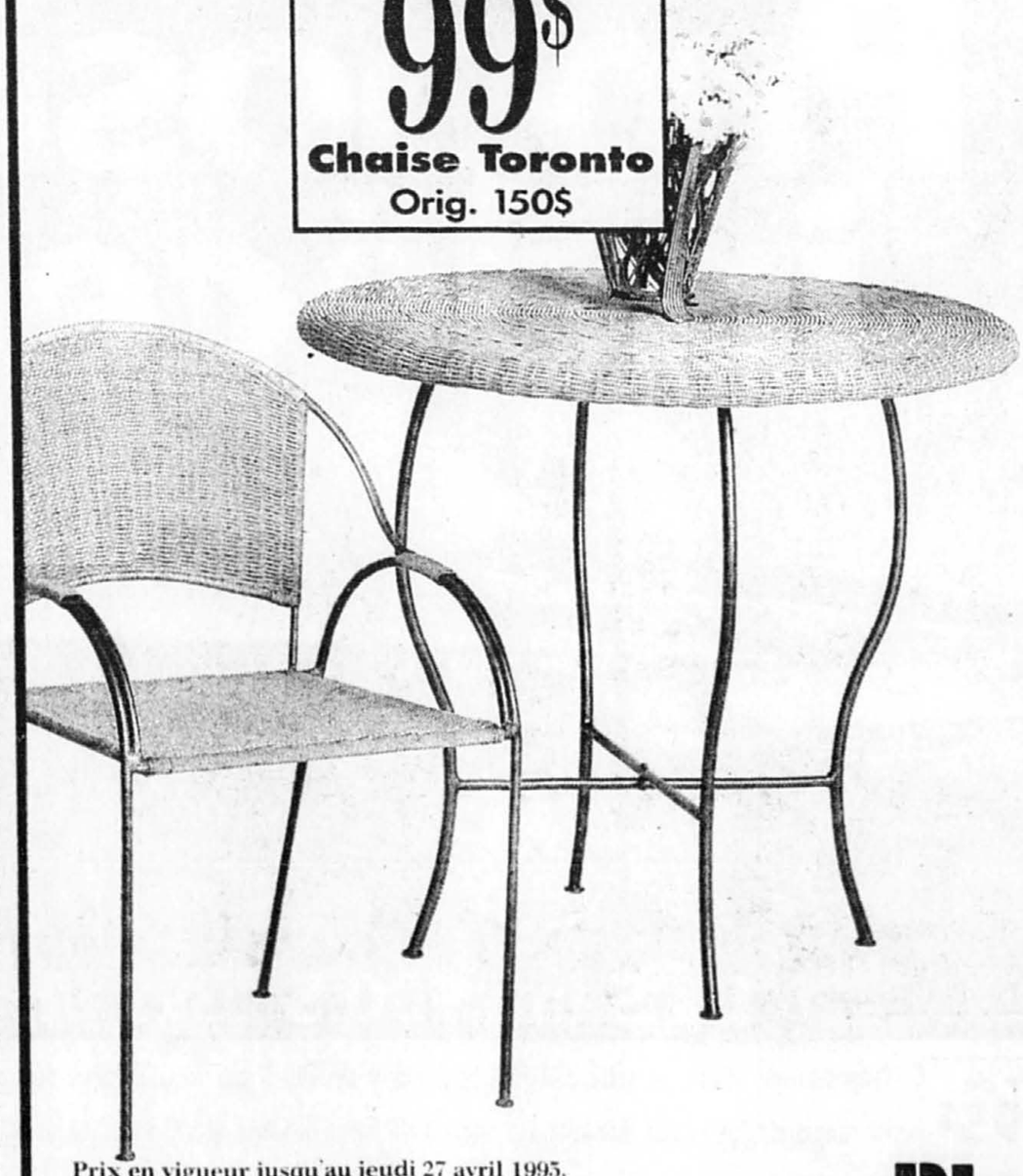
PRIX	BILLETS	NOMS
1er prix : Argent Comptant Valeur : 50 000 $	0933361	Jocelyn Fournier 959, de Picardie Bernière, Qué. G7A 1X1
2e prix : Windstar Tourisme GL - 1995 Valeur : 29 840 $	0277107	Lorraine Morin 950, chemin Kipawa Témiscaming, Qué. J0Z 3R0
3e prix : Argent comptant Valeur : 20 000 $	0709951	Gilles Dupéré 433, boul. Lavigne #5 Aylmer, Qué. J9H 6H9
4e prix : Roulotte de Voyage Mallard 19N - 1994 Valeur : 16 295 $	0093204	Jeannine Dorey 2462, St-Charles Montréal, Qué. H3K 1E5
5e prix : Jeep - YJ «S» 1995 Valeur : 15 350 $	0121458	Micheline Turgeon 575, Cardinal Dr. Peterborough, Ont. K9L 1X8
6e prix : Argent comptant Valeur : 15 000 $	0891083	Michel Landry 116, 18e rue Crabtree, Qué. J0K 1B0
7e prix : Argent comptant Valeur : 10 000 $	0105327	Edmond Rossignol 276, boul. Industriel Repentigny, Qué. J6A 8A9
8e prix : Motoneige Bombardier '95 Touring SLE-modèle 150 Valeur : 7 435 $	0903405	Rock Boulianne 181, Champlain #3 Baie Comeau, Qué. G4Z 1M5
9e prix : Crédit-voyage (argent) Valeur : 7 300 $	0809447	Normand Plourde 57, St-Jean-Baptiste Métabetchouan, Qué. G0W 2A0
10e prix : Motomarine Bombardier Sea-Doo SPI Valeur : 7 200 $	0932737	Danielle Bergeron 7160, des Bernaches Charny, Qué. G6X 2H7
11e prix : Motocyclette Yamaha XJ600SD - 1994 Valeur : 6 990 $	0731306	Pat Aubry 480, Germain St-Louis-de-France, Qué. G8W 1J4
12e prix : Tente-roulotte Coachman Clipper - 165 - 1994 Valeur : 6 500 $	0861151	Sheryl Nugent 17694, boul. Pierrefonds #2 Pierrefonds, Qué. H9J 1C1
13e prix : Tracteur de jardin Yamaha YT-3600 Valeur : 4 620 $	0050690	Ass. Pompiers Coaticook 18, Adams Coaticook, Qué. J1A 1K3
14e prix : Piscine 24' Trévi-Freezia Valeur : 2 655 $	0751790	Ghislain Thibeault 61, Béry Matagami, Qué. J0Y 2A0
15e prix : Ensemble de patio Valeur : 815 $	0932042	Denis Giroux St-Isidore Cté Dorchester, Qué. G0S 2S0

FÉLICITATIONS AUX HEUREUX GAGNANTS ET NOS REMERCIEMENTS LES PLUS SINCÈRES À LA POPULATION POUR SON ENCOURAGEMENT ET LA RÉUSSITE DE CETTE CAMPAGNE.

Solde Bienvenue aux Changements

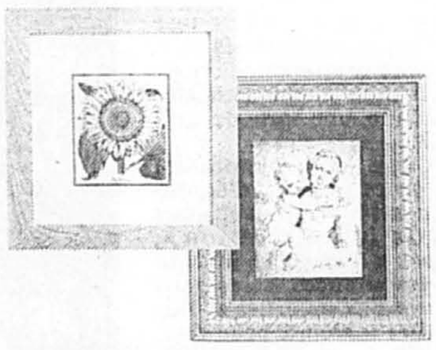
149$
Table de séjour Montréal.
Orig. 225$

99$
Chaise Toronto
Orig. 150$



ÉPARGNEZ 20% OU PLUS!

Vous désirez un nouveau look dans la cuisine, la salle à manger ou encore le bistro? Pier 1 a les tables et les chaises de séjour de bois, de métal et de rotin qui sauront satisfaire tous les goûts. Vous trouverez également des plateaux originaux faits de tuiles, de verre et de marbre. Venez donc profiter des épargnes maintenant!



ÉPARGNEZ 25% Toutes les images encadrées.
14,99$ - 112,50$.
Orig. 19,99$ - 150$.



ÉPARGNEZ 20% Tous les paniers. Juste à temps pour Pâques.

Prix en vigueur jusqu'au jeudi 27 avril 1995.
Le choix peut varier d'un magasin à l'autre.

Montréal: 1321 rue Ste-Catherine ouest, 985-2401. lun. & mar. 10h - 18h, mer. - ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 17h, dim. 12h - 17h. 6809 rue St-Hubert, 270-3054. lun. - mer. 10h - 18h, jeu. & ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 17h, dim. 12h - 17h. **Pointe-Claire:** 183 boul. Hymus, 695-1942. **Saint Léonard:** 6839 rue Jean-Talon est, 256-5299. **Laval:** 3485 boul. Cartier ouest, 681-4634. **Rosemere:** 259 boul. Labelle, 437-3435. lun. & mar. 10h - 18h, mer. - ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 17h, dim. 12h - 17h. **Brossard:** 5985 boul. Taschereau, 656-9383. lun. & mar. 10h - 18h, mer. - ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 17h, dim. 12h - 17h. **Westmount:** 4823 rue Sherbrooke ouest, 931-9128. lun. & mar. 10h - 18h, mer. - ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 17h, dim. 11h - 17h. **Gatineau:** 200 boul Greber, 819-561-0401. lun. & mar. 10h - 18h, mer. - ven. 10h -21h, sam. 9h30 - 17h, dim. 12h - 17h. **Ottawa:** 1558 rue Merivale, 613-225-4790. lun. - ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 18h, dim. 12h - 17h. 184 rue Rideau, 613-241-1101. lun. - mer. 10h - 18h, jeu. & ven. 10h - 21h, sam. 9h30 - 18h, dim. 12h - 17h.

Pier 1 imports®
ça change tout!

MONDE

L'affaire de la vente d'armes à l'Iran secoue la France

Le ministre de la Défense parle de manipulation ; la presse avance un nom : les États-Unis

d'après AFP

PARIS

■ Un ministre français a avancé hier la thèse d'une manipulation dans la polémique sur une éventuelle vente d'armes à l'Iran par Paris, manipulation qui aurait pu être, selon la presse, le fait des États-Unis.

Les informations de l'hebdomadaire *L'Express*, selon lesquelles Paris aurait livré des armes — « probablement des missiles air-sol » — à l'Iran, via Chypre et avec la complicité de l'Algérie, en violation de l'embargo de fait auquel est soumis ce pays, ont suscité une série de démentis catégoriques des principoaux acteurs visés. « Tout cela est complètement faux », a réaffirmé jeudi soir à la télévision le premier ministre Édouard Balladur.

Hier, son ministre de la Défense, François Léotard, a suggéré que toute l'affaire pourrait être une manipulation. Sans nommer de pays, il n'a pas « exclu » que des « intérêts d'autres puissances se soient exprimés » par « une manoeuvre visant à empêcher le rayonnement des intérêts français dans le monde ».

Pour la presse d'hier, et notamment *InfoMatin* et Libération, le « manipulateur », à l'origine des informations du journal, pourrait être les États-Unis, visant à contrer les ventes d'armes françaises dans cette partie du monde au moment où se tient à Abou Dhabi un des plus importants salons d'armement du monde. *InfoMatin* y voit aussi une réplique américaine à l'affaire des agents de la CIA travaillant en France dont la révélation avait sucité à la mi-février un refroidissement entre Washington et Paris. Des fuites étaient apparues dans la presse, dont l'origine pour les Américains étaient à chercher du côté du ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua. M. Pasqua est présenté par *l'Express* comme celui qui a mené de bout en bout les ventes d'armes à Téhéran.

Les journaux n'accordaient pas tous hier un crédit total aux démentis formels du gouvernement. Le gouvernement avait indiqué que le 11 octobre un avion cargo d'Air Algérie, affrété par un transiteur français EAS, avait convoyé six missiles MM-40 (version maritime de l'Exocet) à Larnaca en exécution d'une commande de Chypre passée en 1990.

Selon le quotidien *Libération*, la commande de Chypre a porté sur 24 missiles et le journal souligne que le fait que selon le porte-parole chypriote six pariticipent à un défilé militaire, ne « constituent en rien un démenti aux affrimations de *L'Express* ».

Dans le monde politique français, engagé dans la campagne pour l'élection présidentielle, les réactions, vives de jeudi, se sont faites beaucoup plus rares et prudentes hier.

Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, un des principaux aides du favori de l'élection, le maire de Paris, Jacques Chirac, a estimé que ces informations étaient « une bulle » et a demandé « de grâce, qu'on ne la lie pas à la campagne électorale ».

L'ancien premier ministre socialiste Laurent Fabius a estimé que si l'affaire de ventes d'armes à l'Iran « est fondée, c'est une affaire d'une extrême gravité », mais il a relevé que « le démenti du ministre de l'Intérieur, ce n'est pas rien ».

Les commentateurs relèvent cependant la discrétion du ministère des Affaires étrangères, qui s'est borné jeudi à affirmer « ne pas avoir d'élément d'information » sur cette affaire.

La rivalité et les accrochages constants entre le chef de la diplomatie française, Alain Juppé, et M. Pasqua ont déjà fourni matière à polémique publique entre les deux ministres, notamment dans l'affaire des espions américains. Les analystes ont relevé que selon *l'Express* l'affaire « est confirmée au plus haut niveau du Quai d'Orsay (ministère des Affaires étrangères) et de la Direction générale de la sécurité extérieure, les services de renseignement extérieurs français ». Tandis que la thèse de la manipulation exposée dans la presse s'appuie sur une analyse des services de contre-espionnage, dépendant de M. Pasqua.

La troïka européenne prône la réconciliation nationale au Burundi

d'après AFP

BUJUMBURA

■ Une mission de la Troika européenne (France, Allemagne et Espagne) devait se rendre hier au Burundi « pour marquer le soutien de l'Union européenne à la réconciliation nationale » dans ce pays, a annoncé le service de presse du conseil des ministres des Quinze à Bruxelles.

La mission est composée du ministre français de la Coopération, Bernard Debré, des directeurs politiques pour l'Afrique des ministères des Affaires étrangères allemand et espagnol et d'un représentant de la Commission européenne, a-t-on précisé de source française.

La multiplication des incidents inter-ethniques dans ce pays fait craindre une flambée de violence similaire à celle qui a fait 500 000 morts et provoqué un exode massif l'année dernière au Rwanda voisin.

Des tirs à l'arme automatique ont été entendus hier dans la capitale, Bujumbura, et les affrontements entre l'armée, majoritairement tutsie, et des bandes armées d'extrémistes hutus ont poussé à la fuite vers le Zaïre de nombreux habitants de la ville.

L'Union européenne, préoccupée par cette situation, s'est déclarée prête a « aider le gouvernement burundais pour l'organisation d'un débat national avec la participation de toutes les composantes de la nation burundaise, afin de consolider la réconciliation nationale et de reconstruire la démocratie », a précisé le service de presse dans un communiqué.

Les quinze sont, en outre, disposés à aider à l'envoi d'experts des droits de l'homme au Burundi et à contribuer financièrement à cette opération en débloquant dans un premier temps une somme de 3 millions d'écus (3,8 millions de dollars).

Par ailleurs, l'armée burundaise, dominée par l'ethnie minoritaire tutsie, interdisait hier l'entrée dans le quartier de Kanyosha (sud de Bujumbura) où elle a affronté la veille des bandes armées hutues.

Les échanges de tirs ont pris fin dans la nuit mais aucun bilan de ces affrontements n'a été publié, alors que l'armée semblait lancée dans une opération de « nettoyage » de ce quartier exclusivement hutu.

Dans le reste de la capitale burundaise, une nouvelle fois en proie à la violence inter-ethnique depuis dimanche, le calme régnait hier.

Dans le grand marché central, une activité « presque normale » a repris, selon les gendarmes, alors que les commerçants hutus, redoutant les représailles des milices tutsies, l'avaient déserté au cours des jours passés.

Le Burundi traverse de nouveau une grave crise depuis l'attaque dimanche au sud de Bujumbura d'un convoi par des extrémistes hutus.

Les droits de l'homme sont bafoués en Tchétchénie, dit le parlement européen

d'après AFP

MOSCOU

■ Une délégation de parlementaires européens a estimé hier que les forces russes violaient systématiquement les droits de l'homme dans le conflit en Tchétchénie, au cours d'une conférence de presse donnée à Moscou au retour d'une brève visite en Ingouchie voisine et à la frontière tchétchène.

« Il n'y a aucun respect des droits de l'homme » par les Russes, a déclaré Mme Constanze Krehl, présidente du comité du parlement européen pour les relations avec la Russie, qui s'est déclarée « choquée » par ce qu'elle avait « vu et entendu ».

Mission refoulée

La responsable, et deux autres députées, Mmes Hélène Carrère d'Encausse et Catherine Lalumière, ont indiqué avoir été refoulées à un poste russe de la frontière tchétchène alors qu'elles tentaient de se rendre à Grozny depuis Nazran, la capitale ingouche.

Mmes Lalumière et Krehl se sont prononcées pour des « pressions politiques » envers la Russie, mais contre « des sanctions économiques », car elles se transformeraient en « sanctions contre le peuple russe et risqueraient de freiner les difficiles réformes en cours ».

« Il ne faut pas isoler la Russie. L'isolement favoriserait l'émergence de forces nationalistes, ce que nous ne voulons pas », a déclaré Mme Krehl, citant en exemple l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski.

« Il ne faut pas pour autant être indulgent vis-à-vis des méthodes employées en Tchétchénie », a souligné Mme Lalumière, ancienne présidente du Conseil de l'europe, qui a rappelé que « des pressions pouvaient être exercées au niveau européen, mais également de la part de chacun des États membres » de l'Union européenne.

Mme Krehl a rappelé que si « le parlement européen ne remettait absolument pas en cause l'intégrité territoriale de la Russie, la ratification d'un accord de partenariat (entre la Russie et l'Union européenne) restait conditionnée à un réglement pacifique du conflit ».

La délégation a mis l'accent sur l'obtention d'un cessez-le-feu rapide, la création d'un couloir humanitaire pour l'évacuation des blessés suivie d'un échange de prisonniers.



Dr Denis Bisson omnipraticien

Clinique Médicale D'Esthétique

LIPOSUCCION

• varices • couperose • amaigrissement • rides •

55, de l'Église, Verdun de l'Église 761-3788

264, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts 227-1288



Ébénisterie Yvon Basilières

PROMOTION

ARMOIRE en pin massif

à partir de

695$

Reproduction authentique du 18e siècle. Choix de 6 couleurs.

37, boul. Sainte-Rose Est
Sainte-Rose (Laval)
628-8323

436, av. Victoria, Saint-Lambert
465-8647

Aussi: Mobilier de chambre, salle à manger et meuble pour téléviseur.

OUVERT DIMANCHE de 11 h à 17 h.

S2200458

INTER

Tirage du: 95-03-24

RÉSULTATS LOTO-QUÉBEC

LOTS BONIS

1 lot boni de 25 000 $ (n° non décomposable)

189E877

NUMÉROS	LOTS
694304	250 000$
■94304	2 500$
■4304	250$
■304	25$
■04	10$

25 lots bonis de 1 000 $ chacun (nos non décomposables)

101A365	165A349	119C038	136D845	138E315
102A596	180A584	162C309	195D772	138E723
134A373	188A546	172C786	106E059	148E596
148A886	153B970	175C822	123E443	160E618
163A054	109C658	101D128	125E972	173E725

50 lots bonis de 500 $ chacun (nos non décomposables)

110A057	139B912	113C563	195C944	127E836
129A990	141B433	126C553	124D168	129E743
138A417	173B501	127C667	130D600	142E595
145A694	179B110	129C180	142D487	148E757
185A578	181B058	145C340	151D685	158E791
198A238	181B161	150C294	166D322	175E567
198A944	185B761	151C367	178D203	178E062
114B723	100C226	152C941	197D084	186E821
122B252	100C924	175C199	118E209	187E542
136B261	103C108	175C900	127E613	192E764

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PRÉ-VENTE jusqu'au 24 avril '95

Mont ORFORD

EN 95-96 SKIEZ AU PRIX DE 1987-1988

HIVER 95-96 Billets de saison à prix exceptionnels



PAIEMENT EN 8 VERSEMENTS

RÉDUCTION jusqu'à 30%

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE ET CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

- Economisez 195$ + tx pour un billet de saison d'adulte
- Economisez 590$ + tx pour un billet de saison de famille de 3 enfants et plus
- Assurance-annulation disponible

PAIEMENT EN 8 VERSEMENTS

Payez aussi peu que

61$ /mois + tx (x 8 mois) pour billet de saison d'adulte

117$ /mois + tx (x 8 mois) pour billet de saison de couple

Billets de saison 1995-96 Tarif en vigueur jusqu'au 24 avril 95 (taxes en sus)		OBTENEZ 30% de réduction du tarif régulier PAYEZ SEULEMENT (taxes en sus) en 1 seul versement			OBTENEZ 25% de réduction du tarif régulier PAYEZ SEULEMENT (taxes en sus) en 8 versements		
		POUR 15 VISITES	POUR 20 VISITES	USAGE ILLIMITÉ	POUR 15 VISITES	POUR 20 VISITES	USAGE ILLIMITÉ
INDIVIDUEL	Adulte - 7 jours	321	409	455	344	438	488
	Adulte - 5 jours (du lundi au vendredi)			326			350
	Étudiant - 7 jours (14 à 23 ans)	267	340	405	287	365	434
	Enfant - 7 jours (6 à 13 ans) (adulte, 65 ans et plus)	174	223	265	187	239	284
	Enfant - 7 jours (5 ans et moins) (adulte, 70 ans et plus)	GRATUIT					
FAMILIAL	Premier membre	321	409	455	344	438	488
	Deuxième membre (adulte ou étudiant, 14 à 23 ans)	256	325	388	275	349	416
	Deuxième membre (enfant, 6 à 13 ans)	162	206	246	174	221	264
	3e au 6e membre (étudiant, 14 à 23 ans)	181	231	275	194	248	295
	3e au 6e membre (enfant, 6 à 13 ans)	115	146	174	123	157	187
	MAXIMUM FAMILLE	N/D	N/D	1382	N/D	N/D	1481

ORFORD offre PLUS

- 3 grandes montagnes
- 4 versants de caractère différent
- pistes longues de toutes sortes
- une saison de ski assurée de la fin de novembre à avril
- de la neige en abondance
- un entretien des pistes jugé exceptionnel
- des privilèges extra

C.P. 248, Magog Orford J1X 3W8
Sorties 115 et 118, autoroute 10

(819) 843-6548 — 1-800-361-6548

Le bridge

Discussions de mains entre partenaires (2)



ANDRÉ TRUDELLE

Il y a quelques semaines, j'avais proposé aux lecteurs et lectrices de cette rubrique trois petits problèmes de Frank Stewart, pour fins de discussion entre partenaires. Il s'agissait de trouver l'erreur d'un des quatre joueurs en présence et de décerner des notes noires, grises ou blanches selon la gravité de la faute.

La note noire va à l'erreur grossière, le blâme gris est attribué aux cas incertains et la note blanche est accordée aux erreurs raisonnables, celles que n'importe quel joueur aurait pu commettre, par exemple, dans le cas d'une impasse tentée du mauvais côté.

Voyons un premier cas.

Donneur: Nord
Vulnérabilité: aucune

	Nord ♠ R 7 6 5 2 ♡ R 6 10 9 8 5 ♣ 6 2	
Ouest ♠ 9 8 3 ♡ 10 4 A 7 4 3 2 ♣ 9 4 3		Est ♠ D 10 4 ♡ A D 9 2 R D 6 ♣ A V 8
	Sud ♠ A V ♡ V 8 7 5 3 V ♣ R D 10 7 5	

Les enchères:

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	1 SA	2 Tr	passe
passe	contre	passe	2 K
passe	passe	2 Co	passe
passe	passe		

Entame: As de K

Ouest entame de l'As de K et, à la vue du Valet en Sud, revient du 10 de Co. Est encaisse Dame de Co (le mort ayant fourni le 6), puis As de Co, et revient du Roi de K. Le déclarant coupe, joue le Valet de Pi vers le Roi au mort, tente l'impasse vers son 10 de Tr qui tient revient du Roi de Tr. Est gagne de l'As et rejoue Pi vers l'As de la main fermée. Valet de Co, puis Tr. Sud perd encore un atout, mais réalise son contrat grâce à deux Pi, trois atouts, et trois Tr.

Y a-t-il des erreurs et qui les a commises?

Deuxième cas

Dans le deuxième cas, Sud joue un contrat de 3 SA. Il reçoit l'entame du 2 de Tr en Ouest. Voici la main et comment elle a été jouée.

Donneur: Est
Vulnérabilité: aucune

	Nord ♠ D V 3 ♡ A 6 R V 9 5 3 ♣ V 10 6	
Ouest ♠ R 9 8 4 2 ♡ 5 A 7 6 ♣ R 8 4 2		Est ♠ 10 6 ♡ D V 8 7 3 D 4 2 ♣ 7 5 3
	Sud ♠ A 7 5 ♡ R 10 9 4 2 10 8 ♣ A D 9	

Les enchères:

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	1 Co	1 Pi	2 K
passe	2 SA	passe	3 SA
passe	passe	passe	

Entame: 2 de Tr

Le mort fournit le Valet de Tr et Sud prend de la Dame. Le 10 de K va à la Dame d'Est qui revient Tr. Le Roi gagne et le retour Tr libère le 13e Tr d'Ouest. En main, Sud joue son 8 de K. Ouest gagne de l'As, encaisse son 8 de Tr et rejoue K. Le déclarant doit perdre un Pi ou un Co par la suite: moins un.

Sud a-t-il fauté?

Le dernier cas

Voici maintenant une main où Sud a demandé un contrat de 4 Co. Son partenaire, après l'enchère de 1 SA, a demandé 2 K, transfert à Co. Ouest entame de l'As d'atout puis revient du 8.

Le déclarant gagne du Roi de Co, encaisse le Valet d'atout sur lequel Ouest défausse un petit Tr mais le mort prend de la Dame et revient d'un petit Pi vers la Roi. L'As prend en Ouest. Retour Pi. Le déclarant encaisse deux Pi et coupe son dernier Pi d'un petit Co du mort. Ouest défausse un petit K et un autre Tr. Petit Tr vers le 10. Ouest gagne du Valet et revient du 9 de Tr. Sud gagne de la Dame encaisse l'As en notant la chute du Roi et son 6 de Tr constitue sa dixième levée: trois Tr, un K, quatre atouts et deux Pi.

L'erreur de la défense est-elle facile à déceler?

Voici la main.

Donneur: Sud
Vulnérabilité: tous

	Nord ♠ V 7 5 ♡ D 10 6 5 3 A V 5 ♣ 7 5	
Ouest ♠ A 3 ♡ A 8 R 10 4 2 ♣ R V 9 8 3		Est ♠ 10 9 8 6 ♡ 7 4 2 D 9 8 3 ♣ 4 2
	Sud ♠ R D 4 2 ♡ R V 9 7 6 ♣ A D 10 6	

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 SA	passe	2 K	passe
2 Co	passe	2 SA	passe
4 Co	passe	passe	passe

Entame: As de Co

Les réponses

Dans le premier cas, la décision de Sud de ne pas laisser Ouest jouer 2 K est douteuse. Mais l'erreur la plus flagrante est celle de la défense. Est a mal fait d'encaisser son As de Co après avoir gagné le retour Co de son vis-à-vis de la Dame. Si Est rejoue K après avoir gagné de la Dame de Co, le déclarant sera limité à sept levées.

Est a commis une autre erreur. Sur le retour Tr du mort, il doit jouer le Valet. Si Sud ne se méfie pas et revient d'un petit Tr croyant qu'Est détient As-Valet secs, il perdra une autre levée. Donc une note noire et une autre grise à Est dans ce premier cas.

Dans le deuxième, le déclarant a si mal joué qu'il mérite bien sa chute. Il devrait laisser la main au Valet de Tr sur l'entame et rejouer petit K vers son 10. Est aura la tâche délicate d'encaisser sa Dame de K et rejouer Tr, ce qui n'est pas évident.

Donc un note noire à Sud pour avoir si mal joué.

Dans le dernier cas, Ouest, en revenant Tr en fin de partie, a droit d'emblée à une carte noire. Si Sud détient les deux Dames mineures, il va réussir son contrat de toute façon. La main du déclarant comprend sûrement une distribution 4-2 en mineures. S'il avait eu 3-3 en K et Tr, il aurait opté pour un contrat à 3 SA.

Enfin, avec la Dame de K seconde, Sud aurait sans doute joué la Dame à la troisième levée dans le but de couper le troisième K du mort de son dernier atout. Par raisonnement, Ouest devrait conclure qu'Est détient la Dame de K et non la Dame de Tr et il doit revenir K après avoir gagné du Valet de Tr. Note noire à Ouest.

La Ligue de bridge de Québec se prépare à tenir son tournoi de l'Est du Canada, les 31 mars, premier et 2 avril. Le tournoi aura lieu à l'hôtel Wandlyn situé au 2955 boul. Laurier.

Le programme comprend une séance de paires de dames et une séance de paires libres à 13h, le vendredi; une séance de paires stratifiées et de novices (0-20) en soirée, à 19h30. Le lendemain, deux séances cumulatives de paires libres, (catégorie «A»: 0-illimité et «B»: 0-300), à 13h et à 19h30.

Le dimanche 2 avril, équipes de quatre, points de victoire, catégorie «A» et «B», mêmes critères que la veille. Première séance à 11h.

Jacques Lafrance agira comme directeur du tournoi. Ceux qui désirent des partenaires peuvent communiquer avec madame Nicole Hardy au (418) 871-5022.

En bref

À compter du jeudi 13 avril, l'École de bridge de Gaetan Thibault ajoutera une deuxième séance mensuelle pour équipes de quatre. Cette deuxième séance aura lieu le jeudi soir à 19h30, et tous les seconds jeudis du mois.

Les séances du dernier mercredi de chaque mois attirent toujours entre 20 et 25 équipes. Renseignements: 688-3368.

C'est dimanche le 2 avril qu'aura lieu, au club de golf de Saint-Hyacinthe, au 3840 rue Laurier (sortie 123 de l'autoroute) un tournoi de charité organisé conjointement par le club de bridge de Saint-Hyacinthe et la Fondation Denis Chartier qui s'occupe des personnes seules et autonomes atteintes de cancer. Le prix du brunch et du bridge est de 25$. Renseignements: Anne-Marie au (514) 773-5945; Claudette au 774-3908 ou Hervé au 774-6176.

Philatélie

L'orignal, vedette du Salon des Collectionneurs



DENIS MASSE
collaboration spéciale

La grande foire aux timbres semestrielle qui attire à chaque fois des milliers de philatélistes et autres collectionneurs à la Place Bonaventure, aura lieu le week-end prochain, les 31 mars, 1er et 2 avril. Trois jours de fête pour les amis des timbres qui pourront regarder, acheter, se renseigner auprès de commerçants spécialisés, d'animateurs chevronnés et d'experts non avares de conseils.

Le Salon des Collectionneurs, édition du printemps, ouvrira ses portes le vendredi 31 mars à 11 heures, concluant sa première journée à 20 heures. Il se prolongera le samedi 1er avril de 10 h à 18 h et le dimanche 2 avril de 10 h à 17 h et demeurera comme d'habitude libre de tout droit d'entrée. On peut donc y aller une première fois, en sortir et y retourner autant de fois qu'on le désire, c'est gratuit.

Trois cachets commémoratifs

Trois cachets à date sont offerts aux amateurs de plis souvenirs, tous créés par un spécialiste des marques postales, M. François Brisse, de l'Académie québécoise d'Études philatéliques.



L'un rappellera la victoire des Alliés en Europe il y a 50 ans alors que les belligérants mettaient un terme à la Deuxième Guerre mondiale après cinq ans d'affrontements. Ce cachet sera particulièrement approprié sur des plis édités spécialement pour le Salon et affranchis au moyen des derniers timbres de la série commémorative de la Deuxième Guerre mondiale créés par Pierre-Yves Pelletier.



Un autre cachet disponible représente un masque amérindien et souligne le concours de création de masque organisé par Phil-Jeunes, la section Jeunesse de la Fédération québécoise de philatélie. Le gagnant verra son oeuvre reproduite à la une du magazine «*Philatélie Québec*» en novembre prochain.



Enfin, un troisième cachet décoré de la tête d'un orignal marquera le lancement du tout nouveau timbre de la protection de la faune du Québec.

Représentant un superbe orignal dans son habitat naturel, le nouveau timbre de la faune a été créé par Robert Gérard, peintre naturaliste de Saint-Gabriel-de-Brandon. Il sera lancé par le présentateur de «CBF Bonjour», Joël Le Bigot, le samedi 1er avril à 10 h 30, à proximité du stand de la Maison Darnell qui détient l'exclusivité de la vente de ce produit au Salon. Le timbre, dont la vente apporte des fonds à la Fondation de la faune du Québec, a une valeur nominale de 7 $ et est aussi offert dans un carnet renfermant un bloc de quatre à 28 $. C'est le huitième de la série lancée en 1988.

Nouvelles fiches MAS-NO

Les éditeurs des Fiches thématiques MAS-NO préparent des séries de fiches complémentaires arborant de nouveaux thèmes dans cette importante bibliothèque documentaire: «Métiers et professions» décrits par les timbres (quelque 65 fiches); les «Plan médicinales» (10 fiches); «Liens avec la Belgique» (12 fiches); «L'alphabet» (9 fiches) et enfin une première percée dans la thématique des timbres reliés avec les États-Unis (77 fiches).

À côté des «joueurs de hockey» dont les Fiches MAS-NO ont recensé la présence sur six timbres, on peut trouver des laborantins, des chercheurs en laboratoire d'analyses, sur un timbre de 1988. Le métier d'infirmier, de plus en plus accaparé par les hommes, est représenté sur un des cinq timbres de l'Année internationale de la famille, où l'on peut voir un infirmier tout vêtu de blanc aider un vieillard à se déplacer avec sa marchette.



L'infirmier, l'un des métiers les plus difficiles à repérer sur nos timbres-poste canadiens, avec les laborantins du timbre sur les 4H de 1988.

D'autres professions relevées par les chercheurs des Éditions MAS-NO: acteur, ambulancier, anesthésiste, architecte, avocat, bûcheron, charpentier, cinéaste, cocher, correspondant de guerre, dompteur de chevaux, enseignant, messager, moniteur d'éducation physique, policier, pompier, typographe. Pour être admis dans cette collection, il faut que le timbre décrive réellement le métier ou la profession concernée; on ne peut se contenter d'un simple portrait d'une personne ayant exercé telle ou telle profession.

Expertise

L'expert Richard Gratton, surnommé le «détective des faux», sera à la disposition de tous ceux qui ont en leur possession des timbres à authentifier, au stand de la Fédération québécoise de philatélie (dont il est d'ailleurs le président) le samedi 1er de 13 h à 16 heures. Ce service d'expertise est gratuit à l'occasion du Salon et se concentre sur les timbres et les plis du Canada et des provinces.

Des «vieilleries» à bon compte

La Fédération québécoise de philatélie a décidé de faire le grand ménage dans ses armoires (Aline en était ravie) et ainsi elle mettra en vente à des prix de solde quantité d'ouvrages de toutes sortes touchant différents secteurs de la philatélie ainsi qu'une avalanche de plis souvenirs des expositions qui ont jalonné son histoire.

Les philatélistes qui ont le goût des archives ne voudront pas manquer la sortie d'un ouvrage bibliographique de Michel Gagné qui indexe tous les articles publiés dans «*Philatélie Québec*» classés par le nom de leur auteur et par leur sujet depuis 1980.

Un rabais de 5 $ est également accordé sur le prix habituel (25$ au lieu de 30$) de la trousse d'initiation à la philatélie.

Les jeunes auront un coin bien à eux, animé par des bénévoles qui savent inculquer le goût de la philatélie chez les jeunes. La direction du Salon annonce des tirages au sort toutes les heures pendant la durée de la manifestation.

Petit lexique

DENTELURE: Rangée de petits trous située dans les blancs laissés entre les timbres et permettant de les séparer facilement.
L'invention de la dentelure remonte à 1854.

Pour le collectionneur, la dentelure est sacrée. Elle doit être parfaite et ne comporter aucune dent manquante ni même courte. Considéré comme une tare, ce petit défaut relègue un timbre au rang de second choix et lui fait perdre de 30 à 80 p. cent de sa valeur.

Source: Timbrodico, 1989

Les échecs

Hébert poursuit sa domination



SYLVAIN BARBEAU
collaboration spéciale

Au 21e championnat Ouvert de la Mauricie, le MI Jean Hébert a poursuivi sa lancée sur la scène locale en terminant seul en première place. Il a vaincu François Léveillé après avoir concédé une nulle à Lesiège ce qui lui a permis de distancer Alexandre d'un demi-point. Lesiège a aussi cédé une nulle à Léveillé ce qui lui a valu la deuxième place.

Les conditions de jeu étaient excellentes cette fois-ci grâce au changement important de la salle de tournoi. L'Hôtel le Baron a comblé les voeux de tous ceux qui étaient fatigués du CÉGEP de Trois-Rivières!

Les 245 joueurs pourront donc faire du bouche à oreille pour l'an prochain et il ne faudrait pas s'étonner de voir une bonne augmentation de la participation lors des prochaines éditions.

Résultats:
Section

Ouverte: 1.	J. Hébert	4,5
- de 2000:1-2.	J. Picard	4,5
	C. Forest	
- de 1800:1-2.	B. Cuskic	4,5
- de 1600:1.	K. Inechkel	5
- de 1400:1-4.	P. St-Pierre	4,5
	D. Lavergne	
	N. Alfaro	
	T. Matthews	

Une belle surprise dans la section ouverte: la tenue du vétéran Klaus Pohl qui termine seul en troisième position avec 3,5 points.

En terminant, toutes mes félicitations à M. Roger Greiss et son équipe qui, avec les années, continuent d'améliorer un tournoi qui ne cède le pas que sur la longueur de la tradition face au COQ ou au Carnaval et sur rien d'autre!

Wijk aan Zee

La 57e (!) édition du tournoi Hoogovens, disputé selon le système à élimination directe, a vu la victoire du GM russe Alexey Dreev.

En finale Dreev a battu son compatriote Eugueny Baréev 2,5 à 1,5. Auparavant, il s'était débarrassé sans trop de difficulté des GM Short, Seirawan, Zapata et Cifuentes.

Peu connu des amateurs malgré sa cote de 2 650 qui le place au 17e rang mondial, Dreev a déjà fait partie des Candidats il y a quelques années. Il avait alors perdu face au GM Indien Viz Anand. Depuis ce temps il est un membre régulier de l'équipe Russe qui domine les Olympiades à tous les deux ans. De fait, il se situe juste une petite coche en dessous de la crème, ce qui ne lui vaut que peu d'invitations dans les gros tournois dont tout le monde parle (Linares par exemple).

Cette victoire lui a valu un prix de 15 000 Guilders (12 000 $).

En plus de ce tournoi, un fort Open a été dominé par Sergey Tiviakov 9,5/12, un point et demi devant Ivan Sokolov.

Groningue

Un autre tournoi traditionnel dans ce pays, celui de Groningue, a réuni une belle brochette de GM. La surprise est venue de Zoltan Almasi, un jeune Hongrois de 19 ans, qui remporte la plus belle victoire de sa jeune carrière.

Almasi a distancé le très solide Artur Yusupov par un point. Plus loin on retrouve les noms bien connus de Beliavsky, Gulko, Miles, etc.

Rappelons qu'Almasi était le champion junior du Monde en 1993, un titre conquis de haute lutte à Bratislava.

Prochain tournoi

Ne manquez pas le zonal féminin qui commence vendredi prochain au Holiday Inn Crowne Plaza, 505, Sherbrooke Est. Allez jeter un coup d'oeil aux bonnes conditions de jeu qui vous attendent l'été prochain car le COQ'95 s'y déroulera.

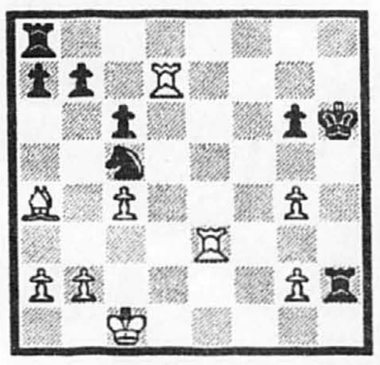
Le zonal regroupe les quatre meilleures joueuses du pays: Nava Starr, la tenante du titre, Diane Mongeau, Manon Léger et Béatrice Wu.

L'événement est organisé et dirigé par la FQE.

Comment utiliser ce qui suit

Pour chacune des positions suivantes cachez les explications en-dessous de chaque diagramme et essayez de trouver la meilleure suite possible (i.e. les meilleurs coups pour les deux côtés). Comparez ensuite le résultat de votre réflexion avec ce que les joueurs ont joué ou auraient dû jouer.

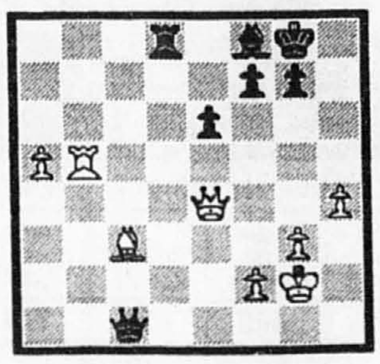
Les positions sont habituellement placées en ordre croissant de difficulté.



Trait aux blancs
J. Timman - J. Piket
Wijk aan Zee, 1995

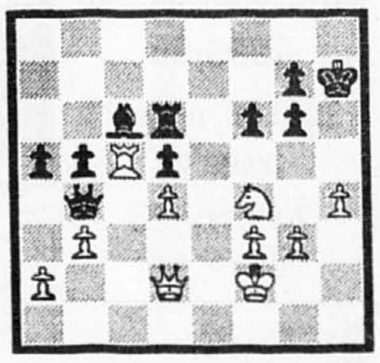
Les noirs ont joué Ce4-c5? au dernier coup dans l'espoir, sans doute, que les blancs abandonnent faute de voir: 1.g5+! Ce ne fut pas le cas et ce sont les noirs qui ont abandonné pour abréger leur souffrances.

Pourquoi les noirs ont-ils ainsi saborder leur position? Simplement parce que les autres coups laissaient tomber les pions de l'aile-dame ce qui, à plus ou moins long terme, ne laissait aucun espoir.



Trait aux blancs
A. Khalifman - Z. Almasi
Wijk aan Zee, 1995

Le pion a se rendra-t-il à dame avant que les noirs puissent attaquer le roi blanc? Question inutile! Les pièces blanches peuvent aussi travailler à l'aile-roi: 1.Th5! et les noirs abandonnent puisque 1...g6 2.De5 mène à un mat forcé. Il faut avoir l'oeil vif de nos jours où les parties de bris d'égalité sont disputées à la cadence semi-rapide.



Trait aux blancs
N. Short - P. Tregubov
Wijk aan Zee, 1995

Les joueurs immatures vont tenter des coups comme 1.Dc2 (Fe8) ou 1.Db2 (a5) qui laisse encore de l'espoir aux noirs puisqu'ils conservent leur pièce la plus active. Aussi faut-il jouer comme Short, bien pépère: 1.Dxb4! ce qui force l'abandon car au moins deux pions vont tomber après 1...axb4 2.Cd3.

Atlanta... en moins de deux

Les deux seuls vols sans escale

Dorénavant, se rendre à Atlanta est deux fois plus facile puisque Delta Air Lines offre maintenant deux vols quotidiens sans escale depuis Montréal.

Choisissez le vol de 8 h 15 ou celui de 15 h 20 et vous serez à Atlanta en deux temps trois mouvements. De plus, grâce au vaste réseau aérien Delta, vous pouvez effectuer des correspondances vers plus de 35 villes du Sud-Est américain. Et cela, aucun autre service de vols sans escale ne peut vous l'offrir.

Exemples de tarifs de vols aller-retour	
Atlanta, GA	310 $
Ft. Lauderdale, FL	343 $
Ft. Myers, FL	359 $
Jacksonville, FL	365 $
Miami, FL	343 $
Nouvelle-Orléans, LA	374 $
Orlando, FL	335 $
Sarasota, FL	351 $
Tampa, FL	335 $
W. Palm Beach, FL	351 $

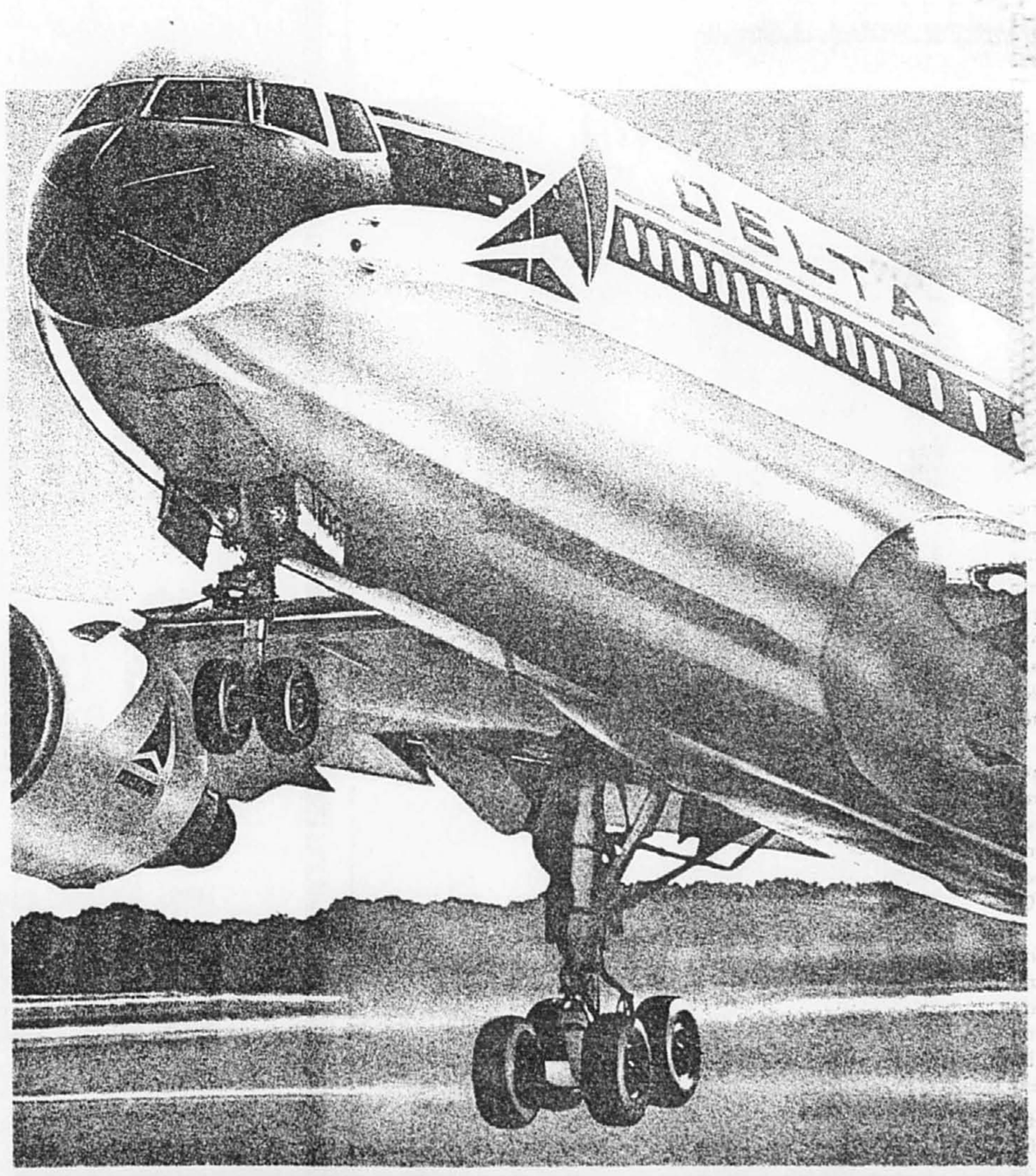
Doublez vos milles pour Grands Voyageurs

Si vous êtes membre du programme Grands Voyageurs Delta, vous pouvez doubler votre millage chaque fois que vous achetez un billet admissible pour un vol sans escale entre Montréal et Atlanta d'ici au 2 mai 1995.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour réserver, consultez votre agent de voyages ou appelez Delta au 1 800 221-1212 et profitez d'un service doublement efficace vers Atlanta.



Départs à 8 h 15



Départs à 15 h 20

Delta Air Lines

Vous allez adorer voyager[MC]

Restrictions pour les tarifs : Les prix sont en dollars canadiens et ne comprennent pas les taxes canadiennes et américaines applicables, les surtaxes et les frais de service. L'offre est valable depuis Montréal et s'applique aux voyages termines avant le 1er avril 1995 inclusivement. Tous les voyages doivent être effectues avant le 1er avril inclusivement. Les sièges sont en classe économique. Le nombre de sièges est limité et les tarifs sont sous réserve de la disponibilité. Les billets doivent être achetés dans les trois jours suivant la confirmation de réservation. Les billets ne sont pas remboursables. Des changements de vols peuvent être faits, selon certaines conditions, moyennant des frais de service de 46 $. Les tarifs et les horaires sont sous condition de l'approbation gouvernementale et peuvent changer sans préavis. **Restrictions pour les points-primes du programme Grands Voyageurs :** L'offre s'applique aux voyages termines avant le 2 mai 1995. Tous les voyages doivent être terminés avant le 2 mai 1995 inclusivement. Seuls les billets admissibles payés seront crédités dans le cadre du programme Grands Voyageurs Delta. Toutes les règles habituelles du programme Grands Voyageurs s'appliquent. Les détails du programme sont sous réserve de changements. L'offre est nulle là où la loi ne le permet pas. La participation peut être sous réserve de l'approbation gouvernementale. © 1995 Delta Air Lines, Inc.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, **NOUS VOUS REMBOURSERONS** jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551

Nom _____
Adresse _____
Ville / Prov. _____
Code postal _____

L'ÉCOLE DE RÉDACTION
38, ave. McArthur
Bureau 363
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Avis public

Ville de Montréal

Rappel d'échéance
1er avril 1995

Catégories de taxes municipales
- Taxes foncières
- Taxes d'affaires, d'eau et de services (lieux d'affaires)

Le premier versement du compte de taxes municipales de l'exercice 1995 ou le montant total, si ce dernier est inférieur à 300 $, doit être fait au plus tard le 1er avril 1995, afin d'éviter les intérêts et la pénalité.

Toutefois, quel que soit le montant total de taxes foncières municipales comprises dans un compte, si l'unité d'évaluation a fait l'objet de la majoration de taxes prévue au règlement de la Ville, le montant supplémentaire de taxes dû à cette majoration peut être acquitté le 1er juin 1995.

Taxes spéciales
- Permis et taxes sur les commerces, occupations et activités

Le paiement total du compte de taxes spéciales de l'exercice 1995 doit être fait au plus tard le 1er avril 1995, afin d'éviter les intérêts et la pénalité.

Les comptes de taxes municipales et spéciales sont payables à la plupart des caisses populaires ou des banques.

Service des finances
Le 25 mars 1995

Accès Montréal première ligne
(514) 872-2305

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 18 h

Ah! LES CHANCEUX

DUCEPPE
Le Sea Horse



d'Edward J. Moore
mise en scène d'André Brassard
traduction de Michel Dumont & Marc Grégoire
avec Francine Ruel & Gilles Renaud

Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux recevront une paire de billets pour assister à la pièce «Le Sea Horse» au Théâtre Jean Duceppe, pour la représentation du 9 mai à 20 h, une valeur de 49,80 $.

Voici les chanceux d'aujourd'hui

M. Poisson de Drummondville	no 200177P02
M. Robbins de Trois-Rivières	no 201501R01
M. Sévigny de L'Acadie	no 210501S05
M. Grenier de Fabreville	no 210522G05
M. Hénault de Montréal	no 210541H07
Mme Demers de Saint-Chrysostome	no 210666D05
M. Normand de Rosemère	no 210695N00
M. Maurice de Pierrefonds	no 210917M26
M. To de Montréal	no 212940T04
M. Champagne de Montréal	no 220045C02
M. Foucault de Boucherville	no 222597F02
M. L'Hostie de Fabreville	no 239761L07
M. Gagnon de Granby	no 269098G03
Mme Corbeil de Châteauguay	no 280350C04
M. Gosselin de Saint-Hyacinthe	no 288361G00

Jusqu'au 29 mars, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à *La Presse* qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 3 795 $.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT D'ÊTRE ABONNÉ À
285-6911 La Presse

POLITIQUE

À la maison après l'opération

Québec vise la «chirurgie d'un jour» pour réduire les frais d'hospitalisation

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ **Le ministre de la Santé, Jean Rochon, s'engage à réduire de moitié les délais pour les Québécois en attente d'une intervention chirurgicale.**

Au moment où le réseau de la santé doit dénicher plus de 540 millions pour ne pas défoncer les budgets alloués, les « chirurgies d'un jour » permettront de faire épargner au moins 35 millions au gouvernement sans compromettre la santé des patients, d'insister le ministre Rochon.

Hier toutefois, en conférence de presse, le ministre a reconnu qu'il ne pouvait établir la durée moyenne de l'attente pour les Québécois qui ont besoin d'une intervention chirurgicale, tout dépendant du type d'intervention et de la région, a-t-il expliqué.

Actuellement, sur une longue liste d'interventions qui pourraient permettre au patient de rentrer chez lui le même jour, 32 p. cent des personnes opérées environ passent par ce processus accéléré. D'ici deux ans, on promet que pour ces chirurgies bénignes, une sur deux sera réalisée en une seule journée, et permettra au patient de rentrer chez lui sans qu'il ait mobilisé un lit d'hôpital.

Dans quatre ans, tous les cas transférables à la chirurgie d'un jour le seront, promet M. Rochon. Toutefois, même pour des interventions mineures, certains cas ne pourront jamais être ainsi expédiés, compte tenu de l'âge du patient notamment.

Ce faisant, on contribuera à réduire les listes d'attente pour les cas électifs d'intervention chirurgicales — ceux qui ne sont pas traités en urgence. Il est difficile d'établir combien de Québécois attendent de passer au bistouri, reconnaît le ministre, « de 20 000 à 35 000 », risque-t-il. Ces listes sont composées en partie de gens qui ont fait des démarches dans plus d'un établissement.

La question des listes d'attente de chirurgie avait pris une importance particulière en campagne électorale. Le PQ avait fait grand cas d'une liste de plus de 3 000 enfants en attente d'opération à l'hôpital Sainte-Justine ; le PLQ avait rétorqué qu'une part importance de ces cas portait sur des interventions bénignes.

Même si on souhaite que le patient retourne plus vite chez lui, il n'est pas question « d'une médecine à rabais », promet toutefois M. Rochon. Il n'en reste pas moins qu'en augmentant ce genre d'interventions, le gouvernement économisera sur les séjours à l'hôpital — jusqu'à 35 millions « selon une évaluation conservatrice », ajoute le ministre.

Une chirurgie traditionnelle nécessite une hospitalisation moyenne de 2,7 jours, ce qui représente une facture de 892 $ pour le gouvernement. Avec la chirurgie d'un jour, le même patient coûte 500 $.

Selon les chiffres de 1992-1993, 2,7 jours d'hospitalisation coûtent 392 $ auxquels il faut ajouter 332 $ pour le passage au bloc opératoire. Il faut ajouter 55 $ de frais d'alimentation et 18 $ de frais de buanderie. Pour une chirurgie d'un jour, les frais d'hospitalisation sont nuls, bien que les factures d'opération et de pharmacie sont les mêmes. Les frais « d'hôtellerie » sont aussi réduits par rapport à un patient hospitalisé.

Neuf types d'interventions seront faites prioritairement en une seule journée : les cataractes, l'ablation des amygdales ou des hémorroïdes, la ligature des trompes, les traitements de hernies ou de varices, notamment. Actuellement, il existe de grandes fluctuations entre les établissements quant à la durée d'une même intervention ; pour les cataractes, la chirurgie d'un jour représente la moitié des interventions dans un établissement et 100 p. cent dans l'autre.

Si des traitements ou des médicaments sont nécessaires à la suite de l'intervention, il seront fournis gratuitement au patient qui rentre chez lui, exactement comme s'il était demeuré à l'hôpital.

Dans la même foulée, le gouvernement veut réduire la durée du séjour préopératoire dans tous les cas où ce sera possible.

GILLES PROULX

DE 11 H 15 À 14 H 15

Le démon du midi vous attend!



CKAC 730
RADIO MÉDIA

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

LE CÉGEP INTERNATIONAL UNE EXPERTISE COLLÉGIALE PLANÉTAIRE

En pédagogie, les niveaux primaire, secondaire et universitaire ont fait l'objet à travers le monde de multiples recherches et expériences. Etonnamment, au niveau collégial, il en est autrement, l'expertise collégiale est plus rare. Au Québec, le niveau collégial, grâce notamment, à la création des cégeps, a su développer une approche moderne et efficace de l'enseignement technique. Le Québec est, à cet égard, bien doté de ressources pédagogiques de toutes sortes. **Le succès des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep)** a vite été reconnu mondialement. Nos administrateurs, nos professionnels et nos enseignants sont hautement qualifiés, compétents et appréciés.

Une création des cégeps

Afin de faire partager ces compétences avec les organismes et pays étrangers en quête de formation, il a fallu adapter le modèle collégial à une dimension plus vaste et diversifiée, tout en maintenant une approche humaine et personnalisée. Aux enjeux planétaires, il faut des solutions planétaires! Plusieurs collèges se sont donc regroupés afin de créer le Cégep international. Vu l'immensité de la tâche et des besoins énormes à combler dans le domaine de la formation professionnelle, il a fallu mettre en commun plusieurs ressources des cégeps en accord avec différents organismes internationnaux de développement et de coopération internationale. C'est donc dans un souci constant de partenariat qu'entre en jeu au niveau international, l'apport des collèges québécois.

Une formation sur mesure, sur mesure!

Les cégeps jouent un rôle actif en coopération et développement international, partout dans le monde, sur tous les continents. L'aide des cégeps prend plusieurs formes. L'expertise des collèges se fait valoir particulièrement au niveau de la gestion et de la formation. C'est particulièrement grâce à la maîtrise de la pédagogie en formation sur mesure que les cégeps réussissent à coopérer de façon aussi efficace.

Les cégeps s'y connaissent en formation de la main-d'oeuvre. Ce sont de véritables experts-conseils en matière de développement et de perfectionnement des ressources humaines. Parmi les outils utilisés la formation sur mesure joue un rôle capital en coopération internationale. Cette façon d'aborder la formation permet d'instaurer des activités et des enseignements élaborés sur demande, à l'intention de groupes, d'organismes, de pays éprouvant des besoins particuliers de formation. L'enseignement est souple, mesurable et permet surtout le transfert rapide des apprentissages dans des tâches et des fonctions quotidiennes des usagers. C'est ce qui fait sa force!

Selon l'ampleur des besoins, la durée de la formation va de quelques semaines à quelques mois, jamais plus. Ce sont les missions de courte durée qui sont privilégiées. D'après la nature des compétences requises pour satisfaire les besoins, les formateurs viendront soit de l'établissement collégial, soit d'organismes partenaires ou d'ailleurs. Mais en règle générale, les besoins de personnel enseignant sont préférablement comblés par les ressources humaines des cégeps. Dans une perspective de sensibilisation et d'ouverture de nos étudiants aux enjeux planétaires, le matériel didactique est souvent créé de toutes pièces ou adapté pour répondre à toutes les attentes. Bien que les formateurs se rendent régulièrement dans les pays demandeurs de service, il arrive souvent que ce soient les participants étrangers qui viennent ici, dans nos cégeps, acquérir les enseignements recherchés.

Des exemples de coopération

Parmi les objectifs visés de la coopération internationale, on retrouve un souci maximum d'efficacité. Ces projets coûtent cher, il faut rentabiliser toutes les opérations. On privilégiera donc des projets qui auront des répercussions multiples, qui permettront la formation en cascade, qui assureront la pérennité des projets et qui auront un effet multiplicateur. C'est pourquoi on retrouve souvent de la formation de formateur dans ces projets. S'établissent donc des projets de formation sur mesure, d'aide à l'implantation, et de démarrage d'entreprise.

La Guinée, par exemple, avait besoin d'expertise pédagogique en génie civil. Des professeurs guinéens sont donc venus dans un cégep afin de concevoir avec les formateurs d'ici des notes de cours pertinentes au développement de leur infrastructure routière. Le Bénin, quant à lui, a envoyé des techniciens afin qu'ils puissent mettre sur pied avec la collaboration des professeurs d'ici, un programme de maintenance en génie civil, en génie électrique et en analyse d'entretien.

Des professeurs québécois ont participé récemment à la formation de professeurs en soins infirmiers dans deux écoles du Niger. Au Togo, c'étaient des programmes d'implantation de formation continue qu'il fallait instaurer. Au Cambodge, il a fallu former des administrateurs de maisons d'enseignement. Il existe une foule d'autres exemples du genre qui se déroulent au Mexique, en Bolivie, en Équateur, en Chine. Nos professeurs à l'étranger ne se retrouvent donc pas en classe à enseigner. C'est davantage une relation d'entraide avec les collègues professeurs qu'ils établissent. L'éducation planétaire, c'est l'une des solutions les plus prometteuses pour l'avenir de l'humanité.

Cette chronique vous est offerte par le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain qui regroupe les cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Dawson
Édouard-Montpetit
John Abbott
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Rosemont
Saint-Laurent
Vanier
Vieux Montréal

CERTIFICAT DE PSYCHOÉDUCATION

TEMPS PARTIEL

Soir et fin de semaine

Dès septembre 1995, l'Université de Sherbrooke offrira, à Longueuil, un programme de certificat en psychoéducation. Ce programme de premier cycle (30 crédits) est conçu spécialement pour les professionnelles et les professionnels en relation d'aide auprès d'une clientèle en difficulté.

Conditions d'admission
Diplôme d'études collégiales ou préparation jugée satisfaisante. Être en fonction comme personne salariée ou bénévole dans le domaine concerné.

Minimum requis d'inscriptions
Un groupe de 35 personnes est exigé.

Soirée d'information
Date : le jeudi 20 avril 1995, à 19 h.

Endroit : Collège Édouard-Montpetit
945, chemin De Chambly
Amphithéâtre C-10B
Pavillon Le Caron

Renseignements
Josée Guilmain
Responsable du programme
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone (819) 821-7446 ou 7832
Télécopieur (819) 821-6956

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

GRAPHOLOGIE



D.A. Gauthier
Graphologue-conseil

Soirée d'information le mardi 28 mars à 19 h sur un cours de **GRAPHOLOGIE** (analyse de l'écriture) donné par Doris Gauthier, spécialisé en sélection du personnel et témoin expert auprès des tribunaux depuis plus de 20 ans. Celui-ci a été nommé dernièrement correspondant canadien pour la Société Française de Graphologie.

Des ateliers de **MORPHOLOGIE** (analyse du visage) sont également offerts à l'Institut à partir du 1er avril.

Renseignements : **Institut Canadien de Caractérologie inc.**
7719, rue St-Denis
Montréal, Qc H2R 2E9
Tél. : (514) 495-3586



NOUVEAU! Session théorique le samedi

DEVENEZ PILOTE !

- Pour le plaisir, ou dans le but d'en faire une carrière
- Inscriptions en tout temps
- Formation donnée en Français ou en Anglais sur une base individuelle

AÉRO CLUB MONTRÉAL FLYING CLUB

Aéroclub de Montréal
5800, route de l'Aéroport
St-Hubert (Québec) Canada J3Y 8Y9
Tél. : (514) 445-4444 Fax : (514) 445-1885
1-800-573-4440

TECHNICIEN EN INSTALLATION ET GESTION DE RÉSEAU

ÉTUDIEZ TOUT EN ÉTANT PAYÉ

Le Collège Delta
vous offre une formation en informatique dans le but d'améliorer vos chances de décrocher un emploi. Ce projet est subventionné par Emploi et Immigration Canada et la formation offerte n'entraîne pas de coûts pour les participants choisis.

STAGE EN ENTREPRISE - AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Critères d'admissibilité:
1 - Être prestataire de l'assurance-chômage
2 - Avoir complété son secondaire V et les maths 536

NOMBRE LIMITÉ DE PARTICIPANT(E)S

DELTA COLLÈGE

Contactez Mme Andrée Brien-Lambert, coordonnatrice au (514) 849-7729.
416, bd de Maisonneuve Ouest, bureau 700

À LONGUEUIL

CERTIFICAT DE GÉRONTOLOGIE

SÉANCE D'INFORMATION

Depuis 1990, l'Université de Sherbrooke offre les activités pédagogiques du certificat de gérontologie à Longueuil.

Les personnes intéressées à s'inscrire en mai ou en septembre sont invitées à participer à une séance d'information animée par Norman Poulin, responsable du programme.

Date : Le mercredi 12 avril, à 19 h
Endroit : Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly (angle De Gentilly)
Longueuil
Local : Amphithéâtre C-10 A
Pavillon Le Caron (entrée rue De Gentilly)
Veuillez confirmer votre présence avant le 11 avril.

Renseignements : (514) 670-4090

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

PUBLICITÉ

Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

- Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?
- Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?
- Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?
- Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour y accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: **rien de très difficile**, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié **de tout âge.**

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: ***Quelle est la meilleure école ?*** Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une **clientèle adulte** qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la **transition** entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une **transition graduelle** en vous impliquant à **temps partiel** dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de **332 heures** est suivi d'un stage d'au moins **30 heures** en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de **jour**, de **soir** et du **samedi**.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. **Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail** du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après **15 ans** de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-étudiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours de jour débutent le 11 avril et le 04 juillet. Les cours du soir débutent le 04 mai.
Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme de jour en anglais débutant **le 24 mai.**



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au **878-1414** ou au **521-1600**; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre **gratuitement** un cours de 3 heures, les **MERCREDIS: 29 mars** et le **05 avril à 19h** ainsi que les **JEUDIS: 30 mars** et le **06 avril à 14h.** Vous pourrez donc poser toutes les questions qui vous intéressent.

S.V.P. Veuillez Réserver.

Le collège est situé au **801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert**, à deux minutes de la station de **métro** Sherbrooke (sortie Berri Est).

À LONGUEUIL

DIPLÔME DE FORMATION EN ÉDUCATION DES ADULTES ET MAÎTRISE EN ENSEIGNEMENT

POUR LES FORMATEURS ET FORMATRICES EN ENTREPRISE

La Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke offrira le programme de diplôme de formation en éducation des adultes en mai et septembre 1995, au Complexe Saint-Charles à Longueuil.

Un programme de 2e cycle de 30 crédits conçu à l'intention des **formateurs et formatrices en entreprise** qui souhaitent améliorer la qualité de leurs interventions.

SÉANCE D'INFORMATION
Date : Le lundi 3 avril 1995
Heure : 19 h
Endroit : Hôtel Ramada
(autrefois Holiday Inn)
999, rue de Sérigny
Longueuil
(métro Longueuil)
Salle : L'Écluse

LA FORMATION DANS L'ACTION

S.V.P. Veuillez confirmer votre présence avant le 31 mars.

Renseignements : (514) 670-4090

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COURS DE
CONVERSATION ANGLAISE

PETITS GROUPES 4 À 7 MAXIMUM

- Niveaux: débutant à avancé
- Durée: 5 semaines ou 5 samedis - au total 30 heures
- Horaire: jour/soir ou le samedi
- Frais de la session: 195 $ (déductibles d'impôts)

*Classement, ouverture du dossier et matériel: 30 $

Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous du 27 mars au 1er avril inclusivement.

2204061220

985-2414 (ou 985-2200 après 17 h 30)
CENTRE CCFA - ÉCOLE DE LANGUES
(MÉTRO PEEL) FONDÉ EN 1970

CERTIFICAT DE TOXICOMANIE

Prévention et réadaptation

SOIRÉE D'INFORMATION

Pour mieux comprendre les problèmes de toxicomanie et développer ses capacités d'intervention en prévention et en réadaptation en toxicomanie, l'Université de Sherbrooke offrira les activités pédagogiques du programme de **certificat de toxicomanie** à Longueuil à temps partiel dès septembre 1995. Les personnes intéressées sont invitées à participer à une soirée d'information qui sera animée par Madame Lise Roy.

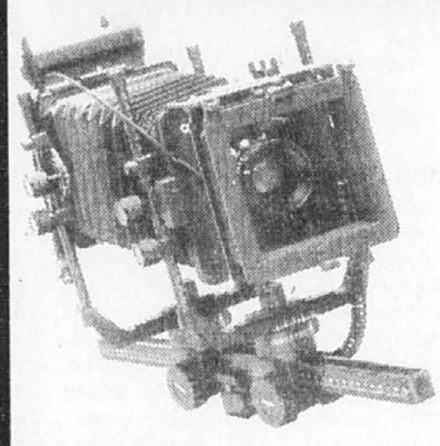
Date : Le mardi 11 avril 1995
Heure : 19 heures
Endroit : Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly (angle De Gentilly)
Longueuil
Local : Amphithéâtre C-10 B
Pavillon Le Caron
(entrée rue De Gentilly)

Veuillez confirmer votre présence avant le 8 avril.

Renseignements : (514) 670-4090

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

DEVENEZ
PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL



En moins d'un an

(514) 842-8643
1-800-338-8643

Cours temps plein de jour et de soir

Début: Septembre 1995
Berri-UQAM

COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan
Programme de photographie commerciale. A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

- Prospectus gratuit
- Crédits d'impôts
- Admissible au programme SPRINT et à l'aide Financière.

Cours de traitement d'images et de mise en page (Macintosh)
Photoshop
8 mai début 95

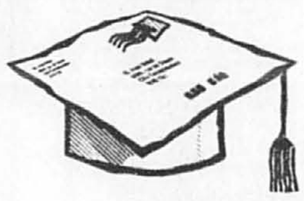


- Crédité de niveau collégial
- Aide financière (prêts et bourse)
- De jour ou de soir
- Crédits d'impôts
- Prospectus gratuit

(514) 842-8643
COLLÈGE DE PHOTOGRAPHIE Marsan
Programme de photographie commerciale. A.E.C. 570.34, Permis No. 749 553

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

L'UNIVERSITÉ À DISTANCE



Où que vous soyez cet été, au Québec ou ailleurs, avancez-vous dans vos études!

La Télé-université vous accompagne partout, chez vous et même en vacances!

Étudiez à votre rythme, avec une documentation variée - écrite, audiovisuelle, sonore, informatique - selon le cours. Vous êtes en lien avec une personne-ressource par téléphone, parfois par télématique.

Plus de 160 cours offerts en :

- administration
- communication
- informatique
- science et technologie
- sciences humaines et sociales
- relations industrielles
- français écrit
- anglais
- espagnol
- environnement
- santé

Nouveau : Cours sur l'autoroute électronique (Internet)

La formation à distance : une formule reconnue

Université du Québec
Télé-université

Informez-vous dès maintenant : (514) 522-3540 ou 1 800 665-4333 (sans frais)

À LONGUEUIL

DIPLÔME DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

SÉANCE D'INFORMATION

La Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke offrira, à Longueuil en septembre 1995, le **diplôme de santé communautaire**. Ce programme à temps partiel s'adresse aux titulaires d'un grade de premier cycle en médecine, en sciences biologiques ou en d'autres disciplines (sciences infirmières, ergothérapie, travail social, sciences humaines, activité physique, etc.).
Cette soirée sera animée par Richard Côté, responsable du programme.

Date : Le mardi 18 avril 1995
Heure : 19 heures
Endroit : Hôtel Ramada (ancien Holiday Inn)
Salle L'Écluse
999, rue de Sérigny
Longueuil (station de métro Longueuil)

Veuillez confirmer votre présence avant le 17 avril.

RENSEIGNEMENTS : (514) 670-4090

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

École de traduction et d'interprétation
School of Translation and Interpretation

LA TRADUCTION VOUS INTÉRESSE?
PRÉSENTEZ-VOUS À L'EXAMEN D'ADMISSION DE L'ÉTI

PROGRAMMES	DATE	HEURE	LIEU DE L'EXAMEN
B.A. 3 ANS HONOURS B.A. (3 YEARS)	8 avril 1995	De 13 h à 16 h Durée: 3 heures	UNIVERSITÉ D'OTTAWA SALLE: 147, pavillon Fauteux 57, rue Louis-Pasteur OTTAWA et UNIVERSITÉ CONCORDIA SALLE: 820, pavillon Henry F. Hall 1455, de Maisonneuve Ouest MONTRÉAL
B.A. 2 ANS HONOURS B.A. (2 YEARS)			
PROPÉDEUTIQUE (MAÎTRISE EN TRADUCTION) QUALIFYING PROGRAM (M.A. IN TRANSLATION)	ou		
TRADUCTION ESPAGNOLE SPANISH TRANSLATION (DIPLÔME/DIPLOMA)	17 juin 1995	De 13 h à 16 h Durée: 3 heures	UNIVERSITÉ D'OTTAWA SALLE: 224, pavillon Morisset 65, rue de l'Université OTTAWA

INSCRIPTION EN PERSONNE À L'EXAMEN - FRAIS D'INSCRIPTION: 10 $

Les candidats domiciliés à 100 km ou moins d'Ottawa ou de Montréal doivent se présenter à l'examen dans l'un des centres indiqués ci-dessus. Les candidats domiciliés à plus de 100 km d'Ottawa ou de Montréal peuvent subir l'épreuve dans leur localité à condition qu'un enseignant de leur choix accepte de surveiller l'examen à l'une ou l'autre des dates indiquées. Cependant, l'École doit connaître le nom et l'adresse du surveillant ainsi que le programme choisi au plus tard le 31 mars pour la séance du 8 avril et au plus tard le 31 mai pour la séance du 17 juin.

Renseignements: École de traduction et d'interprétation
Tél.: (613) 562-5719 - Télec.: (613) 562-5141

S2219025

FORMATION INTENSIVE
en
Relation d'aide
2 fins de semaine
22 et 23 avril 1995
29 et 30 avril 1995
Info: Nadine Beaupuis
(514) 725-0821
E.F.P.H.Q.
5437, St-Michel
Montréal H1Y 2C9

S2219415



DEMANDE DE DÉROGATION

pour l'admission en maternelle ou en 1re année
Pour les enfants qui auront 5 ans ou 6 ans entre le 1er octobre 1995 et le 31 décembre 1995

Les pièces justificatives suivantes devront être présentées à l'école dans les plus brefs délais:

- demande écrite des parents;
- certificat de naissance de l'enfant, conforme à l'original, en français ou en anglais;
- rapport d'évaluation, aux frais des parents, fait par un psychologue ou un psychoéducateur de pratique privée ou par l'équipe constituée par la CECM.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à l'école primaire de la CECM la plus près de votre domicile ou téléphonez au **526-6321 ou 6322.**

N.B. Toute demande de parents en difficulté financière sera examinée individuellement.

Garderie et jardin d'enfants Montessori

Les Écoles Montessori Inc.

Siège social: 1357, av. Van Horne, Montréal
Tél.: 272-7040

PORTES OUVERTES
Inscription 95-96
Mercredi 29 mars, de 18 h 30 à 21 h dans toutes les écoles.

Cinq programmes de votre choix
5, 3 et 2 jours complets et
5 et 3 demi-journées
Nouveau pour 1995-1996:
Notre école Montessori offre dans son curriculum standard le programme informatique par **Superkids**, musique par Marilyn Cooperman

Arts et artisanat, et excursions. Cours de ballet disponibles.

Prix spécial sur tous programmes si l'inscription se fait avant le 27 avril 1995.

28 ans d'expérience à votre service. Pour les enfants de 2 1/2 à 6 ans.

Prématernelle, maternelle Garderie éducative

Outremont 273-3482
1357, av. Van Horne
Greenfield Park 671-9231
793, av. Campbell
Beaconsfield 697-9509
109, av. Elm
Mont-Royal 731-7120
1050, ch. Dunkirk
Roxboro 684-3733
10432, bd Gouin O.
LaSalle 365-5817
8801, rue Beyries

S2212472



POLITIQUE

Les jeunes libéraux ont leur vision de l'avenir

Le Québec amorcerait un nouveau processus de concertation entre les provinces

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le Comité constitutionnel de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec a soumis que la meilleure façon de renouveler le fédéralisme était de changer le processus, de chercher un consensus autour d'une table réunissant les premiers ministres des provinces et de contourner la règle de l'unanimité.

Intitulée *Une vision d'avenir pour le Québec*, la proposition rendue publique hier par la président de la Commission Claude-Éric Gagné, « se veut aussi une première étape dans l'élaboration d'une plate-forme constitutionnelle » qui devrait évidemment être mise de l'avant par les libéraux après la tenue du référendum.

M. Gagné a expliqué que c'est à la suite de l'évaluation des événements des 10 dernières années que les membres de son comité ont constaté que « les expériences du passé ont démontré que le problème constitutionnel provenait essentiellement du processus de négociation plutôt que du contenu des revendication ».

Dans leur recommandation, les jeunes libéraux estiment qu'il appartient au Québec de prendre l'initiative « d'un nouveau processus de concertation entre les provinces.

« L'objectif visé par les demandes du Québec à cette table, a déclaré M. Gagné, serait d'obtenir graduellement le contrôle exclusif dans les domaines essentiels à son développement, afin d'effectuer une modernisation et une révision du rôle de l'État québécois.

Le raisonnement des jeunes libéraux admet que le fédéralisme est de plus en plus flexible, que des ententes administratives sont possibles, si on élimine la notion d'unanimité et que les autres provinces ont, elles aussi, des revendications face à Ottawa.

Dans son analyse, la Commission jeunesse du PLQ estime que le Québec ayant été l'initiateur, au cours des 30 dernières années, de négociations constitutionnelles qui n'ont rien donné, doit maintenant conclure « que sa démarche de confrontation avec le reste du Canada n'était pas la bonne ».

« Aujourd'hui, la plupart des provinces ont, elles aussi, des revendications et le Québec doit s'adapter à ce nouveau contexte et devenir un élément de changement actif du régime fédératif. »

Pour M. Gagné, le temps est venu de permettre aux provinces de s'unir « afin de défendre leurs intérêts communs, tout en conservant leur identité propre avec la possiblité de prendre en charge, à des degrés différents, les pouvoirs dont ils ont besoin pour se développer harmonieusement ».

Le président de la Commission jeunesse du PLQ n'était pas peu fier d'annoncer le premier un élément de la stratégie constitutionnelle de sa formation et « à amener le PLQ à ouvrir son jeu ».

« On est fier, a-t-il dit, de ramener le débat constitutionnel à l'intérieur du Parti libéral. Nous sommes les premiers à dévoiler notre vision. »

Pour M. Gagné, « l'important, c'est de le faire avant le référendum parce qu'on considère que le parti a une responsabilité en tant que leader des forces du Non ».

« Il faut ouvrir notre jeu, a-t-il ajouté, dire à la population dans quelle direction on va s'en aller après le référendum. »

Dans le document, au chapitre trois, les jeunes libéraux ont même fait allusion au Rapport Allaire, « la dernière référence du parti qui traduisait cette recherche d'une plus grande autonomie pour le Québec », et recommandé qu'on s'en inspire dans le futur.

Le président du Comité des jeunes du PQ, ric Bédard, n'a pas mis de temps à commenter la proposition des jeunes libéraux. « Si cette position-là exprime le côté le plus nationaliste du PLQ, a-t-il affirmé, qu'est-ce que ça doit être au centre et à droite. Si l'aile la plus progressiste du PLQ propose une telle affaire, ça veut dire qu'à la tête on pense peut-être à adhérer à la Constitution de 1982. »

ALCOOL DROGUE



SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR
229-7882

C0002-330

DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND

Importateur de reproductions antiques européennes
Table, jusqu'à 16 pi de long

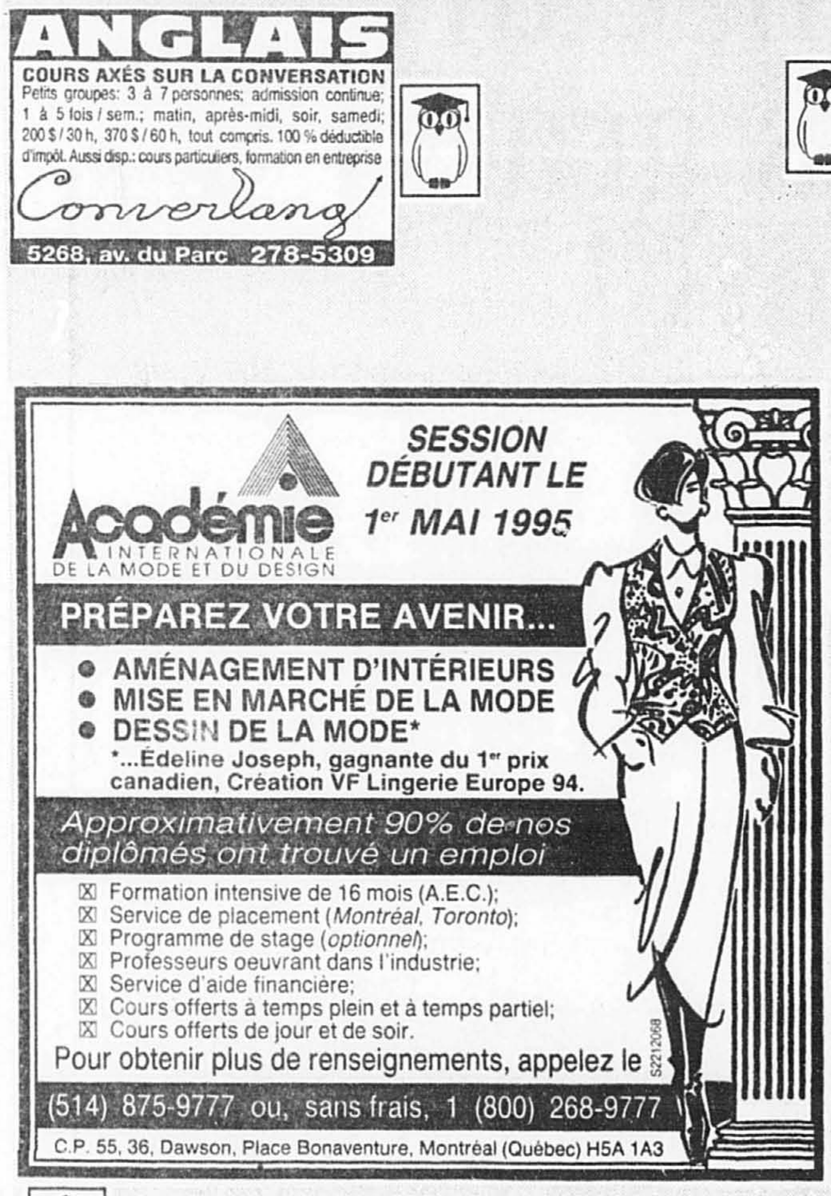


Pour un temps limité.
Économisez jusqu'à 50%
•
Meubles décorés à la main

Mobilart C&R inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designers au Canada
Vente au prix de gros
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) (514) 344-1400
Autoroute Décarie, sortie Queen Mary ou Jean-Talon
Stationnement à l'arrière
J2085258

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

ANGLAIS
COURS AXÉS SUR LA CONVERSATION
Petits groupes: 3 à 7 personnes; admission continue; 1 à 5 fois / sem.; matin, après-midi, soir, samedi; 200 $ / 30 h, 370 $ / 60 h, tout compris. 100 % déductible d'impôt. Aussi disp.: cours particuliers, formation en entreprise
Converlang
5268, av. du Parc 278-5309



SESSION DÉBUTANT LE 1er MAI 1995
Académie INTERNATIONALE DE LA MODE ET DU DESIGN
PRÉPAREZ VOTRE AVENIR...
• AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS
• MISE EN MARCHÉ DE LA MODE
• DESSIN DE LA MODE*
*...Édeline Joseph, gagnante du 1er prix canadien, Création VF Lingerie Europe 94.
Approximativement 90% de nos diplômés ont trouvé un emploi
☒ Formation intensive de 16 mois (A.E.C.);
☒ Service de placement (*Montréal, Toronto*);
☒ Programme de stage (*optionnel*);
☒ Professeurs oeuvrant dans l'industrie;
☒ Service d'aide financière;
☒ Cours offerts à temps plein et à temps partiel;
☒ Cours offerts de jour et de soir.
Pour obtenir plus de renseignements, appelez le
(514) 875-9777 ou, sans frais, 1 (800) 268-9777
C.P. 55, 36, Dawson, Place Bonaventure, Montréal (Québec) H5A 1A3
S2212068



La recherche vous intéresse?
Oui, mais vous souhaitez bénéficier d'une aide financière...
COMPTEZ SUR NOUS !
L'Université de Sherbrooke lance cette année un programme de bourses pour les nouveaux étudiants et étudiantes qui viendront y entreprendre des études de maîtrise et de doctorat de type recherche à l'automne 1995.
INFORMEZ-VOUS
(819) 821-7555
Bourses institutionnelles de maîtrise et de doctorat
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Relations publiques
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

MESURES D'IMPACTS EN RELATIONS PUBLIQUES : NOUVELLES APPROCHES, NOUVEAUX OUTILS
Connaître et comprendre les méthodes d'évaluation et déterminer les outils de mesure les plus appropriés aux diverses activités de relations publiques.
par Serge Leclerc, ARP
Directeur de groupe, Optimum Relations publiques
Le jeudi 27 avril, 9 h à 17 h et vendredi 28 avril, 9h à 12 h
1 UFC _ 415 S (TPS et TVQ en sus)

Réduction de 15% accordée pour inscription 15 jours ouvrables avant la tenue de l'activité

LE MARKETING PR
(LES RELATIONS PUBLIQUES DE PRODUITS)
Élaborer une stratégie de marketing PR et l'intégrer à la démarche de communication globale de l'entreprise.
par Monique Deviard, ARP
associée principale Bazin Larouche Sormany Vigneault
Le jeudi 18 mai, 9 h à 17 h et vendredi 19 mai, 9h à 12 h
1 UFC _ 415 S (TPS et TVQ en sus)

Renseignements : (514) 343-6990 ou 1 800 363-8876
Tarifs réduits pour les membres SRQ, PCM, AMM, AIPC Montréal
Une seule réduction s'applique
LA COMMUNICATION DE L'EXPÉRIENCE



Les Oeuvres de Marie-Ève Larivière
"je vous invite tous à ne pas rester indifférents face aux différents problèmes reliés à la violence et à m'aider à vaincre ce terrible fléau"
Virginie Larivière
Les Oeuvres de Marie-Ève Larivière
40, Chemin Bates, Bureau 211
Outremont (QC) H2V 1A8
Tél.: (514) 277-8737
Téléc.: (514) 277-4624

AUTHENTIQUES TAPIS PERSANS
« Le véritable tapis de Perse ne se fabrique qu'en Iran »
ABAN FERME SES PORTES
SOLDE DE LIQUIDATION



DE TAPIS PROVENANT DE REPRISES DE POSSESSION ET DE SURPLUS D'INVENTAIRES, OFFERT PAR ABAN, TAPIS PERSANS, L'UN DES PLUS GRANDS IMPORTATEURS DE TAPIS DE PERSE DE L'AMÉRIQUE DU NORD.
Prix de détail réduit jusqu'à 60%
Collection de fabuleux tapis provenant d'Iran, dont certains vous surprendront par la beauté et la magnificence de leurs motifs, qui incarnent l'essence et la subtilité de l'artisanat iranien, transmis de génération en génération.
Nous soldons notre inventaire à des prix d'amis ! Aucune autre compagnie ne peut offrir de meilleurs prix !
NOS JOURS SONT COMPTÉS : LE BAIL DE NOTRE GALERIE DE MONTRÉAL TIRE À SA FIN. SAUTEZ SUR L'OCCASION ET PROFITEZ DE CE SOLDE SANS PRÉCÉDENT.
SOLDE
Dim. - lun.: 11 h à 18 h
Mar. - mer. - sam.: 10 h à 18 h
Jeu. - ven.: 10 h à 20 h
aban TAPIS PERSANS
1600, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
Tél.: 933-3231

La Commission des Écoles Catholiques de Verdun
Services de l'éducation des adultes

FORMATION PROFESSIONNELLE — COURS À TEMPS COMPLET DE JOUR
• PLACES DIPONIBLES POUR DÉBUTER IMMÉDIATEMENT
• FORMULE SOUPLE QUI RESPECTE VOTRE RYTHME D'APPRENTISSAGE
• STAGES EN INDUSTRIE
• PRÊTS ET BOURSES

√ SECRÉTARIAT (Diplôme d'études professionnelles)
√ COMPTABILITÉ (Diplôme d'études professionnelles)
Conditions: Avoir réussi le français, l'anglais, les mathématiques de 4e secondaire (ou équivalences de scolarité)
Lieu de formation: CENTRE DE FORMATION EN BUREAUTIQUE DE VERDUN
1240, Moffat, Verdun
Station de métro: Jolicoeur
INSCRIPTION IMMÉDIATE:
☎ 761-8022

√ CARROSSERIE
(COURS OFFERTS DE JOUR OU DE SOIR)
Conditions: Avoir réussi le français, l'anglais, les mathématiques de 4e secondaire (ou équivalences de scolarité)
Lieu de formation: CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE VERDUN
56, rue Rhéaume, Verdun
Station de métro: Lasalle
INSCRIPTION IMMÉDIATE:
☎ 765-7683
S2220311





PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Le *Aivik*, conçu pour transporter de très lourdes charges, a inauguré hier la nouvelle saison de la Voie maritime du Saint-Laurent.

Un navire très spécial inaugure la Voie maritime

RÉAL BOUVIER
collaboration spéciale

À BORD DU AIVIK

■ Pendant que le port de Montréal tente de reprendre son élan et que les trains se traînent encore les pieds, la Voie maritime du Saint-Laurent a inauguré hier sa 37e saison de navigation.

Le navire canadien *Aivik*, propriété de *Transport Igloolik Inc.*, une filiale à part entière de *Transport Nanuk Inc.* a été le premier à franchir l'écluse de Saint-Lambert, hier matin. L'arrivée d'un morse (*aivik* signifie « morse » en inuktitut) a fait oublier à l'Administration de la Voie maritime les tracas que lui ont causés un jeune phoque qui s'est repu de poisson dans le bief de l'écluse durant presqu'un mois.

Le *Aivik* est un navire unique en son genre au Canada par ses capacités de levage, son volume de chargement et ses fonctions d'accessibilité. Le navire bat pavillon canadien, il est enregistré à Montréal et compte 19 membres d'équipage, tous canadiens. Il est commandé par le capitaine Georges Tousignant et le chef mécanicien Pierre Tétreault. Il en est à son deuxième voyage sur les Grands Lacs. Le *Aivik* a été construit au Havre, en France, en 1980 pour transporter les fusées *Ariane* et toute la logistique qui les accompagnait, à sa rampe de lancement, en Guyane.

Transport Igloolik Inc. l'a acquis en 1990 pour desservir une vingtaine de villages et postes de l'est de l'Arctique canadien et du Nouveau-Québec. Au cours de ses trois voyages annuels, le *Aivik* transporte quelque 35 000 mètres cubes de marchandises, parmi lesquelles on retrouve de tout : des matériaux de construction, des motoneiges, des conteneurs remplis de nourriture, de l'équipement lourd, etc.

Sa capacité de chargement est de 13 388 mètres cubes, ce qui est beaucoup pour un petit navire de 110 mètres, de 4860 t.m. de port en lourd. Ses deux immenses mâts de charge sur bâbord peuvent soulever chacun 155 tonnes à l'unisson 310 tonnes. On peut accéder à son entrepont et à sa cale inférieure soit par une rampe arrière d'une capacité de chargement de 670 tonnes ou par de larges panneaux sur le pont supérieur. Une plate-forme surélevée à l'avant de l'entrepont peut lui permettre d'embarquer 45 voitures, si nécessaire. Avant et après ses missions dans le Nord, le *Aivik* s'acquitte de lourdes tâches comme celle qu'il a entrepris hier, soit aller charger au port d'Oshawa, sur le lac Ontario, les éléments d'une cimenterie démantelée, à destination de Buenoventura sur la côte Pacifique de la Colombie, en Amérique du Sud.

Des locomotives

Le navire avait effectué un voyage semblable à la fin de l'automne dernier. Avant de terminer sa saison 1994, le 14 janvier, il a transporté des locomotives entre Sept-Îles et Montréal. Ces mastodontes de 168 tonnes qui exigent une manutention de grande précision sont rénovées dans des ateliers au Québec et en Ontario.

Pour effectuer de telles tâches, le *Aivik* dispose d'un système qui lui permet de pomper 700 tonnes de lest à l'heure, lui assurant ainsi une stabilité constante lors des manoeuvres de chargement ou de déchargement de matériel aussi lourd.

Ce n'est qu'après toutes ces longues courses que le navire a pu retrouver ses quartiers d'hiver dans le port de Montréal et accorder un repos bien mérité à ses membres d'équipage.

Ces derniers entreprennent une nouvelle saison de navigation avec la fierté d'inaugurer la Voie maritime du Saint-Laurent. La chaleur de la Colombie leur fera oublier un moment qu'il passeront un autre été dans les glaces de l'Arctique.

ACHETEZ UN MACINTOSH
ET OBTENEZ UN SERVICE DE QUALITÉ CHEZ MICROSERV

SPÉCIAL PRIX INCROYABLE
COMPATIBILITÉ WINDOWS/DOS™ DISPONIBLE CARTE 486DX266
EN INVENTAIRE

POWER MACINTOSH 6100/60
• 8 mo RAM / 250 mo HD avec ou sans CD
• Microprocesseur PowerPC 601 RISC à 60 MHz
• Moniteur Apple Color Plus 14"
• Clavier Apple Design
• Carte cache niveau 2

MACINTOSH LC 630
• 8 mo de mémoire vive extensible à 36 Mo
• Disque rigide de 250 mo
• Processeur 68L040 à 33 MHz
• Moniteur 14 po. couleur Apple ColorPlus
• Lecteur CD-ROM non-inclus
• Option Carte TV non-incluses
• Clavier Apple Design

1849$

GRATUIT
À L'ACHAT D'UN LC 630
CLICKART 101 CLARISWORKS

MICROSERV
C'EST LA QUALITÉ, LE PRIX ET LE SERVICE

Le Centre Macintosh
microserv
Service Personnalisé Depuis 1982
Concessionnaire autorisé

LAVAL 3240, boul. St-Martin O. (514) 681-2030
DORVAL 950, chemin Herron (514) 636-5127

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer inc. Macintosh et Mac sont des marques de commerce de Apple inc. Tous les produits mentionnés sont des marques déposées de ces compagnies respectives.

Le plus grand prêteur hypothécaire vous fait le plus grand des cadeaux !



Votre prêt hypothécaire pourrait être remboursé automatiquement !

Si vous détenez un prêt hypothécaire à la caisse Desjardins ou si vous prenez un prêt hypothécaire d'ici le 30 juin 1995, vous pourriez gagner le solde de votre prêt hypothécaire jusqu'à concurrence de 100 000 $, selon les modalités suivantes :

1/3 Un tiers du solde de votre prêt hypothécaire (maximum 1/3 de 100 000 $) pourrait être remboursé d'un coup à la condition qu'il ait été contracté dans une caisse Desjardins participante.

1/3 Un autre tiers sera remboursé si votre prêt hypothécaire comporte l'Assurance prêt Desjardins (assurance vie et assurance invalidité) de l'AVDL.

1/3 Vous obtiendrez le remboursement d'un tiers additionnel si votre habitation est assurée par les Assurances générales des caisses Desjardins.

Jusqu'au 30 juin 1995, la caisse Desjardins offre **gratuitement l'assurance invalidité**[1] de l'Assurance prêt Desjardins pour 12 mois à tout nouveau détenteur d'un prêt hypothécaire. Selon le nombre d'emprunteurs, leur âge et le montant du prêt, ***c'est comme si vous receviez un chèque de 760 $*** et même plus.*



1 Conditions particulières : • Pour bénéficier de cette offre, l'emprunteur doit préalablement adhérer à l'assurance vie de l'Assurance prêt Desjardins, remplir une demande d'assurance et satisfaire aux conditions d'admissibilité et d'assurabilité. • La caisse se réserve le droit de mettre fin en tout temps à cette promotion.

* Offerte par AVDL. Calcul basé sur un nouveau prêt hypothécaire de 70 000 $ amorti sur 15 ans au taux de 8 %, pour un couple de 30 ans ayant adhéré à l'option totale de l'assurance invalidité de l'Assurance prêt Desjardins.

Un gagnant par mois jusqu'au 30 juin 1995

Concours réservé aux particuliers et pour une habitation de type propriétaire-occupant de 4 logements ou moins. Le règlement du concours est disponible dans les caisses Desjardins participantes.

La caisse populaire Desjardins

PRÊTS *et* FINANCEMENT Desjardins
Des conseils avant tout.

Desjardins L'incroyable force de la coopération.